



HAL
open science

L'éloge des gardiens : dispositifs contemporains du rez-de-chaussée

Charlotte Gaillard

► **To cite this version:**

Charlotte Gaillard. L'éloge des gardiens : dispositifs contemporains du rez-de-chaussée. Architecture, aménagement de l'espace. 2017. dumas-01710973

HAL Id: dumas-01710973

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01710973v1>

Submitted on 16 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éloge des gardiens :

Dispositifs contemporains du rez-de-chaussée

Charlotte Gaillard

Être rue: formes, usages et représentations
Mémoire encadré par Sophie Brones et Pierre Gaudin
23 janvier 2017

École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un grand merci à Sophie Brones et Pierre Gaudin pour leur suivi, à Léa Noguès, Florian Benais, Pierre-Jean Cornée et Lolita Gaillard pour leur précieuse attention.

Je tiens particulièrement à remercier les gardiens Julia Ferreira, Lourdes Fernandes, Elizabeth Oliveira, Alice Magalhaes, Pierre Duraud, Dominique Glaçant et Denise Allard, sans qui ce travail n'aurait pu se faire.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Faire apparaître ce qui est si proche, ce qui est si immédiat, ce qui est si intimement lié à nous-mêmes qu'à cause de cela nous ne le percevons pas. »

Michel Foucault, Dits et Ecrits

« J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés ou presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources ;

[...]

L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête. »

Georges Perec, Espèces d'espace

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Sommaire

Introduction :	Avant-propos	p.13
Chapitre 1 :	De la concierge au gardien : figure, législation et quotidien	
	I.1. Représentations de l'icône parisienne : la concierge	
	Contexte historique : du portier à la concierge	p.19
	Représentations caricaturales de la concierge du XIX ^e au XXI ^e : littérature et cinéma	p.23
	Spécialisation ethnique : naissance d'un microcosme portugais	p.48
	I.2. Professionnalisation du gardien : déclin et renaissance	
	Professionnalisation : du concierge au gardien	p.55
	Contexte actuel : déclin ou essor ?	p.64
	I.3. Quotidien, évènement et village	
	Quotidien	p.70
	Evenement	p.79
	Village ou l'esprit du lieu	p.84

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Chapitre 2 :

Dispositifs du rez-de-chaussée et enjeux contemporains

II.1. Les dispositifs du rez-de-chaussée

Qu'est ce qu'un dispositif? p.89

Trottoirs, porte, escalier, hall, cour p.92

II.2. La loge

La loge: un seuil incertain p.107

Intérieur(s) p.224

II.3. Société, sécurité et gestion : les dispositifs de contrôle

Technologies et gardiens p.140

Surveiller et punir p.148

Conception élargie des espaces intermédiaires p.224

II.4. Conception élargie des espaces intermédiaires p.155

Conclusion :

Conclusion

p.160

Sources

p.165

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Avant-propos

Depuis le XVIII^e siècle, la naissance de la domesticité au sein du milieu urbain a suscité de nombreuses interrogations, notamment sur la dichotomie qu'elle suppose entre l'espace public et l'espace privé. Chacun de ces milieux est dicté par un ensemble de règles et de codes qui permettent de les définir, de les différencier l'un de l'autre, et surtout de déterminer le statut de l'homme dans sa pratique de l'espace. A la fois citoyen et habitant, être public et être privé, l'homme jongle en permanence entre la rue et son chez-soi. Le passage d'un espace à l'autre suppose alors de se détacher de l'état dans lequel l'être se trouve afin de s'identifier au nouvel état qui l'attend. Ce processus complexe nécessite la mise en place d'une succession de dispositifs spécifiques formant ce que nous appelons l'espace intermédiaire. C'est dans ce contexte que s'introduit la loge parisienne, ce lieu singulier, étrange, fascinant, auquel est associée l'une des figures emblématiques du XIX^e siècle : la concierge.

Ce personnage légendaire connu de tous, qui a un pied dans l'immeuble et dans la rue a été l'objet de nombreuses représentations : la littérature, la peinture, la caricature, mais aussi le cinéma et la photographie, ont ainsi participé à l'élaboration de ce mythe urbain. L'ambiguïté de ce personnage, à la fois au service du propriétaire et du locataire attire l'attention des artistes et des écrivains qui la considèrent pour certains comme une bête noire, pour d'autres comme un ange gardien. Héritière du portier, ses principales tâches consistent à surveiller les allées et venues au sein de l'immeuble de rapport afin de veiller à ce qu'aucun intrus ne s'y immisce, ainsi qu'à effectuer les tâches ménagères des parties communes.

Tandis que les concierges sont considérés comme indispensables à la vie d'immeuble jusqu'au XX^e siècle, on observe un déclin considérable de leur nombre à partir de la fin de ce même siècle, résultat de l'évolution des formes urbaines et des différents modes d'habiter. Son successeur du XXI^e siècle, le gardien, dont le statut tend actuellement à se professionnaliser, voit d'autant plus son métier disparaître, dans un contexte où la société s'individualise.

Alors que la question du logement est prédominante dans les discours politiques et dans la conception architecturale, les études liées au rez-de-chaussée sont quant à elles absentes des débats actuels liés à la fabrication de la ville. Une menace règne ainsi sur le métier de gardien, acteur principal de la vie de rez-de-chaussée, et à plus grande échelle de la rue, du quartier, comme un des ces métiers qui font la ville.

Cette étude tente alors de prendre conscience, de saisir les enjeux liés à la disparition d'un métier qui a évolué dans le temps et l'espace, au profit d'une ville sociale.

En effet, si le gardien disparaît, c'est tout un ensemble de dispositifs qui s'effacent du rez de chaussée, la loge principalement, et dont l'absence fragilise, perturbe le processus d'identification de l'être humain lorsqu'il passe de la rue à son habitation. Alors, comment l'habitant se sent habitant ? Quels sont désormais les supports qui lui permettent de différencier le dehors, du dedans ? Quels impacts sur la production et la pratique de l'espace intermédiaire au sein de l'habitat collectif ? Quel rapport à la rue entretient-il désormais ?

Une étude littéraire et cinématographique constituera la clé d'entrée de cette analyse afin de situer le personnage du gardien dans une perspective historique et de saisir l'importance de ses représentations dans l'imaginaire collectif. Puis, afin de mettre en lumière la réalité d'un métier et les dispositifs qui lui sont liés, un corpus d'enquêtes menées auprès de gardiens parisiens viendra alimenter la recherche.

Ainsi, il s'agira en premier lieu d'appréhender le passage du concierge au gardien d'un point de vue historique et législatif et d'en comprendre les retombées sur leur quotidien ainsi que sur celui des habitants.

Puis, dans un deuxième temps une recherche plus étendue sur les dispositifs du rez-de-chaussée permettra d'étudier la loge comme un seuil incertain participant à l'esprit du lieu de l'immeuble. Cette partie sera la mise en relation d'un travail de terrain mêlant observations et enquêtes, d'un travail de représentation graphique de la loge et des dispositifs qui lui sont liés et de la restitution d'éléments théoriques en lien avec la question de l'espace intermédiaire notamment.

Un dernier chapitre tentera de prendre en considération les quelques exemples qui tendent à montrer un regain d'intérêt pour ce métier et qui usent de différents subterfuges afin de se réapproprier l'espace privé, commun, public, à l'encontre de ce que souhaiteraient la marchandisation de l'espace et la politique sécuritaire.

Afin de cadrer l'objet de cette étude, il convient de préciser que le déclin du métier de gardien s'observe particulièrement dans le secteur privé. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des gardiens interviewés provient de ce milieu.

Cette recherche constitue une sorte de pré-enquête construite d'après certaines observations sur le terrain, ce qui ne permet pas de généraliser les faits observés à l'ensemble du milieu concerné mais seulement de poser les bases d'une réflexion afin de reconquérir les loges, reconquérir la rue.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conciergerie



Chapitre 1

**De la concierge au gardien :
Figure, législation et quotidien.**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.1. Représentation de l'icône parisienne : La concierge

CONTEXTE HISTORIQUE : DU PORTIER À LA CONCIERGE

[Le portier]

Aujourd'hui en voie de disparition, la concierge fut pourtant l'un des personnages marquants du XIX^e siècle. En réalité, son ancêtre, le portier, apparaît dès le Moyen-âge. Jean-Louis Deaucourt y consacre un passage dans « Premières loges. Paris et ses concierges au XIX^e siècle »¹ dans lequel il affirme qu'en 1292, il y a déjà à Paris « 24 concierges et 12 portiers, gardiens de palais, d'hôtels et de couvents »². A cette époque, la présence du portier est signe de distinction sociale. Il est le témoin d'un habitat riche sinon luxueux, ce que J.L. Deaucourt nomme « Maison à portiers »³, et réservé à une minorité parisienne. C'est d'ailleurs pour cette même raison qu'on le retrouve plus fréquemment dans les zones périphériques de Paris, en dehors des zones denses et populaires. On distingue alors une forme d'habitat associée à une faible densité et spécifique à la présence du portier. L'hôtel particulier et son fameux Suisse, sorte de portier qui garde les lieux publics, est emblématique de cette typologie, mais on peut dire de manière plus générale que cette forme d'habitat est facilement reconnaissable grâce à sa porte cochère. Ainsi, comme son nom l'indique, le portier a pour principale responsabilité d'ouvrir et fermer la porte cochère, grâce au cordon, et par la même occasion de surveiller les allées et venues au sein de la propriété privée. Personnage peu vulgarisé, le portier est ainsi à peine représenté, il est délaissé par la littérature, la peinture et n'est pas encore présent dans l'imaginaire collectif. On garde cependant l'image du portier avec sa torche, qu'il utilise pour éclairer les cours et allées lors de ses rondes, ou encore lorsqu'il ouvre la porte cochère la nuit afin d'accueillir et d'éclairer les habitants et éventuels invités. Déjà, le portier incarne le rôle de surveillance, de sécurité et

1 DEAUCOURT, Jean-Louis, *Premières loges. Paris et ses concierges au XIX^e siècle*, Ed. Aubier, 1992, France.

2 Ibid., p.13

3 Ibid., p.13-14 : Jean-Louis Deaucourt appelle Maison à portiers, « toute demeure qu'occupe une seule famille aisée ». Il cite également Louis-Sébastien Mercier, auteur de *Tableau de Paris*, selon qui « Toute maison à porte cochère a son portier bien ou mal soudoyé », la maison à porte cochère étant synonyme de maison à portiers.

l'idée même de privacité. Louis-Sébastien Mercier décrit le profil du portier dans son ouvrage *Tableau de Paris* publié en 1783 et qui décrit le Paris populaire de cette époque ⁴:

Dans les maisons particulières, le portier est cordonnier, tailleur ou écrivain ; il travaille à son métier sédentaire et n'a que le cordon à tirer. Le plus souvent le portier est invisible, et il faut crier : Le cordon ; il le tire et la porte s'ouvre. En sortant, on la referme. Dans les grosses maisons, le portier n'a rien à faire ; oisif, il boit et se chauffe toute la journée dans la loge. [...] Ces suisses conservent leurs mœurs étrangères au milieu de Paris ; ils boivent et mangent comme s'ils vivaient encore dans l'air pur de leurs rochers ; leurs manières sont toujours un peu brutales, mais le suisse le plus grossier devient poli le temps des étrennes.

En précisant dès le début qu'il s'agit des portiers relatifs aux « grosses maisons » ou aux « maisons particulières », on suppose qu'il y a au sein même de l'aristocratie une certaine hiérarchie sociale, dont le portier est à l'image. Celui-ci réside principalement dans une loge, « un pavillon d'entrée qui participe à la monumentalité du porche ou dans une simple pièce prise sur le rez-de-chaussée »⁵. Cependant, à cette même période, la grande majorité de la population parisienne réside dans les maisons à allées. Celles-ci, résultent essentiellement du système économique parisien qui se développe par le biais du commerce et de l'artisanat. En effet, la concentration de cette activité engendre une forte densité d'habitation, du fait que les commerçants résident près de leurs lieux de travail. Il en résulte une typologie nouvelle : « Derrière une façade étroite, ses nombreux étages superposent sur une superficie exiguë les fonctions de logement et de production »⁶. Dans le courant du XVIII^e siècle, la maison à allée, que l'on peut considérer comme étant l'ancêtre de l'immeuble collectif, prend une ampleur considérable du fait de sa rentabilité. Parallèlement on observe une vulgarisation de la figure du portier qui permet à la fois aux maisons à allée de gagner en sécurité, car sujettes à de nombreuses allées et venues du fait de leur hybridité programmatique (commerce, logement, atelier, arrière-boutique)⁷, mais aussi de gagner en standing. Les portiers s'installent ainsi au rez-de-chaussée de la maison à allée, modifié, redessiné, afin de l'accueillir. Dans d'autres cas, il remplace le « principal locataire », et se voit « investi au nom du proprié-

4 MERCIER, Louis-Sébastien, *Tableau de Paris*, Nouvelle édition originale corrigée et augmentée, Amsterdam, 1783, Volume 5, chapitre CCCLXX. Cette définition est à prendre en considération parmi tant d'autres et ne relève pas du caractère objectif.

5 DEAUCOURT, Jean-Louis, Op.cit.

6 Ibid., p.21

7 BRONNER, Gérard et STEBE, Jean-Marc, *Figure et métamorphoses des concierges*, article pour Les annales de la recherche urbaine N° 88, 2000, p.97;

taire des taches et des pouvoir qui revenaient au principal locataire »⁸. Cette vulgarisation entraîne par la même occasion une dégradation du milieu aristocratique. J.L Deaucourt dresse un portrait synthétique⁹ et objectif de la morphologie de la maison à allée et pose les enjeux de ce type d'habitat, qui sont encore aujourd'hui d'actualité lorsque l'on parle de logement collectif, et qui traitent des rapports de l'habitant à la rue :

Une boutique occupe les 5 ou 6 mètres en façade sur la voie ; l'arrière-boutique, resserre ou logement du commerçant, la prolonge et débouche sur une petite cour, déjà souvent réduite à un puits de lumière et d'aération par la construction d'un deuxième bâtiment. Sur le côté, un couloir (une allée) donne éventuellement accès au bâtiment en fond de cour et, par les escaliers, aux étages dont le nombre frappe les étrangers. Dans cet espace densifié, traversé de l'animation des ateliers et de la rue, on habite, on travaille, on coexiste. La sphère privée se réduit pour beaucoup à une simple chambre. Ouvriers, artisans, boutiquiers, négociants partagent le même style de vie caractéristique des quartiers dits populaires, si l'on veut signifier par là, non pas simplement un niveau social mais un rapport immédiat, familier et nécessaire avec la rue, une promiscuité imposée par l'habitat collectif et l'entassement. [...] D'ailleurs, dans la pratique, escaliers et allée sont ouverts à tous les échos et hasards de la rue.

Puis, à la fin du XVIII^e siècle, c'est l'immeuble de rapport¹⁰ qui prend racine dans le tissu urbain parisien. Cette nouvelle typologie d'habitation, encore appelée « Maison à appartement »¹¹ par les auteurs de « Loges et Gardiens », accueille une population aisée, puisque la présence du portier y est très fréquemment associée à celle du domestique. Ces deux personnages entretiennent déjà des relations étroites, étant donné leur point commun principal : ils sont tous les deux au service d'un propriétaire. Cependant, malgré la « relative banalisation du métier » de portier, une majeure partie de l'habitat parisien n'en possède encore pas. Il faudra attendre pour cela, « plus qu'une révolution esthétique, une profonde modification de l'art d'habiter en commun »¹².

8 BRONNER, Gérard et STEBE, Jean-Marc, op.cit : Les auteurs précisent à propos du principal locataire : « Pour s'éviter tout tracas, le propriétaire avait recours à un principal locataire, qui payait d'avance un loyer forfaitaire pour l'ensemble des appartements, assurant ainsi à son bailleur un revenu fixe ».

9 DEAUCOURT, Jean-Louis, op. cit.

10 Ibid 8, Jean-Marc Stébé et Gerard Bronner précisent à propos de l'immeuble de rapport : « À cette époque, il existe à Paris un véritable engouement pour la construction ; la fièvre de la spéculation s'empare de tous les milieux au moment où la qualité de propriétaire permet d'être électeur. Soucieux d'une rentabilité optimale, lotisseurs et promoteurs immobiliers construisent des immeubles de rapport ».

11 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, *Loges & Gardiens*, Ed. Créaphis, Paris, 2006, p.29 : « Terme utilisé à l'époque pour désigner les premiers immeubles constitués d'appartements unifamiliaux à loyer ».

12 DEAUCOURT, Jean-Louis, op.cit.

Le passage de l'appellation de portier à concierge ne peut être daté très précisément, mais c'est au XIX^e siècle que le personnage de la concierge est véritablement connu de tous. Elle devient l'une des figures emblématiques de cette époque, symbole du nouveau type d'habitat qui résulte des grands travaux entrepris par Haussmann durant cette même période.

[Le concierge]

L'appellation concierge est déjà utilisée au XII^e siècle, mais elle est employée uniquement afin de nommer les gardiens de propriétés très prestigieuses, de «palais ou encore de châteaux»¹³. Dans ce dernier cas, la conciergerie est dirigée par le Comte des Cierges, et «d'aucuns ne verraient là, d'après Meyer, l'origine de l'appellation concierge (cierge venant de cêrus, cêréq, qui signifie cire)»¹⁴. Tous les ouvrages cités précédemment tentent de retracer l'histoire de la concierge et s'accordent sur l'étymologie du mot, quoiqu'ils en donnent tous plusieurs versions¹⁵ :

[Le mot concierge] renvoie au -consergius- (Emile Littré) qui daterait du début du XIII^e siècle ; il viendrait du latin -cum- (avec) et -servus- (esclave) qui donnera serviteur (Meyzer, 1983).

Ainsi, les études étymologiques font écho aux tâches auxquelles s'adonnent le concierge quotidiennement : surveiller l'entrée de la propriété, éclairer les habitants et les visiteurs dans les allées, cours ou couloirs, en outre, être à leur service. Une dernière version de l'origine de l'appellation du mot concierge, proposée par Bernard Gineste, internaute, remet en cause ces études étymologiques proposées par Littré et considérées comme acquises, ou du moins plausibles, en pronant l'hypothèse selon laquelle le préfixe latin con- dans la première syllabe du mot, serait « l'altération d'une racine canch- ». Il argumente en puisant ses sources dans le Lexique de Godfroy, selon lequel « il a existé en ancien français un nom canchier, qui signifiait prison, et qui a la même étymologie que le verbe cacher »¹⁶. Cette version étymologique nous intéressera pour la suite de cet exposé¹⁷.

13 CAMIP 2011-4, Revue de la santé et du travail. Article publié en avril 2011, URL : <http://www.camip.info/Gardien-d-hier-et-d-aujourd-hui.html> « Du xe au xive siècle, le Palais de la Cité, résidence des rois, disposait d'une conciergerie, dirigée par le Comte des cierges, un officier royal chargé de la sécurité du Palais. »

14 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, Op.cit, p.30.

15 Ibid.

16 GINESTE, Bernard, "Concierge", in Onomastica 01, URL : <http://www.corpusetampois.com/var-onomastica01.html#concierge>, 2 mai 2009.

17 Cf chapitre II.2 : Surveiller et punir

L'essor des constructions d'habitations collectives durant le XIX^e siècle fut brutal. La population parisienne est tenue de respecter, sinon de s'adapter aux nouvelles règles qui régissent ce type de d'habitat, et doit faire face aux comportements que celui-ci génère. Ainsi, les propriétaires voient en la figure du concierge plusieurs potentialités : le moyen d'attirer les locataires dans leur propriété « bien tenue »¹⁸, ainsi qu'un domestique spécialisé qui servirait d'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire et qui serait en charge de surveiller l'application de ces-dites règles afin que la cohabitation se passe au mieux. La présence des concierges se multiplie considérablement à Paris s'appliquant même à l'habitat populaire, et son rôle, jusqu'alors réduit à ouvrir/fermer la porte, surveiller et éclairer, va amplement évoluer. Il est important de noter qu'à cette époque, l'une des conditions nécessaires exigée par le propriétaire pour obtenir ce poste est de pratiquer un métier sédentaire afin d'être présent au maximum dans la loge, qui lui est attribuée généralement au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ainsi, la figure du concierge tend à se féminiser et l'on parlera désormais de La concierge. En effet, la mère de famille y voit un bon compris : on lui offre à la fois la possibilité d'être logée mais aussi de pouvoir rester auprès de ses enfants afin de les élever¹⁹.

Le passage du portier à la concierge, que l'on ne peut pas réellement dater, est le témoin d'une évolution à la fois sociale, et morphologique de la ville. En effet, l'évolution des formes bâties, de la maison à allée à la maison à appartement, révèle la nécessité de densifier la capitale, et entraîne ainsi une nouvelle manière d'habiter en collectivité. Ce processus de densification de la ville engendre la multiplication des concierges dont le rôle ne cesse d'évoluer, afin de s'adapter aux règles qui régissent ce nouveau type d'habitat parisien, jusqu'au XIX^e siècle, période durant laquelle la concierge devient une figure emblématique de la vie parisienne.

REPRÉSENTATIONS CARICATURALES DE LA CONCIERGE DU XIX^e AU XXI^e : LITTÉRATURE ET CINÉMA

C'est précisément dans ce contexte du début du XIX^e siècle²⁰ que la concierge va devenir un sujet prépondérant de la grande littérature, d'abord, puis de la peinture, de la photographie et du cinéma. Elle devient alors une véritable icône urbaine, bien que la caricature « ne cesse de la figurer et de la défigurer »²¹. Bar le biais de ces multiples

18 BRONNER, Gérard et STEBE, Jean-Marc, Op.cit., p.97.

19 Cf Livret « L'éloge des gardiens : Portrait Elizabeth Oliveira », Enquête avec Elizabeth Oliveira, gardienne dans le 16^e arrondissement de Paris, qui souhaitait obtenir une loge afin d'élever et voir grandir son fils Anthony.

20 C'est en 1939 que les concierges atteignent leur plus grand nombre à Paris.

21 MAIN, Elizabeth, *La concierge dans l'imaginaire parisien 1830-2004*, article publié dans *Imaginaires urbains, du Paris romantique à nos jours*, sous la direction de Myriam Tsikounas, Ed Le manuscrit, Paris, 2011, p.269

représentations, c'est tout un imaginaire parisien qui se développe autour de cette figure populaire, et qui renvoie au rôle emblématique de la concierge : Bien que souvent méprisée et vue comme une bête noire, elle est parfois appréciée et considérée comme indispensable. Les différents médiums qui s'inspirent du personnage de la concierge la placent souvent en second plan, bien qu'elle détient le rôle principal dans certains cas, comme faisant parti du décor, elle devient ainsi le témoin du quotidien et des manières de vivre d'une époque révolue, un « véritable instantané sociologique »²².

[La littérature]

De nombreux auteurs illustres du XIX^e siècle ont contribué à la mystification de la « légende dorée »²³ et dressent un portrait qui témoigne de l'époque dans laquelle ils ont vécu. Chaque œuvre littéraire présente un portrait différent, qui est associé à un contexte et un site particulier ; il en résulte des récits uniques, qui tendent cependant à décrire le quotidien d'un métier qui n'est pas encore reconnu comme tel.

Victor Hugo utilise l'appellation concierge en 1823²⁴, dans un contexte étranger à Paris, le scénario prenant place en Norvège, mais il révèle déjà l'idée du concierge à la merci de son hôte. Le personnage décrit est masculin, vieux et tremblant et agit sous les ordres d'une hiérarchie supérieure:

*Le vieux concierge trembla de tous ses membres. Ce n'est pas qu'il crût, comme tout autre peut-être à sa place, que les tristes hôtes du Splad-Gest s'insurgeaient contre leur gardien. Il était assez savant pour ne pas éprouver des ces terreurs imaginaires ; et la sienne n'était si réelle que parce qu'il connaissait trop bien la voix qui l'appelait.
- Spiagudry ! Répéta violemment la voix. Faudra-t-il pour te faire entendre que j'aïlle t'arracher les oreilles ?*

Près de quarante plus tard, Hugo écrit le célèbre roman « Les misérables », dans lequel il décrit les miséreux du XIX^e siècle, dont font notamment parti Cosette et Jean Valjean. On retrouve un passage qui décrit un concierge. Celui-ci se dessine en arrière plan du tableau principal. Loin d'être au devant de la scène, la présence du concierge au sein du récit permet au lecteur de mieux appréhender l'environnement social dans lequel évoluent les différents personnages principaux. La courte description qui lui est

22 DUTOURD Jean, La chose écrite, Ed Flammarion, 2009

23 Métaphore employée par Elizabeth Main, et bien d'autres auteurs, pour parler de la concierge.

24 HUGO, Victor, *Han d'Islande*, Ed. Charpentier, Paris, 1841 (Première parution en 1823)

associée²⁵, affirme déjà la présence de boîtes aux lettres au sein de ce qui semble être une loge, identifiable grâce à ses célèbres fenêtres et volets:

Une espèce de boîte aux lettres était pratiquée dans le volet de la fenêtre du concierge. Le fossoyeur jetait sa carte dans cette boîte, le concierge l'entendait tomber, tirait le cordon et la porte piétonne s'ouvrait. Si le fossoyeur n'avait pas sa carte, il se nommait, le concierge, parfois couché et endormi, se levait, allait reconnaître le fossoyeur, et ouvrait la porte avec la clef. Le fossoyeur sortait mais payait quinze francs d'amende.

L'utilisation du cordon est toujours présente et sa description nous dévoile la manière dont sont constitués les entrées et seuils de propriété. A partir d'une certaine heure, ceux-ci deviennent infranchissables et il revient au concierge de gérer entièrement les entrées et sorties. Cette responsabilité n'était pas au goût de certains concierges qui y voyaient le moyen de les déranger pendant leur sommeil comme le décrit Jean Dutourd²⁶ lorsqu'il parle de l'oeuvre « Aimé de son concierge »²⁷, écrite par Eugène Chavette durant le second empire :

Aimé de son concierge, est du reste agencé comme une comédie. Cela se passe entièrement dans un immeuble de la rue Helder, dont l'auteur donne une coupe verticale. Le concierge s'est mis en tête de faire épouser la belle propriétaire, Madame Célestine Durieux, qui a quatre-vingt-quatre ans (premier étage), par l'artiste peintre du cinquième. Cet artiste un jeune homme rangé. Le concierge espère que lorsqu'il sera le maître, il imposera une discipline de fer aux locataires et qu'on ne sera plus obligé de tirer le cordon après dix heures, ce qui coupe le premier sommeil, lequel est le meilleur.

Puis, naît en 1847, Madame Cibot, concierge imaginée par Balzac et dont les traits sont caricaturés : le lecteur découvre alors *la* concierge et sa moustache, personnage féminisé, grosse et laide, accompagnée de son balai et dont l'activité principale consiste à faire régner l'ordre et assurer la sécurité. On retrouve cette description dans «Le Cousin Pons»²⁸, qui restera emblématique de cette fin de moitié de siècle :

25 HUGO, Victor, *Les misérables*. Cosette, Paris, 1862

26 DUTOURD, Jean, Op.cit.

27 CHAVETTE, Eugène, *Aimé de son concierge*, Ed. E.Dentu, Paris, 1877

28 BALZAC de, Honoré, *Le Cousin Pons*, Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1847, chapitre XII

La beauté des femmes du peuple dure peu, surtout quand elles restent en espalier à la porte d'un restaurant. Les chauds rayons de la cuisine se projettent sur les traits qui durcissent, les restes de bouteilles bus en compagnie des garçons s'infiltrèrent dans le teint, et nulle fleur ne mûrit plus vite que celle d'une belle écaillère. Heureusement pour madame Cibot, le mariage légitime et la vie de concierge arrivèrent à temps pour la conserver ; elle demeura comme un modèle de Rubens, en gardant une beauté virile que ses rivales de la rue de Normandie calomniaient, en la qualifiant de grosse dondon. Ses tons de chair pouvaient se comparer aux appétissants glacis des mottes de beurre d'Isigny ; et nonobstant son embonpoint, elle déployait une incomparable agilité dans ses fonctions. Madame Cibot atteignait à l'âge où ces sortes de femmes sont obligées de se faire la barbe. N'est-ce pas dire qu'elle avait quarante-huit ans ? Une portière à moustaches est une des plus grandes garanties d'ordre et de sécurité pour un propriétaire. Si Delacroix avait pu voir madame Cibot posée fièrement sur son balai, certes il en eût fait une Bellone !

On ne peut parler de littérature du XIX^e siècle sans citer Guy de Maupassant, qui use également de la caricature pour dresser le tableau du Paris du temps des concierges. Dans ses œuvres²⁹, sont associées à la notion de concierge celles de « jaser », « causer » ainsi que « subtils policiers » :

Or, mon frère, l'ayant cherchée à son domicile et ayant appris qu'elle était sortie, avait fait jaser la concierge, à prix d'or.»

« A peine la voiture arrêtée, elle sautait et passait en courant devant le concierge toujours debout sur le seuil de sa loge. En voilà un qui devait tout savoir, tout – son adresse, son nom, la profession de son mari, tout –, car ces concierges sont les plus subtils policiers ! »

« Mon cher Louis, Peux tu me rendre tout de suite le service suivant. C'est d'aller chez moi, ma concierge a reçu un mot lui disant de te laisser entrer.

29 MAUPASSANT de, Guy, *Intégrale des œuvres*, Ed. Grandsclassiques, version numérique mise en ligne en janvier 2016 URL :<https://books.google.fr/books?id=pRp2CwAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=one-page&q&f=false>

Enfin, Emile Zola met en lumière le quotidien de la vie de la concierge du XIX^e siècle. Dans plusieurs de ses ouvrages, la figure du concierge est incarnée par un homme puis le personnage se féminise petit à petit³⁰. Là encore, Zola démontre que la littérature rend compte du contexte social dans lequel il se situe.

« La femme de chambre ne suffisait plus. Il fallait un maitre d'hôtel, un cocher, un concierge, une cuisinière. »

« Il venait d'apercevoir la concierge traversant la chaussée. Elle leva la tête, le reconnu. Et une conversation s'engagea du toit au trottoir. Elle cachait ses mains sous son tablier, le nez en l'air. Lui, debout maintenant, son bras gauche passé autour d'un tuyau se penchait.

- Vous n'avez pas vu ma femme ? demanda t-il ? »

L'évolution du statut de la concierge connaît un grand essor à partir du milieu du XIX^e siècle, la littérature s'intéresse à la fois aux taches qu'elle doit remplir, mais aussi à son comportement vis-à-vis des locataires. La description de ses habits, notamment le port quotidien du tablier, participe également au portrait caricatural de la figure populaire. A ces éléments descriptifs s'ajoutent celui du voyeurisme : la concierge tend à être considérée comme un personnage sachant tout de la vie des habitants de l'immeuble. Malgré le fait que celle-ci tente de se faire discrète en se cachant derrière son rideau ou sa fenêtre, elle a longtemps été nommée « pipelette »³¹, et de là est née l'expression « faire la concierge » qui signifie le fait, pour une personne bavarde, de répandre des bruits et des rumeurs.

Voici trois passages³² des œuvres de Zola, dont les dialogues mettent en avant les enjeux de l'habitat du XIX^e siècle, tant au niveau des rapports de voisinage, que du rapport entre le locataire et le concierge lui-même :

Un soir, Octave avait trouvé le concierge sans lumière, immobile au fond de son couloir, collé contre la porte qui donnait sur l'escalier de service. Surpris, il l'interrogea.

Je veux me rendre compte, monsieur Mouret, répondit simplement M. Gourd, en se décidant à aller se coucher.

Le jeune homme resta très effrayé. Est ce que le concierge soupçonnait ses rapports avec Berthe ? Il les guettait peut-être.

30 ZOLA, Emile, *Les œuvres intégrales*, Edition augmentée, Ed. Ligram, janvier 2014

31 Cette appellation provient de Monsieur et Madame Pipelet, deux personnages incarnant un couple de concierge dans le roman « Les mystères de Paris » publié en feuilleton par Eugène Sue dans « Le journal des Débats » entre 1842 et 1843.

32 ZOLA, Emile, *Op.cit*

Enfin, lorsqu'il rentra, il résolut de faire causer les concierges. Mme Gourd, devant la fenêtre ouverte de la loge, entre deux pots de fleurs, prenait l'air, allongée au fond de son grand fauteuil. Près de la porte, debout, la mère Pérou attendait, la mine humble et effarée.

- Vous n'avez pas de lettre pour moi ? Demanda Octave, comme entrée en matière.

Justement, M. Gourd descendait de la chambre du troisième, Ce ménage était le seul travail qu'il eût conservé dans la maison ; et il se montrait flatté de la confiance de monsieur, qui le payait très cher, à la condition que les cuvettes ne passeraient point pas d'autres mains.

- Non, monsieur Mouret, rien du tout, répondit-il.

Il avait bien aperçu la mère Pérou, mais il affectait de ne pas la voir. La veille, il s'était emporté contre elle jusqu'à la flanquer dehors, pour un seau d'eau répandu au milieu du vestibule. Et elle venait chercher son argent, prise d'un tremblement devant lui, se reculant dans les murs avec humilité.

Une domestique employée par un propriétaire de l'immeuble, au concierge de l'immeuble :

« - Eh ! Dis donc, veux-tu me lâcher, larbin dégommé ! ... Va donc vider les pots de chambre de M. le duc ! »

Ces témoignages du XIX^e siècle, pouvant être considérés comme les archives d'un temps révolu, ne dressent pas un portrait apologique de la concierge. Par le biais de la caricature, elle est associée à un physique singulier (moustache, petite, laide et grosse), et à une basse classe sociale (elle travaille pour des propriétaires dont le rang social est bien plus élevé que le sien). La littérature contemporaine (fin du XX^e, début du XXI^e siècle) envisage différemment la description de la concierge ; Céline publie d'ailleurs « Voyage au bout de la nuit » en 1972, roman au sein duquel un court passage³³ fait l'éloge de la concierge parisienne en comparaison avec l'atmosphère des immeubles new-yorkais des années trente :

Une ville sans concierge, ça n'a pas d'histoire, pas de goût, c'est insipide telle une soupe sans poivre ni sel, une rata-touille informe. Oh ! Savoureuses raclures ! Détritris à suinter de l'alcôve, de la cuisine, des mansardes, à dégouliner en cascades par chez le concierge, en plein dans la vie quel savoureux enfer !

33 CELINE, Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, Ed. Gallimard, 1972.

Enfin, en 2006 est publié le roman « L'élégance du hérisson »³⁴ de Muriel Barbery, dont l'adaptation cinématographique « Le hérisson » atteindra un plus large public. Celui-ci remet en question la figure caricaturale de la concierge parisienne d'antan. Le scénario met en ambivalence la face cachée de la concierge face à l'image qu'elle renvoie d'elle-même et qui correspond parfaitement à ce que les habitants d'un immeuble de haut standing attendent d'elle. Bien que le quotidien et le statut de la concierge ont évolué durant le XX^e siècle, cette dichotomie témoigne du fait qu'il existe encore actuellement une stigmatisation de la concierge dans l'imaginaire collectif, comme si ce personnage était un mythe ancré dans le patrimoine culturel parisien du XIX^e siècle.

À semblable chapitre, il est dit que les concierges regardent interminablement la télévision pendant que leurs gros chats sommeillent et que le vestibule de l'immeuble doit sentir le pot-au-feu, la soupe aux choux ou le cassoulet des familles. J'ai la chance inouïe d'être concierge dans une résidence de grand standing. Il m'était si humiliant de devoir cuisiner ces mets infâmes que l'intervention de M. de Broglie, le conseiller d'État du premier, qu'il dut qualifier auprès de sa femme de courtoise mais ferme et qui visait à chasser de l'existence commune ces relents plébéiens, fut un soulagement immense que je dissimulai du mieux que je le pus sous l'apparence d'une obéissance contrainte.

Georges Perec s'adonne à la même réflexion que Barbery dans « La vie mode d'emploi »³⁵, et met en avant l'ambiguïté de la représentation que l'on se fait de la concierge :

Madame Nochère a aujourd'hui quarante-quatre ans. C'est une femme toute petite, un peu boulotte, volubile et serviable. Elle ne ressemble absolument pas à l'image que l'on se fait habituellement des concierges ; elle ne vocifère ni ne marmonne, ne vitupère pas d'une voix criarde contre les animaux domestiques, ne chasse pas les démarcheurs [...], n'est ni servile, ni cupide, ne fait pas marcher sa télévision toute la journée [...] Il n'y a rien de mesquin en elle, et la seule chose qu'on pourrait lui reprocher serait peut-être d'être un peu trop bavarde, un peu envahissante même, voulant tout savoir des histoires des uns et des autres, toujours prête à s'apitoyer, à aider, à trouver une solution.

34 BARBERY, Muriel, *L'élégance du hérisson*, Ed. Gallimard, 2006

35 PEREC, Georges, *La vie mode d'emploi*, Ed. Hachette, 1978

[Le cinéma]

Les portraits de concierges foisonnent, et de manière singulière, traduisent le rapport équivoque qu'elles entretiennent avec la société. Dans certains cas, qualifiée de bavarde, pipelette, méchante ou encore menteuse, sa personnalité sera néanmoins associée à celle de la Providence³⁶ dans la pièce de théâtre « La concierge est dans l'escalier » écrite en 1947 ou encore à celle de l'ange-gardien³⁷, attentif et serviable. Généralement considérée comme un personnage que l'on abhorre et redoute, le cinéma va permettre d'élever la concierge au rang d'icône urbaine incontournable et de l'éloigner de son caractère repoussant. Ce propos sera illustré d'arrêts sur image extraits de plusieurs films mettant en scène la figure de la concierge, selon qu'elle a plus ou moins d'importance dans le scénario. Plusieurs thématiques sont ainsi mises en avant et permettent à la fois de dresser le portrait de la concierge au sein de sa loge, à plus grande échelle au sein de son immeuble, mais aussi d'établir l'inventaire des objets qu'elle utilise au quotidien, des gens qu'elle rencontre, de ses trajectoires (dans son rapport à la rue), des situations auxquelles elle doit faire face. La sélection des films étudiés (dont la réalisation s'étend de 1958 à 2015) n'exclue pas de genre cinématographique : comédie, drame, thriller, film d'auteur ; cependant, elle souhaite mettre en exergue l'aspect caricatural de la concierge dont la représentation cinématographique n'évolue que très peu, voire pas.

• Le passage de la rue à la loge

La concierge ne peut être dissociée de sa loge. Cet espace emblématique de l'immeuble haussmannien fait l'objet de plusieurs réflexions quant au rapport qu'elle entretient avec la rue³⁸. De nombreuses métaphores lui sont ainsi attribuées, et l'une d'entre elles a d'ailleurs donné son nom au titre du film « La cage dorée »³⁹. Le premier plan de cette œuvre cinématographique est composé d'un travelling horizontal dans lequel Maria, la concierge effectue une trajectoire allant de la rue à sa loge (fig.4).

36 MAIN, Elizabeth, Op.cit., p.290.

37 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, Op. cit., p.12, Note de l'éditeur.

38 Ibid., p.23, Le sociologue Philippe Bonnin développe un propos sur l'espace de la loge qu'il nomme « L'entre ».

39 ALVES, Ruben, *La cage dorée*, long métrage, 2013



fig. 4

Le passage de la concierge de la rue à sa loge s'effectue selon plusieurs étapes ; le franchissement du seuil de l'immeuble est ainsi décomposé en plusieurs éléments : Le trottoir, la porte de l'immeuble collectif, le seuil de la porte, la cour commune et enfin, la porte de la loge

La présence de la cour commune, fleurie et bien entretenue, dans la trajectoire de la concierge pour atteindre sa loge depuis la rue, dévoile dès le début le niveau social des habitants qui résident dans l'immeuble. Dans «Le fabuleux destin d'Amélie Poulain»⁴⁰(fig. 5), ou encore dans «Le hérisson»⁴¹(fig. 6), La loge est située dans le couloir qui mène de la porte d'entrée de l'immeuble à l'escalier principal.



fig. 5
Cet extrait du film montre l'entrée d'une habitante au sein son l'immeuble. La concierge, qui guettait son arrivée, ne tarde pas à sortir de sa loge pour lui annoncer une importante nouvelle.



fig. 6
Située dans le hall d'entrée, la loge permet à la concierge d'avoir un œil sur la rue. Cet arrêt sur image nous informe sur le standing de l'immeuble : Porte en fer forgé, bordure des ouvertures en pierre, moulures sur les murs, surface du hall importante

40 JEUNET, Jean-Pierre, *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, Long-métrage (comédie), 2001.

41 ACHACHE, Mona, *Le hérisson*, Long-métrage, 2009.

• La loge : le prolongement de la rue⁴²



fig. 7

Cet arrêt sur image extrait de « Vivre sa vie », long-métrage réalisé par Godard en 1962, est particulièrement riche et intéressant car il révèle plusieurs informations quant au statut de la concierge. Premièrement, la vue en plongée affirme l'infériorité sociale de la concierge par rapport aux habitants de l'immeuble qu'elle garde. Puis on remarque la singularité du trottoir qui se prolonge depuis la rue et prend fin devant le pas-de-porte de la loge. La loge appartient-elle à la rue ? A la cour de l'immeuble ? A l'immeuble même ? Enfin, le plan est resserré sur la façade principale de la loge, qui présente la porte d'entrée ainsi qu'une fenêtre, toutes deux recouvertes d'un rideau semi-opaque, à la manière d'un pignon sur rue.

• Symboles de la loge : La fenêtre et la porte

Malgré le fait qu'il y a autant de déclinaisons possibles de la loge qu'il en existe, nous pouvons tout de même relever un ensemble de dispositifs qui semblent être indissociables à celle-ci (fig. 8-15): La fenêtre et la porte, vitrées et recouvertes d'un rideau semi-opaque, permettant à la concierge de voir sans être vu. Des pancartes sont souvent accrochées à la porte de la loge afin d'indiquer les horaires d'ouverture de celle-ci.

42 GODARD, Jean-Luc, *Vivre sa vie*, Long-métrage (Drame), 1962.



fig. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 ⁴³

Les plans oscillent entre un point de vue intérieur et extérieur à la loge. Le passage successif de l'un à l'autre accentue le contraste social qui oppose deux milieux: celui des habitants, et celui de la gardienne. Les dispositifs de la porte et de la fenêtre semblent être le moyen de se mettre à distance du milieu extérieur, comme un bouclier que la gardienne utilise pour se protéger.

43 (De haut en bas et de gauche à droite)

JEUNET, Jean-Pierre. *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, long-métrage (comédie), 2001,

NANTY, Isabelle, *Le bison*, long-métrage (comédie), 2003,

ACHACHE, Mona, *Le hérisson*, long-métrage, 2009,

TATI, Jacques, *Mon oncle*, long-métrage, 1958,

ALVES, Ruben, *La cage dorée*, long métrage, 2013,

ALVES, Ruben, *Op.cit.*,

ACHACHE, Mona, *Op.cit.*,

TRUFFAUT, François, *Domicile conjugal*, long métrage, 1970.

• Appartenance sociale et intérieur

L'intérieur de la loge, au confort aléatoire, souvent précaire et étroit, n'est pas sans rappeler l'écart social entre la concierge et les habitants. La sélection cinématographique⁴⁴ (fig. 16 et 17) n'hésite pas à jongler entre ces deux milieux qui se côtoient au quotidien :



fig. 16-17

La mise en confrontation de l'intérieur de la loge de la concierge (à gauche) avec l'intérieur de l'appartement d'un résident (à droite) confirme le contraste social entre ces deux antagonistes. Le confinement de l'espace de la loge ne nous permet pas de distinguer ce qui sépare la pièce de vie de la chambre parentale ; la table ronde et l'installation d'un rideau « séparateur » (signe d'une volonté d'optimiser l'espace) sont accompagnés de plusieurs symboles populaires et témoins d'un certain capharnaüm : le bocal à poisson en arrière plan, la multitude d'objets qui traîne sur les meubles, les bibelots et décorations gadgets.

Dans «Mon oncle»⁴⁵, Tati utilise le personnage de la concierge et de sa loge, par le biais d'un immeuble pensé spécifiquement pour le film et dont la façade rappelle les dispositifs d'un décor théâtral, afin de contester la société de consommation et l'esthétisme bourgeois, incarnés par une maison aseptisée et technologique (fig. 18-19).

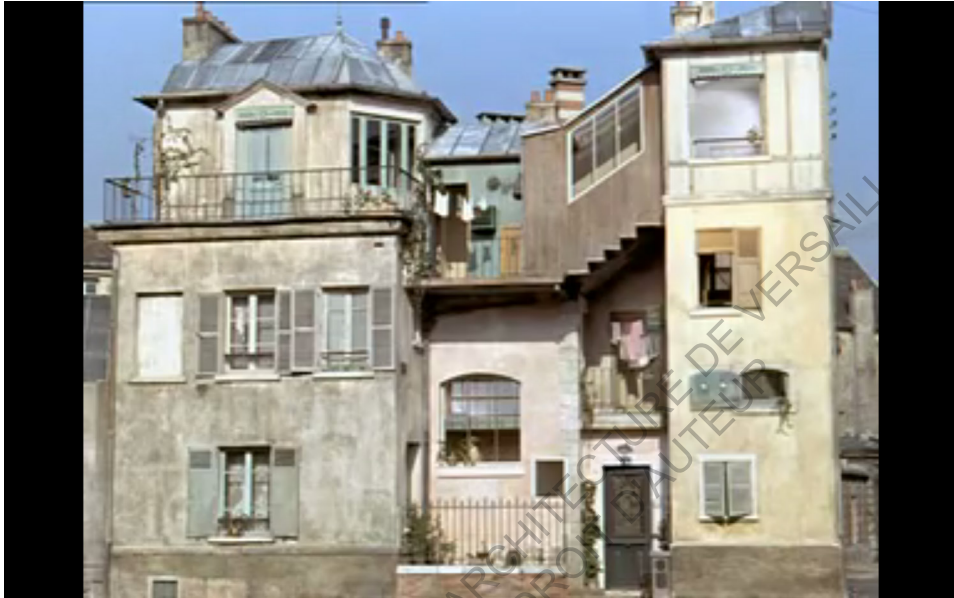


fig. 18, 19

Cette critique de Tati vis-à-vis de la société de consommation s'exprime par la mise en scène de l'habitat collectif, souhaitant reproduire l'idée d'un mini village, avec ses ruelles, alternant entre espaces couverts, espaces fermés, à la manière d'une rue verticale.

45 TATI, Jacques, Op.Cit.

•Tâches quotidiennes

L'ambiguïté qui règne autour du rôle de la concierge suscite le fait que nous ne pouvons réellement définir ce à quoi ressemble une journée type de celle-ci. Cependant, certaines responsabilités qui lui sont données semblent communes à toute concierge et doivent être appliquées selon une sorte de rituel quotidien, comme passer le balai, entre autres⁴⁶ (fig. 20).



fig. 20

La caricature de la concierge et de son balai naît d'une réalité quotidienne qui consiste en la responsabilité d'entretenir, nettoyer, les parties communes de l'immeubles, souvent réduites aux paliers, escaliers, cour.

Ainsi, la concierge se verra attribuer d'autres tâches concernant l'entretien des parties communes : la sortie des poubelles notamment, mais également le nettoyage des vitres, ainsi que le lustrage des rambardes d'escaliers. Elle est également amenée à trier et distribuer le courrier sur le paliers des habitants ou dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet. Afin de compléter les fins de mois, le cumul d'emploi est fréquent dans ce milieu et ne manque pas d'être représenté : On observe ainsi quelques scènes où la concierge emmène les enfants des voisins à l'école, ou fait quelques ménages. Il est également important de prendre en compte les nombreux services rendus par cette figure urbaine et sociale et qui font d'elle une personne irremplaçable (fig. 21-28).

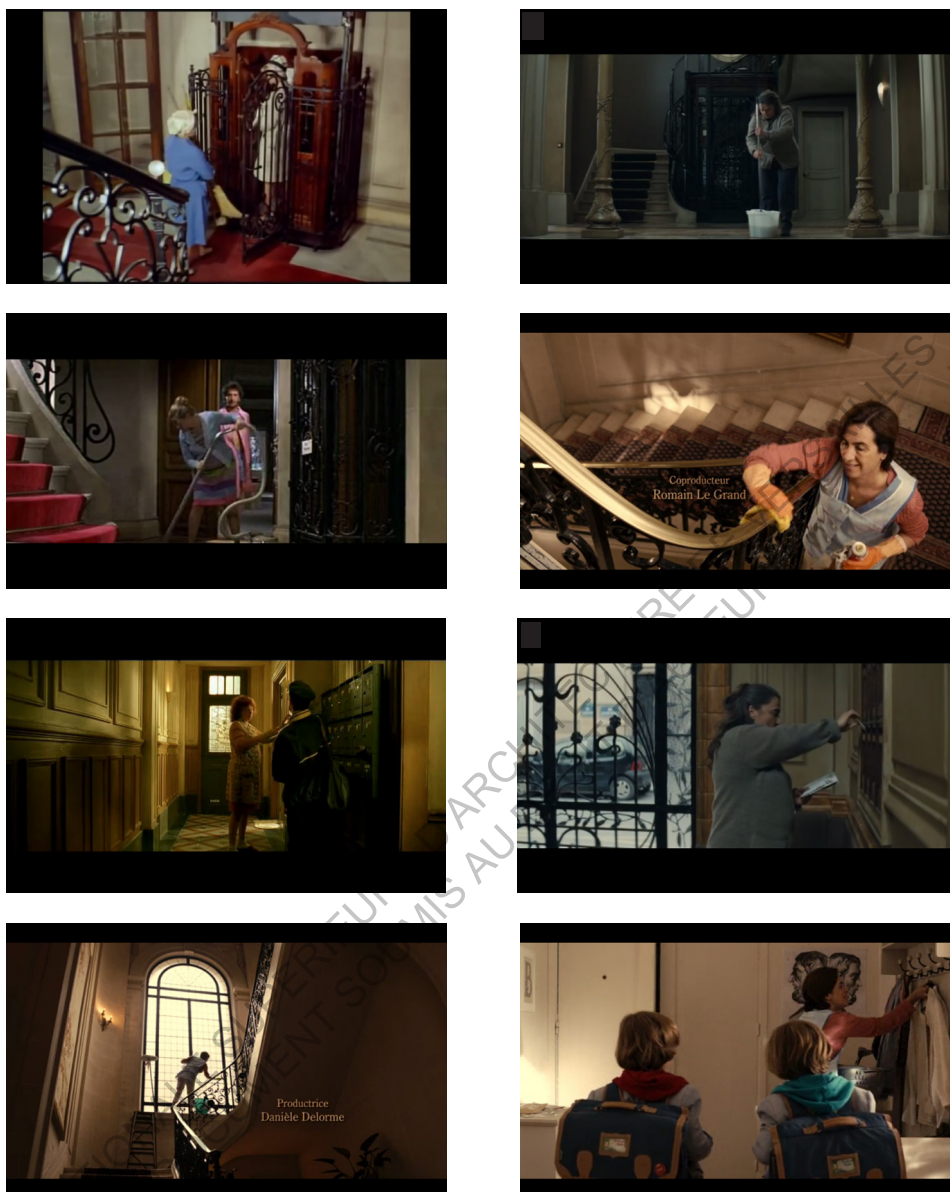


fig. 21-28 ⁴⁷

L'ensemble des scènes représente le quotidien de la concierge. Celui-ci est guidé par certains protocoles mis en place afin d'effectuer les tâches de façon efficace. On constate que la plupart des films retenus dans le corpus de cette étude présentent ce quotidien dès le début du scénario, comme pour contextualiser la concierge, cerner son identité au sein de l'immeuble.

47 De haut en bas et de gauche à droite:
 MALLE, Louis, *Vie privée*, Long-métrage, 1962,
 ACHACHE, Mona, Op.cit.,
 NANTY, Isabelle, Op.cit.,
 ALVES, Ruben, Op.cit.,
 JEUNET, Jean-Pierre, Op.cit.,
 ACHACHE, Mona, Op.cit.,
 ALVES, Ruben, Op.cit.,
 Ibid.

• Vie de quartier

La concierge, de part son statut d'acteur social et la disposition de sa loge, a une véritable empreinte à la fois dans l'immeuble mais également dans la rue. Ses trajectoires et ses rencontres quotidiennes l'élèvent au rang de figure du quartier, à plus grande échelle de la ville. Connue par tous (commerçants, facteurs⁴⁸(fig. 29), habitués de bistrots), elle fait parti intégrante du maillon social qui lui donne une identité.



fig. 29

Le facteur qui fait également parti des figures du rez-de-chaussée, l'un de ceux dont le métier fait la ville, entretient des rapports étroits avec la concierge puisqu'ils sont amenés à se côtoyer tous les jours.

• La concierge portugaise

Peu à peu, l'emblème de la concierge évolue et «à partir de la moitié du XIX^e siècle, un tiers des loges parisiennes est occupé par des veuves»⁴⁹. Cette figure urbaine qui se féminise, se voit ainsi attribuer de nouvelles tâches : son rôle quotidien consiste désormais à surveiller, distribuer le courrier et entretenir les parties communes. Plus généralement, elle sert de tampon intermédiaire entre le propriétaire et le locataire et assure par la même occasion les liens sociaux entre les différents acteurs de l'immeuble. C'est d'ailleurs cette caractéristique de la concierge qui est exacerbée dans l'intrigue des films présentés, et qui en fait une personne attachante, indispensable.

De plus, si l'on sait que chaque concierge a un passé, une expérience, une histoire différente, certaines d'entre elles présentent cependant de nombreux points communs, dont celui d'avoir des origines portugaises. Nous entendons en effet fréquemment parler de - La concierge portugaise. Cette spécialisation ethnique commence à apparaître suite aux différentes vagues d'immigration portugaise, et va réellement prendre racine à partir des années 1960.

Le cinéma, qui apparaît à la fin du XIX^e siècle, participe ainsi entièrement à la métamorphose de ce mythe urbain. En effet, jusqu'au XX^e siècle, le dessin et la littérature se sont adonnés à cet exercice qu'est la caricature (fig. 30, 31) et plusieurs ouvrages font référence à la concierge⁵⁰ mais ce n'est qu'à partir du milieu, fin du XX^e siècle que le cinéma va dépeindre le portrait de la concierge portugaise.

49 BRONNER, Gérard et STEBE, Jean-Marc, Op.cit., p.98

50 En 1841, James Rousseau rédige « Physiologie de la portière » dans lequel il tente de dresser le portrait de la concierge par le biais de plusieurs thématiques telles que « Les étrennes », « Les tracasseries de la portière », « Le mari de la portière » ou encore « Intérieur du ménage de la portière », et bien d'autres ... Ces thématiques sont le résultat d'une vision caricaturale de l'auteur, raison pour laquelle les informations issues de cet ouvrage sont à prendre au second degré dans cette étude.



fig. 30, 31⁵¹
Caricatures masculines tirées d'un journal satirique en 1878

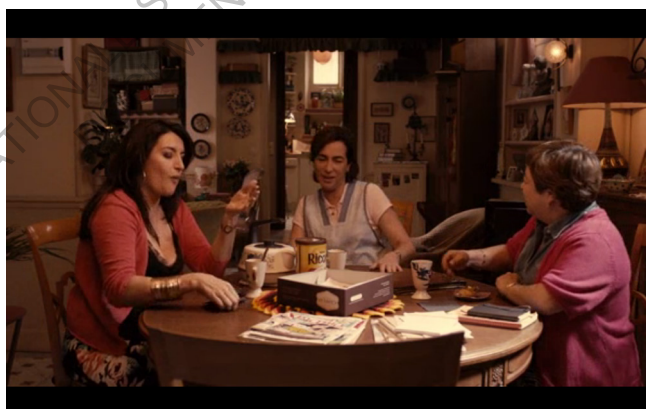
51 VEUVE, Philipon et cie, « Petit journal pour rire », illustrations caricaturales issues du journal satirique numéro 161, 1878.



52
fig. 32, 33
Caricatures féminines datées de la fin du XIX^e siècle.

52 (haut) DAUMIER, Honoré, *Physiologie de la portière*, Ed. Aubert et Cie, Lavigne, Paris 1841.
(bas) Caricature du XIX^e siècle, *La concierge au chat*, Plume aquarellée 17x13cm, auteur inconnu.

Ainsi, à la différence des caricatures issues du XIX^e siècle, précédemment présentées, le cinéma du XX^e, mais plus encore du XXI^e siècle insiste fortement sur le microcosme portugais dans lequel vivent la grande majorité des concierges parisiennes de cette même époque (fig. 34-39)⁵³



53 De haut en bas:
ANTY, Isabelle, Op.cit.,
JEUNET, Jean-Pierre, Op.cit.,
ALVES, Ruben, Op.cit.



fig. 34-39 ⁵⁴

Extraits de films présentant trois gardiennes portugaises.

54 ALVES, Ruben, Op.cit.

Le portrait de la concierge portugaise est particulièrement mis en avant dans le film « La cage dorée » par le biais de nombreux clichés: Maria est concierge dans un immeuble bourgeois, elle est mariée à José, qui travaille dans le bâtiment. Tous les deux sont portugais et sont venus en France pour tenter d'échapper à la crise et subvenir aux besoins de vie familiale. La sœur de Maria est également venue en France pour « faire des ménages », elles se côtoient quotidiennement avec la domestique portugaise d'une famille bourgeoise voisine et sortent régulièrement dans un bar portugais (reconnaisable grâce à la légendaire Superbock). José, le mari bricoleur espère réunir assez d'argent pour acheter la maison familiale au Portugal et ainsi, y retourner pour y vivre.

De cette analyse cinématographique, dont on perçoit une évolution du statut et du rôle de la concierge au fil du temps, se dégage, certes, une vision caricaturale de celle-ci, mais elle servira de clé d'entrée pour la suite de cette étude car elle présente et problématise certains aspects de la vie des gardiens travaillant dans le secteur privé, que l'on peut vérifier sur le terrain actuellement.

Il est important de souligner que depuis peu, certains auteurs prennent conscience de la professionnalisation du métier de gardien, et de l'impact que cela crée sur la vie sociale des habitants.

• Cité

Ainsi, en 2015, Jacques Audiard réalise « Dheepan »⁵⁵, un long métrage mettant en scène l'arrivée d'une famille de réfugiés en France. Ceux-ci s'installent en banlieue parisienne. Afin de pouvoir être logés, le père de famille prend le poste de gardien au sein d'une cité. C'est alors toute la famille qui s'installe dans une loge de rez-de-chaussée, au coeur de la vie de la cité. Les premiers signes de professionnalisation du métier apparaissent à peine, mais l'interprétation du rôle de gardien prend d'autres horizons. Bien qu'il est employé pour les tâches d'entretien quotidiennes, sa présence, masculine, est surtout montrée comme un moyen d'apaiser les conflits (fig. 40-44).

55 AUDIARD, Jacques, *Dheepan*, long métrage, 2015.

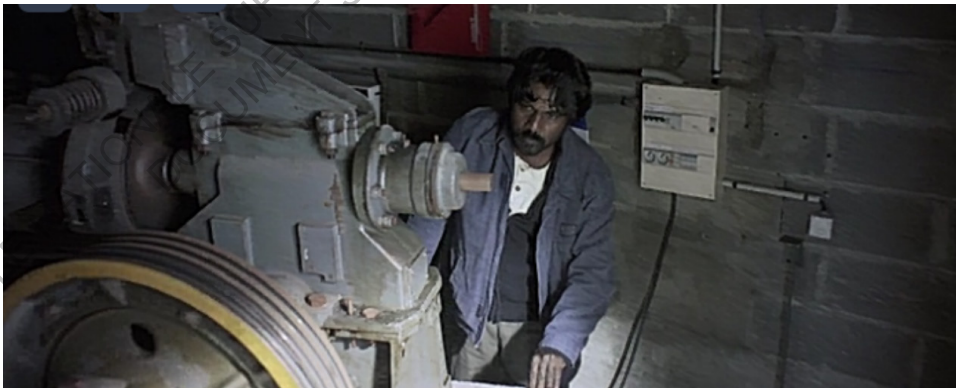




fig. 40-44 (page de gauche et droite)

Jacques Audiard nous propose une autre représentation du concierge, nécessitant plus de compétences techniques, et travaillant sur un plus grand site. Les enjeux ne semblent alors pas les mêmes. D'ailleurs, il n'est pas considéré comme un concierge dans le scénario, mais bien comme un gardien.

Ainsi, le cinéma, qui participe à la métamorphose d'un mythe légendaire, porte un regard rétrospectif sur une époque. En effet, la redondance des scénarios mettant en scène la figure de la concierge montre l'importance et l'intérêt que celle-ci suscite dans un contexte où elle tend à disparaître, mais elle se réfère cependant toujours au mythe urbain, né au XIX^e siècle et qui a perduré durant le XX^e siècle. Cependant, nous constatons depuis peu une légère prise de conscience de l'évolution actuelle que le métier subit, du passage de l'appellation de concierge à gardiens, et des enjeux contemporains qui lui sont liés dans la conception de la ville.

SPÉCIALISATION ETHNIQUE : NAISSANCE D'UN MICROCOSME PORTUGAIS

La plupart des gardien(ne)s qui ont été interviewé(e)s dans le cadre de cette étude, sont d'origine portugaise⁵⁶. Non pas par choix, mais parce qu'ils représentent une grande majorité des gardien(ne)s exerçant dans le secteur privé et qu'il est donc plus facile de les rencontrer. Quelles sont les raisons de cette spécialisation ethnique ?

[Les crises migratoires]

• Première vague

La France a connu deux grandes vagues d'immigration portugaise, faisant suite à une crise politique et financière. La première fait suite à la première guerre mondiale, et s'est étalée de 1916 à 1931⁵⁷. En effet, le Portugal entre en guerre en 1916 et envoie en France une partie de sa main d'oeuvre. Cette mobilisation militaire provoque un important courant migratoire : on compte alors un peu plus de 22000 travailleurs portugais⁵⁸, dont près de la moitié restera en France après la guerre, incitant leur famille à les rejoindre et travaillant pour la plupart dans l'industrie. La France propose alors au Portugal de signer un accord de main d'oeuvre qui permet aux travailleurs portugais de

56 Sur les sept personnes interviewées dans le cadre de cette enquête, une est à la retraite, un travaille pour le secteur public, et cinq pour le privé. Parmi ces cinq derniers, quatre sont des femmes d'origine portugaise.

57 Avant le XX^e siècle, l'immigration portugaise était si peu élevée qu'elle n'était pas recensée.

58 Les chiffres énoncés dans cette partie, qui retrace l'histoire de l'immigration portugaise en France, sont issus du site officiel du musée de l'histoire de l'immigration. URL : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/portugais>

venir légalement en France, ce à quoi s'oppose le Portugal. Il en découle les premiers signes d'une immigration illégale. Durant la crise des années 1930, la France connaît une chute de l'immigration portugaise voire même un retour des portugais dans leur pays si bien qu'il n'y avait plus que 28 000 Portugais en France à la veille de la seconde guerre mondiale.

• Deuxième vague

La deuxième grande vague d'immigration débute à partir des années 1950 et est liée à différents facteurs.

Premièrement, la majeure partie de la population portugaise «vit dans une situation misérable» et «le sous-emploi et le chômage frappent une part importante de la population active»⁵⁹. L'émigration vers la France offre alors l'opportunité d'être mieux rémunéré qu'au Portugal et des réseaux de migrations clandestins se mettent en place. Ceux-ci sont «très coûteux et exigent d'importants efforts physiques», raison pour laquelle beaucoup d'hommes vont s'y adonner. Ainsi, en 1969, ce sont «1 10 614 portugais qui entrent en France»⁶⁰.

Puis, une grande partie des départs du Portugal vers la France, s'explique par la mise en place du régime dictatorial de Salazar. Les portugais opposés à ce régime viennent alors trouver refuge en France dans l'espoir de trouver un travail⁶¹. Le site officiel de l'histoire de l'immigration ainsi que: «Plus largement, l'étouffement des libertés, la répression, le maintien par le régime de hiérarchies sociales rigides, le faible investissement dans l'éducation»⁶² provoquent les départs de la population»⁶²

Enfin, une partie de la classe populaire portugaise est représentée par une population qui réside dans la campagne et souhaite améliorer ses conditions de vie ou «quitter le milieu paysan»⁶³. L'inflexibilité des structures sociales ne permet pas à cette partie de la population de connaître une progression sociale, et va ainsi accentuer les mouvements d'émigration, dans l'objectif d'améliorer son statut social ou celui de sa descendance. En 1964, la France régularise les entrées clandestines des portugais, pour

59 Informations issues du site officiel du musée de l'histoire de l'immigration. URL : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/portugais>

60 Ibid.

61 Beaucoup de chercheurs et d'enseignants sont touchés par le régime dictatorial et craignent l'emprisonnement, tous comme les étudiants, dont bon nombre ont participé à des mouvements contestataires.

62 Informations issues du site officiel du musée de l'histoire de l'immigration. URL : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/portugais>

63 Ibid.

des raisons économiques⁶⁴ mais également dans le but de diminuer l'immigration extra-européenne. Parallèlement, en 1965, l'Espagne autorise le passage des clandestins sur son sol, ce qui rend le prix du voyage moins onéreux et donc plus accessible. De nombreux femmes, enfants, et «vieillards»⁶⁵ vont ainsi rejoindre la France et «en dix-sept ans, les Portugais en France passent de 20 000 (1958) à 750 000 (1975)»⁶⁶.

•Troisième vague

La chute de la dictature portugaise suite à la révolution des Œillets en 1974, a donné lieu à la suspension de l'immigration portugaise légale en France. Une grande partie de la population retourne dans son pays d'origine et «pour les nouvelles élites du pays, l'émigration doit désormais appartenir au passé et disparaître avec l'avènement de la démocratie et l'entrée du Portugal dans l'Europe»⁶⁷.

Cependant, depuis 2008, la crise mondiale touche violemment le Portugal et entraîne une nouvelle émigration massive vers la France, et l'Europe en général, les salaires y étant plus élevés.

*Cette résurgence des départs massifs est vue au Portugal comme un échec des élites au pouvoir depuis 1974 et comme un retour en arrière, signe que le pays ne sera jamais un pays européen et moderne comme les autres.*⁶⁸

Cette nouvelle crise migratoire est encore en cours actuellement. Le récit d'Elizabeth Oliveira, gardienne au 76, avenue Mozart dans le 16^e arrondissement de Paris en est l'illustre témoignage : Elizabeth est née en France, de parents portugais, et a grandi dans une loge. Elle est retournée au Portugal en 2001 avec sa fille, suite à un divorce, pour renouer avec ses racines. Douze ans après, à l'âge de 43 ans, elle est venue rejoindre son nouvel ami à Paris, pour des raisons économiques mais surtout familiales, dans le but d'élever son deuxième enfant né d'un second mariage. Le père d'Elizabeth a lui aussi fuit le Portugal durant la deuxième crise d'immigration, elle raconte :

64 Informations issues du site officiel du musée de l'histoire de l'immigration. URL : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/portugais>, « Les Portugais sont perçus comme des travailleurs sérieux et dociles ».

65 Ibid.

66 Ibid.

67 Ibid.

68 Ibid.

Il est évident que cette nouvelle vague d'immigration est différente, ce n'est plus la cage dorée, ceux qui émigrent aujourd'hui ont pleine conscience qu'ils ne vont pas réussir à mettre beaucoup d'argent de côté pour se faire construire une maison là-bas. La crise est mondiale et les salaires ne permettent plus d'économiser grand chose. Quant aux maisons, quand on a 40 ans, elles sont déjà construites ou achetées et il faut continuer à les payer. Je me suis habituée à ma nouvelle maison de poupée, à ma nouvelle profession, au Portugal j'étais enseignante, et je m'habitue au fait de ne pas avoir ma fille à mes côtés, et d'avoir laissé mes amis. Mais je ne m'habitue pas au fait de voir le Portugal partir à la dérive. Mon père n'avait plus rien à perdre quand ce matin d'octobre 1965, à l'âge de 17 ans, il revêtit son habit du dimanche, chaussa l'unique paire de chaussure qu'il avait et s'enfuit à la rencontre de son passeur. Cet adolescent fit la plus grande partie du trajet à pied, jusqu'en France en ayant faim et soif, simplement parce qu'il voulait pouvoir porter des pantalons sans revers. 40 ans après, j'ai fait le même trajet, mais moi je suis venue en avion, j'ai payé un transporteur pour emmener mes effets personnels, et je n'ai pas voyagé avec mes plus beaux habits parce que j'en possède plusieurs. La différence entre l'immigration des années 60 et celle d'aujourd'hui se résume à peu près à ceci, mon père a émigré parce qu'il n'avait rien à perdre, moi c'est pour ne pas tout perdre. ⁶⁹

69 Extrait de l'enquête réalisée avec Elizabeth Oliveira, le 12 décembre 2016. Cf livret «L'éloge des gardiens, Portraits Elizabeth»

[L'impact sur le métier de concierge]

La plupart des immigrés portugais issus de la seconde vague d'immigration viennent de milieux modestes, voire pauvres⁷⁰. La moitié des immigrants se concentrent alors en région parisienne et sont employés dans le secteur industriel. Mais ils furent surtout très nombreux à rejoindre le secteur du bâtiment (fig. 45), afin de réaliser les grands chantiers de Paris de cette époque (les grands ensembles notamment, mais aussi la tour Montparnasse, la construction du périphérique, ainsi que la Défense un peu plus tard). Cette main d'oeuvre ouvrière peu qualifiée mais sous-payée et travailleuse répond aux attentes des différents entrepreneurs, qui les embauchent ainsi massivement.

C'est en 1960, que l'arrivée des femmes connaît un grand essor, rejoignant leurs proches ayant déjà émigré quelques temps plus tôt. Parallèlement, la sécurité se renforce à Paris, et même si la concierge se voit encore assumer son rôle de surveillance, les dangers sont amoindris et son poste demande ainsi moins de qualifications (ce qui implique un sous-paiement). Les femmes portugaises, issues pour la plupart d'un milieu modeste et sans qualifications particulière, vont alors majoritairement être embauchées en tant que concierge⁷¹. A cela s'ajoute le fait qu'un grand nombre d'entre elles ont donné naissance à des enfants sur le sol français, ce qui les incitera à chercher une loge parisienne : elles peuvent ainsi élever leurs enfants tout en étant logées, et tenter de mettre de coté afin de devenir propriétaire en France ou surtout au Portugal⁷².

Un microcosme portugais s'est alors développé et de nombreuses associations sont nées afin de pouvoir échanger, créer, développer entre portugais. L'une d'entre elles, des plus connues, crée il y a quarante ans au lendemain de la chute de Salazar, s'appelle L'Association des Originaires du Portugal. Elle compte désormais 445 membres et permet diverses activités liées au Portugal telles que des soirées fado, du football, mais aussi des cours de langues portugaises. Plusieurs associations sportives ont également vu le jour quelques années après, ainsi que des bars conviviaux, nés dans un premier temps de manière informelle. «Ainsi en 1972 il y avait déjà une cinquantaine d'associations portugaises et, à la veille de la chute de la dictature, le 25 avril 1974, elles étaient environ quatre-vingt»⁷³.

70 Les liens entre cette deuxième vague d'immigration et la première sont indirects (régions d'installation, secteurs d'activité, région de provenance)

71 Elles sont également nombreuses à devenir ouvrières ou domestiques.

72 Cf enquête Elizabeth Oliveira, Julia Ferreira et Lourdes Fernandes, toutes les trois gardiennes à Paris dans le secteur privé et propriétaires à Paris ou au Portugal, dans « L'éloge des gardiens. Portraits »

73 VOLOVITCH-TAVARES, Marie-Christine, *Les phases de l'immigration portugaise, des années vingt aux années soixante-dix*, Article paru en 2011. URL : <http://barthes.ens.fr/clio/revues/AHI/articles/volumes/volovitch.html>



fig. 45

France 1963. Travailleurs immigrés portugais travaillant sur un chantier © Paul Almasy/AKG-images/Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

Julia Ferreira, gardienne au 4, rue de la Jonquière dans le 17^e arrondissement de Paris, également originaire du Portugal, témoigne de l'importance de ces microcosmes à l'échelle du quartier⁷⁴ :

Enquêteur : L'amie que vous connaissez dans la même rue, vous l'avez rencontré à Clichy ?

Julia Ferreira : Non, c'est son mari, c'est un voisin à moi du Portugal où on a grandi ensemble. Après chacun on s'est marié alors on s'est séparés, on s'est perdu de vu quoi. Et puis ensuite, moi je suis venue ici, je suis là depuis .. 25 ans. Lui, il est là depuis 12 ans je crois. Une fois, je suis allée manger à un restaurant portugais ici à coté, près du pont Cardinet, je ne sais pas comment elle s'appelle la rue, et puis on était là, j'étais avec mon amie et puis son mari vient et puis je le regarde comme ça et puis je lui dis 'mais je te connais toi !' [rire] Et donc voilà c'est comme ça qu'on s'est retrouvés et puis heuu, parce que je ne connaissais pas trop sa femme. C'est la qu'on s'est mis à parler, à se voir et tout et puis voilà [rire] Le monde est petit hein..

Cette approche historique nous permet en premier lieu d'appréhender la figure du gardien d'après son passé. Portier, puis concierge, il a suivi l'évolution sociétale que tendait à prendre le monde urbain dans lequel il a évolué. Logé dans une maison à allée puis dans un immeuble à appartements, on ne peut dissocier l'évolution de son statut professionnel (qui n'était pas encore considéré comme tel) de la métamorphose des formes urbaines de la ville. De nombreuses représentations se sont alors inspirées de cette figure emblématique, pour s'en moquer, pour la complaire, ou encore parce qu'elle évoque une certaine fascination, en ce qu'elle constitue une sorte de mythe urbain. Nous voyons apparaître actuellement un phénomène de professionnalisation du métier qui tend à élever le statut social du gardien, mais qui le met également en péril puisqu'on constate que son métier est en voie de disparition. De ce constat, il paraît essentiel de s'intéresser à ce phénomène de professionnalisation et des enjeux qu'il pose envers notre quotidien, en tant que citoyen mais aussi en tant qu'habitant.

74 Cf enquête avec Julia Ferreira dans « L'éloge des gardiens, Portraits », gardienne dans le 17^e arrondissement depuis 4 ans, habite en France depuis 26 ans.

1.2. Professionnalisation du gardien : déclin et renaissance

PROFESSIONNALISATION : DE LA CONCIERGE AU GARDIEN

[Législation]

Jusqu'au XX^e siècle, le portier puis la concierge étaient considérés comme domestiques. Malgré le fait qu'ils se différencient de ceux-ci par leur statut ambigu, étant à la fois au service du propriétaire et du locataire, aucun cadre législatif n'encadrerait leur activité. Par ailleurs sans salaire fixe, les concierges se voyaient rémunérés au moyen de biens matériels (morceau de charbon entre autres) mais aussi par l'acquisition d'une loge et des étrennes à la fin de chaque année. Le 13 janvier 1939⁷⁵, une loi est votée et définit enfin le premier statut des concierges. Depuis, les textes régissant la profession n'ont cessé d'évoluer mais ce métier, tout juste reconnu comme tel, marquera réellement ses premiers signes d'évolution lors de l'abandon du cordon en 1958⁷⁶. Bien que des réglementations, concernant les tâches à accomplir par le concierge au sein de l'immeuble commencent à apparaître, on ne sait toujours pas exactement ce qu'on attend de lui. Elisabeth, gardienne au 76 avenue Mozart à Paris depuis quatre ans, a pu constater les évolutions au sein du milieu puisque ses deux parents avaient une loge à Bois-Colombes, dans laquelle elle a grandi avec son frère, lui même devenu gardien également.

75 Information tirée de la gazette «L'écho des concierges», URL : <http://www.lechodesconcierges.com>

76 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, Op.cit, p.36

Elizabeth : Ca a été réglementé très très tard, parce qu'avant effectivement le gardien était, enfin c'était un concierge, il ne recevait pas de salaire, il était logé pour ouvrir la porte parce qu'il n'y avait pas d'électricité, donc au cordon, donc de temps en temps on leur filait un morceau de charbon pour se chauffer, mais ils n'avaient pas de salaire non. D'où les étrennes, donc les gens venaient avec une enveloppe à la fin de l'année. Moi le système d'étrennes ici, j'en veux vraiment pas. Parce que j'ai le 13eme mois. Mais effectivement ça a été réglementé très très tard, la convention collective est extrêmement vague aussi, c'est à dire que rien n'est ni blanc ni noir, c'est par exemple, le problème des clés ...

La Convention Collective Nationale (CCN) des Gardiens, Concierges et Employés d'Immeubles, signée en décembre 1979 a permis «d'unifier le statut des gardiens et employés d'immeubles du secteur privé et aussi [de définir] les conditions de travail et de rémunération»⁷⁷. Ce premier pas engage les premiers signes de professionnalisation du métier de concierge et s'accompagne ainsi d'une nouvelle appellation : nous parlons désormais du gardien de l'immeuble. Les gardiens employés par le secteur privé travaillent ainsi sous la couverture d'un contrat de travail signé entre le gardien et le propriétaire ou la copropriété, lui-même régit par la convention collective. Le métier évolue de manière interne et les tâches qui sont accomplies ne sont plus les mêmes que celle associées à la concierge d'antan. Cette convention est régulièrement mise à jour par des avenants, elle « évolue pour s'adapter à l'actualité des conditions de la profession »⁷⁸. L'un de ces derniers avenants (2013) a particulièrement marqué l'évolution sociale du statut du gardien, quoique lente et faible, en réduisant leurs horaires de travail : le temps de travail est ainsi passé de 50 heures par semaine pour un temps complet, à 47,5 heures, ce qui correspond à une réduction d'une demie-heure de travail par jour. De nombreuses pancartes de loge ont ainsi été remplacées, réduisant la disponibilité du gardien au sein de l'immeuble et lui permettant de s'adonner à d'autres activités.

De nombreux gardiens ne travaillent cependant pas à temps complet, et se voient ainsi rémunérés d'un salaire qui ne leur suffit pas pour vivre. Ceux-ci ont alors recours au cumul d'emploi, malgré le fait que leur contrat l'interdise, diminuant ainsi l'efficacité du système de surveillance au sein de l'immeuble. Lors de plusieurs enquêtes menées auprès de gardiennes travaillant dans le secteur privé, on constate rapidement

77 Information tirée de la gazette «L'écho des concierges», URL : <http://www.lechodesconcierges.com>

78 Ibid.

que l'image de la concierge qui « rend service » a laissé des traces et s'exacerbe aujourd'hui plus ou moins en fonction des quartiers et du niveau social des habitants de l'immeuble. Ainsi, l'ambiguïté dont fait preuve le statut du gardien depuis le XIX^e siècle perdure toujours et remet en question la responsabilité du gardien. En effet, celui-ci se trouve dans une position délicate, partagé entre l'idée de vouloir rendre service et celui d'être cadré par une convention collective qui reste très floue à cet égard.

Elizabeth : C'est comme moi, je ne rentre jamais chez les gens sans les prévenir avant .. Même la femme de ménage hein, si elle me dit – Vous pouvez ouvrir la porte ? Je dis non, je suis désolée mais non. On sait pas si elle vient d'être virée ou pas euh.. non non je ne veux pas. Et c'est ça .. je pense qu'il devrait y avoir de la formation, parce que bien souvent les gardiennes ne savent pas comment réagir, elles veulent tellement rendre service et tellement bien faire, que quelques fois, ils se mettent dans des situations très délicates ..

Elisabeth, très consciente de l'importance portée à rendre service et des risques qui en découlent, regrette le manque d'encadrement. Elle précise que rien dans son contrat ne fait référence aux « journaux, clés, colis », et pourtant il n'est pas rare de confier son double au gardien, de lui laisser le droit de signer un avis de réception et même de recevoir des colis. Elle illustre notamment les possibles dérives de la responsabilité que prend le gardien lorsqu'il accepte de « garder les clés » des habitants, en racontant un fait vécu par une autre gardienne.

Elizabeth : j'avais entendu un gros soucis d'une gardienne qui avait été mise en examen par rapport à un vol qui avait lieu sans effraction, puis finalement on s'est rendu compte après que c'était l'ex-copain de la propriétaire qui était venu, qui avait gardé un double des clés, qui était venu nettoyer l'appart. Pas d'effraction donc au début ils ont cru que c'était la gardienne donc grosse dépression, et puis elle est partie.

En effet, la CCN laisse sous-entendre que ce n'est pas conseillé, mais ne l'interdit pas: «Le gardien n'est pas tenu de recevoir les clefs des occupants de l'immeuble sauf accord des parties»⁷⁹. Ainsi, si la CCN stipule que le gardien n'est pas obligé de

⁷⁹ Extrait de l'avenant 88 de la Convention collective nationale des Gardiens, Concierges et Employés d'immeubles, Brochure n° 3144, 11 janvier 2016. URL : http://www.journalofficiel.gouv.fr/publications/bocc/pdf/2016/0018/boc_20160018_0000_0011.pdf

garder les clés des habitants de l'immeuble, Elizabeth précise qu' «on ne vous met pas non plus en garde sur le fait que si vous les gardez, même une procuration ne vous protégera pas». Elle remet également en question les étrennes qu'elle ne souhaite pas recevoir pour deux raisons : d'une part, elle reçoit le treizième mois⁸⁰ ce qu'elle estime suffisant, et surtout, elle craint que cette somme d'argent ne se retourner contre elle :

Elizabeth : C'est à double tranchant les enveloppes, parce que, bon ici j'ai pas à me plaindre, mais je sais qu'il y a des gens, sous prétexte qu'ils vous donnent 50€, ou 100€, ils peuvent vous emmerder, matin, midi, soir, vous envahir la loge de colis tous les jours ! Alors moi j'ai coupé court, et si je rend service c'est parce que j'ai envie de rendre service.

Face aux nombreux avenants qui s'ajoutent chaque année à la CCN, les gardiens semblent être méconnaissants vis-à-vis de leur droits liés à l'exercice de leur profession. Déjà en 1928, apparaît la nécessité de palier aux manques d'informations et de défendre l'intérêt de la corporation. Ainsi est créé « L'écho des concierges », un journal né de la fusion de la chambre syndicale des concierges et de la Chambre syndicale des représentants de la propriété. A ses débuts, le journal était subventionné par la mairie de Paris. Devenu aujourd'hui un organe de référence en matière d'offre et de recherche d'emploi dans le milieu, il est devenu indépendant et libre de tout parti et de tout syndicat.

D'autre part, la souplesse sous-entendue par le manque de précision de la convention collective engendre une application au cas par cas sur le terrain. En effet, chaque contrat signé dans le secteur privé est différent, unique, afin de répondre aux besoins spécifiques de l'immeuble. Ainsi, chaque gardien exerce son métier de manière plus ou moins différente selon les clauses qui régissent son contrat, et les questions qui circulent au sein du réseau de gardiens ne trouvent alors pas de réponses certifiées.

Elizabeth : Quand ça n'apparaît pas dans la convention collective, il faut se référer au code du travail. Par exemple, monter sur une échelle. Parce qu'après vous entendez de tout aussi .. - Han on n'a pas le droit de monter sur une échelle de plus de 3 marches ! - Ha bon ?! Je regarde sur la convention collective, en fait, il n'y a rien de marqué ! [...]
Et en fait, on se réfère au code du travail qui vous dit que vous pouvez monter à la hauteur que vous avez envie, où que

80 « Les salariés justifiant d'une présence complète pendant l'année civile perçoivent avec la paie de décembre une gratification égale au salaire mensuel brut contractuel acquis à cette date. » Cette gratification du treizième mois est ajouté dans l'avenant n° 73 (2008) de la CCN.

vous vous sentez en sécurité, si vous avez le vertige et bien vous ne montez pas. Par contre l'obligation de votre employeur, c'est de vous fournir un matériau costaud, solide, qui vous permette de vous sentir en sécurité. Donc si vous avez peur de monter parce que c'est pas solide, Vous avez complètement le droit de refuser !

Elisabeth se souvient de ses prises de fonction en 2013 : alors qu'elle occupe une loge au rez-de-chaussée d'un immeuble du 16e arrondissement, Elisabeth se voit confier la réception de colis qu'elle doit stocker dans sa loge, qui correspond également à appartement. Ne sachant pas si elle était autorisée à le faire, par manque de clarté dans son contrat, elle appelle le syndicat des concierges. Celui-ci lui répond que pour apporter des réponses à ses questions, elle doit au préalable payer 230 euros afin d'adhérer au syndicat.

Reprenant ainsi cette idée de former un intermédiaire entre les textes législatifs et leur application sur le terrain, Elisabeth et son frère décident de s'adresser au plus grand nombre en créant un groupe sur le réseau social Facebook intitulé « Gardien(ne) s d'immeuble à Paris » dans lequel ils réinterprètent la convention collective de manière simple et accessible à tous. Suite à la création de cette page qui suscite un réel engouement (3000 membres), surtout auprès de la communauté portugaise, Hermano Sanchez Ruevo, le maire adjoint à la mairie de Paris et également issu de la communauté portugaise, rencontre Elisabeth et lui propose de monter une association. Ainsi, en 2015 démarre l'activité de l'association ALMA, présidée par Elisabeth Oliveira.

Elisabeth : Honnêtement, bon, il m'a tannée pendant des mois. Parce que je sais, je sais que si je me mets dans un truc, il faut le faire bien quoi. Et association, et puis communauté portugaise, il y a une connotation quand même, il y a tellement d'associations portugaises que .. Mais nous on n'est pas une association portugaise ! On est une association pour les gardiens d'immeubles de Paris, point final.

Enquêteur : Et alors, Alma, ça veut dire quoi ?

Elisabeth : Alors, je voulais un nom, vu que la majorité est portugaise, je voulais un nom qui reprenne un peu le Portugal, mais pas que, puisque c'est dirigé vraiment à tous les français, on galérait, et puis un jour Hermano dit Alma, et là, paf ! Alma, ça veut dire âme en portugais, donc le gardien est l'âme de l'immeuble ; et Alma, l'un des points référents de Paris c'est le pont de l'Alma aussi, et l'association fait le pont entre les gardiens et les autorités, donc c'est ...

Cette association, toujours en cours de création, est composée d'une équipe de bénévoles qui réunit une présidente, deux avocates, une psychologue et un trésorier. Cette structure permet de répondre officiellement aux questions des gardiens concernant leurs droits. Ceux-ci envoient leurs contrats de travail ainsi que leurs dernières fiches de paie qui sont étudiées par « l'équipe juridique Alma » afin d'avoir un retour. L'étude des fiches de paie permet de contextualiser le travail du gardien en question. En effet, actuellement dans le secteur privé, le salaire du gardien est calculé selon son temps de travail, les tâches qu'il accomplit au sein de l'immeuble, ainsi que le type de catégorie du logement. Prochainement, ALMA prévoit de créer un Guide des Droits et Devoirs, qu'ils distribueront aux gardiens, syndic et propriétaires afin de faire valoir leurs droits.

Ainsi, l'ambiguïté qui règne autour des droits et devoirs du gardien semble prépondérante. Cela fait suite aux nombreuses manières d'exercer le métier de gardien, qui dépendent du type de contrat, du site, des habitants. Quelques subterfuges sont alors mis en place afin de palier à la méconnaissance des gardiens vis-à-vis de la législation dans un contexte où celle-ci tente d'encadrer un métier qui se professionnalise de plus en plus. Cependant, ce type d'association, ou de journal est réservé principalement aux gardiens employés par le secteur privé, dont chaque cas est différent.

[Rupture]

Les années 1950-1960 connaissent une grande expansion du nombre de logement social, impliquant des opérations de construction de grande échelle. Ce besoin croissant de construire du logement répond à la période d'après-guerre, marquée par une destruction massive du bâti existant. Ainsi, le développement de grands ensembles apparaît en périphérie des villes, et permet de reloger la population. Ce passage de l'ilot à la barre souhaitant favoriser la mixité sociale laisse en réalité place à une ségrégation de la population puisque reléguée en périphérie des centres urbains. A Paris spécialement, ces logements sont gérés par les offices HLM (Habitat à Loyer Modéré) faisant suite aux HBM (Habitat Bon Marché) lancés par l'impulsion des fondations philanthropiques et hygiénistes Lebaudy et Rothschild au début du xx^e siècle. C'est d'ailleurs dans une volonté d'« éduquer et de sensibiliser »⁸¹ le peuple français à ces nouvelles mesures hygiénistes que sont embauchés les premiers gardiens et concierges dans ce nouveau type d'habitat. Actuellement de plus en plus nombreux, les gardiens employés par les offices HLM sont régis par leur propre convention collective.

81 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, Op.cit., p.40

Sandrine Lara : non ce n'est pas la même chose car ce qui distingue le privé ou public est la convention collective .. En effet, elle est différente que l'on soit en privé ou en public .. ainsi les gardiens des HLM relèvent de la convention 3190 et les gardiens du privé de la 3144 . De ce fait le contenu du contrat de travail est différent d'un statut à un autre

82

Ainsi le secteur public et le secteur privé fonctionnent différemment, ils ont chacun leurs codes, leur législation, ce qui se répercute sur la pratique du métier de gardien. En effet, si dans le secteur privé chaque contrat signé entre l'employeur et le gardien est unique, différent et laisse beaucoup de souplesse dans l'interprétation des clauses de ce-dit contrat, le secteur public est quant à lui plus directif et normalisé.

Elisabeth : Et puis c'est surtout la différence avec le public, c'est que les contrats sont établis en fonction des besoins de l'immeuble, donc chaque contrat est complètement différent du gardien d'à côté en fait. Alors que dans le public, il y a des normes, il y a des bases, des règles, et puis il y a une structure, c'est hiérarchisé, quand vous avez un soucis, vous avez une aide juridique, psychologique, alors que nous non, vous êtes tous seul contre l'immeuble.

Les salaires sont plus élevés dans le public que dans le privé et les tâches à accomplir sont encadrées par un contrat de travail qui explicite le degré de responsabilité du gardien. La plupart des gardiens employés par le secteur public ont une loge dissociée de leur appartement⁸³, et leurs horaires de travail sont ainsi plus respectés. En effet, dans le secteur privé, il est très fréquent que la loge corresponde à la fois au lieu de travail mais aussi au logement personnel. Les gardiens se voient alors fréquemment sollicités en dehors de leurs horaires de travail.

Pierre : Ah ba là c'est le syndic c'est du privé. Ah ba il fait ce qu'il veut le syndic. Moi j'connais, il va vous dire euh – Vous travaillez du lundi au dimanche, et puis si à 2 heures du matin j'oublie mes clés, je toque à votre porte. Et il faut vous ouvrir hein .. Non, nous dans le public, on fait 45h, mais par contre on a le droit de dire – Ecoutez, il y a un numéro d'urgence là, et puis vous appelez le numéro d'urgence. On va pas nous embêter à 2h du matin !

82 Extrait d'une discussion au sein d'un groupe de discussion privée facebook « Gardien d'immeuble, gardienne et employé(e)d'immeuble », Octobre 2016

83 Bien qu'il existe toujours des loges-logements, ou encore qu'il faille passer par la loge pour accéder à son logement, ce qui est délicat pour la famille du gardien, ou pour le gardien lui-même lorsqu'il est remplacé mais qu'il reste sur place.

Par ailleurs, dans ce type d'ensemble d'habitation, au nombre de logements souvent élevés, les contrats stipulent clairement l'interdiction de distribuer le courrier sur le paillason, ainsi que celle d'exercer un cumul d'emploi. En effet, les gardiens du secteur public sont embauchés pour surveiller mais surtout affirmer une cohésion sociale au sein de la résidence, raison pour laquelle ils sont embauchés à plein temps et se voient attribuer une loge de fonction. Pierre explique que cette différence (entre secteur public et privé) dans la signature des contrats est liée à la taille du site dans lequel travaille le gardien :

Pierre : Elles, elles voyaient la gardienne, euh je fais le ménage, je fais le courrier, je regarde qui c'est qui rentre, donc il y un immeuble, une entrée, moi j'en ai 16 ! Moi il faut que je me promène partout ! Mais y en a, elles sont devant leur immeuble, et elles regardent qui c'est qui sort, qui c'est qui rentre, d'autres elles font le repassage machin, euh interdit ! Ou les courses à la petite dame ! Interdit aussi !

On observe ainsi que le travail du gardien, dans le secteur public, est plus codifié, que son statut est professionnalisé car les qualités requises sont plus techniques (nécessitant souvent des formations), encadrées et rémunérées que dans le privé, et qu'il tend à vouloir mettre une distance entre lui et le locataire afin de rejeter l'image esclavagiste de la concierge.

Ainsi, un fossé se creuse entre les secteurs privé et public et engendre différentes manières d'exercer ce métier. Cet écart est lié aux différentes législations qui régissent la profession ainsi qu'aux formes bâties qui en découlent. Les enquêtes menées auprès des différents gardiens révèlent qu'au sein même de la branche privée, une hiérarchisation s'est installée. En effet, une grande partie du parc de logement est désormais gérée par les promoteurs immobiliers qui, eux-mêmes, revendent les biens à des SEM (Société d'Economie Mixte) telles que les bailleurs institutionnels, dont Elogie⁸⁴ fait parti. Les SEM sont des organismes privés qui détiennent ainsi des parts immobilières dans leurs capitaux (comme par exemple BNP paribas immobilier, caisses de retraites mais aussi des constructeurs), et qui dépendent donc de la même convention collective que les gardiens employés par un syndic. Pourtant, Pierre, gardien employé par Elogie depuis quatorze ans, explique qu'il ne considère pas dépendre du secteur privé. En effet selon lui, malgré le fait que chaque bailleur a sa propre politique, ils sont tenus de construire de plus en plus de logements (sociaux essentiellement), afin de répondre aux attentes de la Mairie de Paris. Cela sous-entend ainsi que si la mairie change de politique, les bailleurs aussi.

84 Elogie est le troisième plus gros bailleur de Paris, après Paris habitat et la RIVP

Pierre est gardien au 137, rue Brancion dans le 15^e arrondissement de Paris, au sein d'une résidence de 30 logements (de catégorie PLI, Plan Logement Intermédiaire), construite en 2014 par le bailleur Elogie. En réalité, il est responsable de 140 logements dans son « secteur » (tous construits par Elogie). Finalement, l'échelle du complexe de logement dont il est responsable, les compétences techniques qui en découlent ainsi que

le type de contrat signé avec l'employeur sont des signes d'une évolution du métier qui réduit le pont entre privé et public, mais qui exclue cependant les gardiens employés par un syndicat. A ce propos, Pierre, qui se considère plus comme un régisseur que comme un gardien, estime que son métier a plus de similitudes avec celui d'un employé d'office HLM que celui d'un gardien qui travaille pour une copropriété. Pourtant, son salaire est calculé en fonction du type de catégorie de logement, ainsi que de ses Unités de Valeur (UV), relevant alors de la convention 3144 (secteur privé).

Pierre : Ba les unités de valeur c'est par exemple, un ascenseur, alors je ne me rappelle plus les chiffres hein, mais par exemple un ascenseur ça sera peut-être 58 unités de valeur, euh un locataire ça va être 20, un parking c'est peut-être 300, toutes les taches ça fait des unités de valeur, et on n'a pas le droit de dépasser 12500 UV. Bon moi je suis largement au dessus, donc on s'est mis à 12500 et puis j'ai une prime de coordination, on va dire ça comme ça. Après, je vous dis, il y en a qui ont 60 logements, et qui n'ont qu'une entrée, moi j'en ai 16 hein quand même, plus le parking, plus 11 commerces !

Lorsque l'on compare le nombre d'UV de Pierre (dépassant 12500 mais dont la limite ne peut en réalité pas dépasser 12000 UV), d'une gardienne travaillant pour un immeuble en copropriété, on constate que le nombre de logements qui leur sont attribués a une importance significative sur la manière d'exercer leur métier et sur la représentation générale de leur profession. Ces unités de valeur peuvent alors être considérées comme la tentative de définir une masse critique, sorte d'équilibre entre l'échelle du site (et donc l'ampleur des tâches quotidiennes qui en découlent) et la cohésion sociale qui s'y déploie (moins le gardien a de tâches à «accomplir», plus il sera disponible pour ses habitants et assurera donc les liens sociaux au sein de l'immeuble).

Auparavant dessinateur industriel, Pierre s'est reconverti et a dû suivre une formation afin d'exercer en tant que gardien. Dans un contexte actuel où 43% des gardiens d'immeubles et concierges n'ont pas de diplôme, la situation de Pierre marque la professionnalisation du métier de gardien. Celle-ci est entre-autres le résultat des avancées

technologiques qui régissent la sécurité du site dans lequel il travaille mais également le signe que celles-ci ne peuvent le remplacer entièrement.

Alors, à Elisabeth qui avance que « finalement on fait tout ce que la convention collective ne dit pas », Pierre répond « De toute façon c'est simple, on a le droit de faire que notre travail ». Cette dichotomie met en avant la rupture entre deux manières d'exercer le métier de gardien inhérents au secteur privé et dont l'une tend à se rapprocher du secteur public. Cette divergence s'observe d'après la législation qui n'est pas vouée à s'appliquer de la même manière étant donné la souplesse de son interprétation lors de la rédaction des contrats de travail. Mais elle s'observe également de manière spatiale car la professionnalisation semble être en lien avec l'évolution des formes urbaines et la manière de s'ancrer sur un territoire.

CONTEXTE ACTUEL : DÉCLIN OU ESSOR ?

[Déclin]

Aujourd'hui, bien qu'il n'est pas évident d'avoir une estimation exacte du nombre de gardiens à Paris⁸⁵, toutes les études contemporaines liées à ce sujet tendent à démontrer de façon générale le déclin de cette profession. En 1874, les concierges sont évalués au nombre de 61 794 à Paris et augmentent jusqu'à 85 000 à la veille de la seconde guerre mondiale. Puis on constate une diminution, passant de 60 000 en 1965 à 24 000 en 1990⁸⁶. En 1997, 93 210 gardiens travaillent dans le secteur privé sur l'ensemble de l'hexagone alors que celui-ci représente 85% du logement en France. Nous pouvons ainsi en déduire que l'autre moitié travaille dans le secteur HLM, ce qui démontre la nécessité de vouloir « gérer certains problèmes »⁸⁷ au sein de celui-ci. Le nombre de gardiens en France ne cesse cependant de diminuer sous l'effet de la suppression des loges dans le secteur privé. Entre les recensements de 1990 et de 2006, plus de 17 000 gardiens ont disparu. Ainsi ils n'étaient plus que 56 680 en 2006, dont 40 000 dans le secteur privé⁸⁸.

85 Les différentes estimations soit se contredisent, soit ne prennent en compte que les gardiens d'immeuble (privé) actifs en France.

86 VILLANOVA de, Roselyne, et BONNIN, Philippe, Op.cit.

87 STEBE, Jean-Marc, et BRONNER, Gérald, Op.cit., p.98

88 RIVAIS, Rafaëlle, « Les concierges s'effacent au profit des gardiens », article paru dans le journal Le Monde, 2010. URL: http://www.lemonde.fr/vous/article/2010/01/12/les-concierges-s-effacent-au-profit-des-gardiens_1290650_3238.html

Alors que l'Association des responsables de copropriété justifie la disparition des loges par leur coût annuel, allant jusqu'à 40 000 euros, Philippe Dolci, vice-président du Syndicat National Indépendant des Gardiens d'Immeubles et Concierges (SNIGIC), proteste⁸⁹ :

Pas plus de 18 000 euros, soit le smic multiplié par treize mois ! [...] Dans les petites copropriétés, c'est la chute libre, à l'exception des immeubles cossus ...

Ainsi, les loges sont supprimées une à une notamment après le départ en retraite des gardiens. Les copropriétés se dirigent alors vers des prestataires de services extérieurs pour le nettoyage, la sortie des poubelles et l'entretien des parties communes en général, ou vers des gardiens employés dans d'autres immeubles mais dont le revenu n'est pas suffisant et qui font ainsi recours au cumul d'emploi. C'est le cas de Julia Ferreira, gardienne au 4, rue de la jonquière dans le 17^e arrondissement. Ne percevant que 458 euros par mois en plus de l'attribution d'une loge, elle est contrainte d'assumer des « petits boulots » en dehors de ses heures de travail au sein de l'immeuble. C'est ainsi que deux fois par semaine, elle s'occupe, entre autres, du nettoyage d'un hall d'immeuble près de la mairie de Clichy, au sein duquel la loge a été réhabilitée par un logement de rez-de-chaussée en 2009.

Cette transformation de la loge remet tout le rez-de-chaussée de l'immeuble ancien en question, puisqu'il perd ainsi sa vocation initiale, ce pourquoi il a été conçu. La logique spatiale est perturbée et semble ne plus répondre à aucune stratégie. L'espace paraît incohérent, sur-dimensionné, voire inutile. Quant aux nouvelles opérations immobilières, très rares sont celles qui comportent une loge. L'UNPI précise que, dans la région parisienne, ce sont moins de 10 % des constructions récentes, postérieures à 2000, qui prévoient une loge de gardien contre plus de 60% lors des constructions d'immeubles entre 1968 et 1981⁹⁰. L'emploi d'un gardien est jugé trop onéreux, voire inutile par les copropriétés qui préfèrent alors supprimer les espèces d'espaces⁹¹ appartenant au gardien. Les rez-de-chaussée des nouveaux immeubles de logement collectif sont alors régis par un ensemble de dispositifs sécuritaires et technologiques, que l'on doit franchir avant de se précipiter plus ou moins vite chez soi.

89 RIVAIS, Rafaëlle, Op.cit.

90 Données extraites de la gazette «L'écho des concierges», 2004, URL: <http://www.lechodes-concierges.com/reflexion.php>

91 PEREC, Georges, *Espaces d'espaces*, Ed.Galilée, 1974. Georges Percec semble mesurer l'importance de l'existence des espèces d'espaces et nous met en garde en précisant qu'ils sont fragiles, que « le temps va les user, va les détruire ».

Les promoteurs immobiliers détiennent une grande part de responsabilité dans cette nouvelle manière de faire du logement. En effet, ces derniers prennent part aux décisions programmatiques et budgétaires dès le début de la conception du projet architectural. Ces aménageurs sont à l'origine des «logiques de conception et de leurs répercussions sur la vie quotidienne des groupes d'habitation»⁹². Valérie Lebois souligne les conséquences des décisions prises par les maîtres d'ouvrages vis-à-vis des espaces communs, selon une logique budgétaire :

*Dans un contexte économique où le coût de la construction est élevé, il existe une forte pression pour parvenir à un rendement de plan optimal, autrement dit un plan dont la surface consacrée aux mètres carrés habitables des logements tire le meilleur parti de la surface disponible. Suivant cette logique, les parties communes représentent une perte de bénéfice qu'il faut chercher à réduire.*⁹³

De ce constat, il résulte alors une tendance à minimiser les espaces communs au sein du logement collectif. Paliers, halls, cours, tout ce qui touche de près ou de loin aux parties communes, espaces de transition, semi-privés, semi-publics ou collectifs sont réduits à leur minimum, voire au néant. Il n'apportent aucune rentabilité pour le constructeur. La loge du gardien fait ainsi parti de ces espaces intermédiaires que la maîtrise d'ouvrage cherche à faire disparaître aux dépens de la vie sociale de l'immeuble que le gardien tentait de maintenir jusqu'alors.

[Essor]

Cependant, le déclin du nombre de gardiens s'observe différemment selon que l'on étudie le secteur privé et le secteur public. En effet, en 2012, les organismes HLM comptaient 18000 postes de gardiens⁹⁴ tandis que la mairie de Paris parle de 11000 employés d'immeubles en 2015.

92 LEBOIS, Valérie, «Entre le logement et la rue, des espaces ambigus ouverts à un processus de production plurielle», Revue géographique de l'Est [Online], vol. 54/n° 3-4, 2014. URL : <http://rge.revues.org/5258>

93 Ibid.

94 Chiffres donnés par l'Union sociale pour l'habitat (USH), organisation professionnelle qui représente 900 organismes HLM gérant 4,2 millions de logements en France.

De la même manière que le secteur privé sacrifie la loge et son gardien au sein de l'immeuble, les bailleurs sociaux ont supprimé des postes de gardien dans les années 1970, afin de faire des économies en faisant appel à des sociétés privées de nettoyage et d'entretien. Néanmoins, ces derniers semblent être revenus sur leur décision et ont ainsi repris les recrutements au cours des années 1980. Ce changement d'attitude dépeint l'absolue nécessité de la présence du gardien dans sa dimension sociale au sein d'un milieu qui ne prétend pas pouvoir y répondre par lui-même. L'échelle de l'opération de logement se présente alors comme une dimension à prendre en considération dans l'étude de l'évolution du métier de gardien. Selon le Service Etudes et Statistiques, ils sont 2,9 % à travailler sur des sites de moins de 30 logements, 8,8 % sur des sites de 30 à 60 logements, 11,8 % sur des sites de 60 à 90 logements et 76,5 % sur des sites de plus de 90 logements⁹⁵. Ces données sont à mesurer avec précaution étant donné qu'elles regroupent l'ensemble des employés d'immeuble. En outre, en 2014, 41% des gardiens d'immeubles sont à temps complet en France, et l'on observe que ce chiffre augmente quand la taille de l'établissement croît.

Ainsi, un double phénomène se produit actuellement. D'une part, le nombre de loges dans le secteur privé diminue considérablement, entraînant une décroissance de l'emploi de gardien. La disparition d'un tel dispositif, essentiel dans la conception des rez-de-chaussée jusqu'au xxe siècle, pose question sur le devenir des espaces intermédiaires, qui tendent à devenir amorphes et dont les enjeux questionnent à la fois le prolongement de la rue – Où commence/s'arrête t-elle ? –, ainsi que l'évolution du processus de privacité – A partir de quand suis-je habitant ? Les enjeux liés à la disparition sont alors à prendre en considération dans un contexte spatio-temporel qui relève lui-même de l'incertitude.

Parallèlement, dans le secteur public, concernant surtout les grosses opérations de logement, on observe une émergence du nombre de gardien. Ceux-ci, dont la gente est majoritairement masculine, répondent à différents besoins : préserver l'ordre et la sécurité, ainsi qu'assurer la maintenance de l'ensemble du site par le biais de la surveillance. Mais surtout, ils renforcent, voire produisent des liens sociaux entre les habitants eux-mêmes et entre les différents acteurs qui font la ville de manière générale (facteur, commerçants, voisins, etc.), leur conférant ainsi le nouveau rôle de médiateur. De plus, certaines enquêtes rapportent que depuis quelques années, nous assistons à des situations singulières de retour aux loges au sein du secteur privé. En effet, la suppression de la loge dans ce milieu ne semble pas répondre aux attentes des habitants. Le service de nettoyage n'apparaît pas être à la hauteur dans le sens où il est, certes flexible

95 « Branche professionnelle des gardiens, concierges et employés d'immeuble », étude publiée par le Service Etudes et Statistiques (AGEFOS PME), 2013.

URL : http://www.agefos-pme-iledefrance.com/fileadmin/user_upload/10-Master/10-Employeur/00-Branches/Activites-services/Cardiens-concierges-employes-immeubles/Etude_metier_gardien_rapport-final_2014_AGEFOS_PME.pdf

et plus ou moins économique, mais il ne remplace pas la disponibilité du gardien pour tous les petits services du quotidien ainsi que pour sa dimension sociale. Son absence ne correspond finalement pas non plus aux propriétaires qui voient en la personne du gardien une valeur de standing ajoutée à leurs biens.

A cela, il est cependant important d'ajouter que depuis 2012, certaines tensions se sont installées entre les politiciens et les gardiens de la fonction publique. En effet un avenant à la CCN prévoyait la suppression de la loge pour les gardiens ne travaillant pas à temps plein (47h30 par semaine), et en général, la prise à leurs comptes des charges supplémentaires. Or, pour les gardiens, il s'agissait d'un « avantage acquis significatif qui, s'il avait été supprimé, aurait impacté considérablement leur pouvoir d'achat, à hauteur de près de 200 euros par mois »⁹⁶. De plus, cette décision va à l'encontre des volontés politiques de renforcer le lien social et le service public dans les quartiers populaires. Selon Stéphane Peu, le vice-président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, la question de la loge de fonction devient l'un des enjeux majeurs de l'évolution du métier de gardien dans la fonction publique⁹⁷ :

Supprimer cette possibilité revient à retirer un des derniers maillons de la chaîne de solidarité qu'ils représentent dans bon nombre de quartiers, nier leurs missions et leur rôle fondamental pour la cohésion sociale dans les résidences où ils interviennent et où ils vivent. En agissant ainsi, le gouvernement met donc en danger un service public de proximité.

Pierre, gardien employé par le bailleur Elogie ajoute :

Et il y a une autre politique aussi, ils veulent plus que les gardiens soient logés non plus. Donc là, ça va faire un peu la misère, parce que y a des personnes qui passent des CAP, ba comme mon fils j'imagine hein, pour gagner ... bon c'est pas des gros salaires, mais au moins on a un avantage! Alors si ils laissent le même salaire sans l'avantage, alors là c'est le ... il vaut mieux aller chez carrefour!

96 Site officiel de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, URL : <http://www.foph.fr/oph/Actualites/Gardiens+d'immeuble+%3A+la+confirmation+de+Mme+Lebranchu>

97 Ibid.

Alors que la concierge était souvent qualifiée de pipelette, de bignolle ou encore de bête noire jusqu'au xxe siècle, nous qualifions désormais le gardien de régisseur, médiateur et même d'agent de proximité.

Ainsi, malgré la volonté politique de supprimer la loge de fonction, on cherche par cette étude à vérifier la conjoncture selon laquelle on assiste à un retour des gardiens, en la situant dans un nouveau contexte de formes urbaines et de manière d'habiter.

L'objet de cette étude ne consiste pas à conclure à une impasse, mais bien à essayer d'appréhender les schémas de fonctionnement liés à la loge, et de comprendre les enjeux liés à sa disparition dans un contexte où le métier de gardien se professionnalise, et où l'espace public est dirigé selon une logique marchande et sécuritaire. Cette hypothèse était déjà posée par Roselyne de Villanova et Philippe Bonnin, dans le cadre d'une étude sur les loges et gardiens en 2006:

L'emploi croit à nouveau, il se redéfinit à travers les différents types de résidence, leur densification, la variété des populations et l'évolution des tâches, moins physiques et plus complexes techniquement; mais également face à une évolution sociale générale, à la question de l'insécurité, à la concentration des familles en difficulté. Il se répartit autrement dans l'espace géographique.

Afin d'analyser ce qu'il en est aujourd'hui, il semble important d'avoir une approche de terrain, d'interpréter et de contextualiser de manière spatiale et temporelle le gardien dans son quotidien.

1.3. Quotidien, événement et village

Les enquêtes menées auprès des gardiens du secteur privé révèlent qu'à la question – En quoi consiste votre métier ? – ceux-ci semblent disposer de peu de supports pour définir leur cadre de travail et leurs limites. Ils s'appuient alors sur leur quotidien, leur vécu, ce qu'ils font au jour le jour. Une certaine routine s'installe: celle qui consiste essentiellement à nettoyer les parties communes, sortir et rentrer les poubelles, ou encore distribuer le courrier. Certains rituels se mettent ainsi en place et participent à la construction d'un quotidien, rythmé lui-même par celui des habitants de l'immeuble.

QUOTIDIEN

[Trajectoires]

Julia Ferreira est gardienne depuis quatre ans au 4, rue de la Jonquière dans le 17^e arrondissement de Paris. C'est à cette même adresse que je réside depuis trois ans. La loge de Julia est située au premier étage de l'immeuble de copropriété, construit en 1912. J'habite quant à moi au quatrième étage. Avant que ce travail sur les loges et gardiens ne prenne racine, je n'avais pas spécialement de contact avec Julia. Elle n'est pas employée à plein temps, et profite ainsi de son temps libre pour cumuler ses emplois afin de compléter son faible salaire. Sa présence au sein de l'immeuble est ainsi réduite. A cela s'ajoute le fait que, étant étudiante, nos rythmes de vie sont différents et ne favorisent pas nos rencontres au quotidien. Suite à un premier entretien, nous avons convenu d'une date durant laquelle j'ai accompagné Julia toute une journée afin de m'immiscer dans son quotidien⁹⁹.

99 Cf Annexe «L'éloge des gardiens, Portrait de Julia»

Ce journal de bord, tenu au cours d'une journée passée avec Julia, est révélateur du quotidien de nombreux gardiens travaillant actuellement dans les copropriétés. Sa journée semble être séquencée en deux parties. Elle consacre ses matinées aux tâches qui lui sont imposées par le contrat qu'elle a signé avec la copropriété : nettoyage du hall, sortie et ramassage des poubelles, distribution du courrier, vérifications techniques (ascenseur et lumière). Puis, la seconde partie de la journée est vouée aux différents emplois qu'elle cumule chez plusieurs employeurs particuliers. Cette journée-type ne peut être considérée comme telle, étant donné que ses après-midis varient tous les jours en fonction des différents emplois qu'elle cumule en dehors de ses horaires de travail. Son quotidien que l'on peut alors qualifier de quotidien hebdomadaire, est déterminé par les différentes trajectoires qu'elle effectue chaque jour. Si la trajectoire peut être entendue comme « la série, plus ou moins ordonnée, des positions successives occupées par un individu ou un groupe dans un espace social défini » et ainsi utilisée comme « un outil essentiel pour décrire l'agent et expliquer ses actions »¹⁰⁰, elle peut également être exprimée de manière plus subjective, comme celle exprimée dans l'enquête avec Julia. En effet, les trajectoires qui lui sont liées semblent être concentrées au sein d'un même quartier situé à Clichy car ayant été gardienne pendant plusieurs années dans ce même quartier, Julia s'est créé un environnement (social et spatial et temporel) auquel elle est encore attachée. L'analyse de la série de ses positions successives en lien étroit avec son récit de vie nous permet ainsi d'appréhender son « identité professionnelle »¹⁰¹.

La trajectoire de Julia met également en avant l'importance de son rôle purificateur au sein de l'immeuble. La logistique du ramassage des poubelles¹⁰² organise son emploi du temps de manière synchronisée et quotidienne et laisse place à des plages horaires « vides ». Son quotidien peut ainsi être défini comme une succession de tâches à accomplir mais aussi comme une succession de temporalités intermédiaires et indéterminées, durant lesquelles Julia doit faire acte de présence dans la loge.

A l'opposition totale du cas de Julia, Elizabeth, gardienne d'un immeuble dans le 16^e arrondissement, est employée à plein temps par la copropriété. Ses trajectoires (au sens physiques du terme) se réduisent essentiellement à des allées et venues au sein de l'immeuble, et à aller chercher son fils à l'école le matin et le soir. Elle explique que la présence continue du gardien au sein de la loge (trajectoire statique) participe à l'isolement de la profession¹⁰³. Elle ajoute d'ailleurs qu'elle serait à l'origine de nombreux divorces au sein du milieu.

100 FOURNIER-PLAMONDON, Anne-Sophie, et RACINE-SAINT-JACQUES, Jules, «(Re)Constituer la trajectoire », *Conserveries mémorielles* [En ligne], 2014. URL :<http://cm.revues.org/1740>

101 Ibid.

102 A ce propos, la plupart des enquêtes menées auprès des gardiens dans le cadre de cette étude révèle que la sortie des poubelles s'effectuent très fréquemment en dehors de leurs horaires de travail.

103 Ce constat, confirmé par plusieurs enquêtes, paraît paradoxal : Elizabeth considère que la profession est isolée, alors que la profession même participe à l'édification de liens sociaux.

Elizabeth : Alors, eux, le font très bien au sein de l'immeuble, mais il y a énormément de divorce qui euh.. Alors est ce que c'est parce qu'on est tout le temps sur notre lieu de travail, on voit tout le temps les mêmes têtes, on n'a rien à raconter quand le conjoint arrive le soir ...

[Habiter, Loger]

Alors que le quotidien des gardiens peut être appréhendé par l'étude de leurs trajectoires respectives, il peut également être défini par le quotidien des habitants de l'immeuble. Si l'on considère que le quotidien correspond à « l'ensemble des actes que l'on répète tous les jours »¹⁰⁴, les hommes ont toujours été dans la quotidienneté. Mais le terme quotidien se manifeste dans le langage courant au XIX^e siècle, avec « l'apparition de la vie privée dans un espace séparé, d'une chambre à soi, de l'espace domestique »¹⁰⁵ comme peuvent l'illustrer, à cette même époque, la profusion de peintures hollandaises mettant en scène la vie d'intérieur. Ainsi le quotidien semble immédiatement lié à la notion d'habiter. Cette dernière a connu plusieurs évolutions qui sont le reflet de l'évolution de la société, en quête d'individualisation, et donc de privacité. Ainsi les couches successives séparant l'appartement (l'habitat) de l'extérieur s'épaississent (avec l'apparition du couloir notamment) et marquent le contraste entre les pièces où l'on reçoit et les pièces plus privatives, comme une sorte de « mise en exergue de l'intimité, qui deviendra la vie quotidienne »¹⁰⁶. Ainsi le terme habiter trace le « halo sémantique de l'habitat comme cadre bâti, imposant contraintes architecturales et spatiales »⁴ et le reflet de normes familiales. Alors, à l'habiter correspond l'habitat et l'habitant. Nous pouvons appliquer le même raisonnement, dans un contexte plus contemporain, à l'action qui consiste à résider, et dont le cadre bâti, plus spécifique encore que l'habitation, est nommé résidence. Le résidant est l'être qui va déterminer le fait même de résider. Qu'en est-il du gardien ? Dans quel schéma se situe-t-il ?

104 Emission « Les nouveaux chemins de la connaissance », VAN REETH, Adèle et PETIT, Philippe, *Le quotidien : esclavage des temps modernes ?* Enregistrée le 25 mai dans le cadre du Festival Philosophie: Festival Européen de la Philosophie à Saint-Emilio du 22 au 26 mai 2013. Intervenant: Bruce Bégout.

105 Ibid.

106 Ibid.

Habiter, habitant , habitation.

Résider, résidant, résidence

Loger, ?, loge(ment)

Martin Heidegger définit le fait de bâtir comme étant l'action de fabriquer des lieux afin de permettre aux espaces d'émerger¹⁰⁷. L'espace appartient donc aux lieux, ce qui implique que le lieu est ceinturé par une limite bâtie (contrairement à l'espace). Il est à noter que cette limite bâtie n'est pas là où quelque chose s'arrête mais plutôt à partir de laquelle quelque chose commence. Ainsi, l'appartement et la loge peuvent être considérés comme des lieux, englobant des espaces en leur sein. Par quoi se différencient ces deux lieux ?

Christian Norberg-Schulz parle de *Genius loci*¹⁰⁸ afin de caractériser l'esprit du lieu. Cette notion implique que l'identité humaine dépend de l'identification à un lieu. Schulz nomme cette identification au lieu: habiter. Alors par résonance, l'identité humaine présuppose l'identité du lieu¹⁰⁹. Or, l'identité de la loge du gardien est ambiguë, elle relève d'une certaine indétermination spatio-temporelle et ses contours ne se limitent pas aux simples limites construites. Le gardien s'identifie alors de manière indéterminée à ce lieu emblématique, ne se sentant parfois pas chez soi étant donné l'étroite relation entre son activité professionnelle et sa vie privée.

De ce fait, si la notion de quotidien renvoie à celle d'habiter, comme un rituel qui se répète chaque jour et qui consiste à passer d'un lieu public à un lieu privé (et inversement), l'ambiguïté du logement du gardien, la loge, permet alors d'appréhender son propre quotidien. Cette hypothèse est définie plus largement par André Sauvage, dans une définition qui précise l'ambivalence entre le fait d'habiter et de loger.

107 HEIDEGGER, Martin, « Batir, habiter, penser », *Essais et conférences*, Ed. Gallimard, 1958.

108 NORBERG-SCHULZ, Christian, *Genius Loci*, Ed Electa Editrice, Milano, 1979.

109 Ibid.

Habiter

«Habiter est autre chose. La discussion de ce vocable est loin d'avoir été l'apanage de Heidegger, bien avant lui Posener architecte allemand s'interrogeait sur le fait de savoir ce que recouvrait ce verbe. 'Est ce que le mot habiter est un terme analogue à ceux précis comme raboter, labourer, marcher?' Pour nombre d'auteurs, cela vient en 'imprimant' sa marque sur les choses. 'Habiter signifie laisser des traces. Dans l'intérieur, l'accent est mis sur elle. On imagine en masse des housses, des taies, et des étuis, où les objets d'usage quotidien impriment leur trace. Elles aussi, les traces de l'habitant s'impriment sur son intérieur.»¹¹⁰

Loger

«Les urbains se distribuent en deux catégories distinctes d'installation. Etre logé est la conséquence d'un processus organisationnel qui conduit à être orienté en un endroit, passivement; être le jeu et l'enjeu d'un placement calculé, avec pour résultat d'avoir été situé là, d'avoir été casé, ce qui ne signifie pas habiter vraiment. Loger renvoie à une acculturation étriquée, à un ancrage médiocre sans que notre histoire personnelle se soit enracinée au point que l'endroit soit devenu un peu de nous-mêmes.

N'est ce pas cela que vivent un certain nombre d'occupants: ils campent dans le logement, en transit vers un établissement plus définitif, mais d'autres, indépendamment du statut de propriété, ne «se font pas», ne «s'habituent pas», ne s'y retrouvent jamais dans leur logement. Et si celui-ci peut se transformer en logis acceptable, il convient de ses rappeler qu'il n'est qu'une fraction, certes important, mais une partie tout de même du cadre de la vie quotidienne.»¹¹¹

110 SAUVAGE, André, *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux*, Ed. L'harmattan, Paris, 2001

111 Ibid.

D'après ce constat, nous pouvons alors tenter d'établir un rapprochement avec le fait que les gardiens occupent une place essentielle au sein du secteur HLM. En effet, les habitants de ces quartiers situés en périphérie des villes n'ont pas choisi, pour la plupart, d'y habiter. Leurs situations économique et sociale les ont poussés à se diriger vers ce type d'habitat. Ainsi, à la même enseigne que le gardien, ils n'habitent pas, ils logent. La relation qui s'établit entre les habitants et le gardien n'est alors pas la même, la différence entre leur quotidienneté respective est moins contrastée. Le gardien se trouve être ainsi au cœur de la vie sociale et les habitants tendent à ne pas vouloir s'en séparer. Cette indétermination liée à la loge engendre une ambiguïté dans la perception du quotidien du gardien. C'est d'ailleurs certainement pour cette raison que l'on peine à nommer cette figure emblématique : concierge, gardien, régisseur, médiateur ?

[Voisinage]

« La loyauté, le sacrifice personnel et le service rendu sont les produits naturels des petits groupes de voisinage »

Roderick Mac Kenzie

La thématique du voisinage nous intéresse ici dans la manière dont il contribue à apporter une dimension sociale au sein de la vie de l'immeuble. Robert McKenzie, sociologue ayant contribué aux travaux de L'École de Chicago, définit le voisinage selon deux aspects¹¹²:

Le mot a deux connotations générales : la proximité physique par rapport à un objet-repère donné ; la familiarité des relations entre gens vivant très près les uns des autres.

Il tente, par le biais de ces différentes définitions, qui ne se contre-disent pas mais plutôt s'entrecoupent, de justifier l'objet de son étude sur le voisinage à Columbus, dans le sens où la problématique liée au voisinage met en jeu des relations sociales complexes. En premier lieu, il est important de dissocier la communauté du voisinage. Sanderson définit la communauté comme étant « la plus petite unité géographique d'organisation des activités humaines capitales », alors que le voisinage serait le plus petit groupement associatif de familles à base territoriales, qui ne comporte pas d'organisa-

112 MCKENZIE, D. Roderick, « Le voisinage. Une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, textes traduits et présentés par Isaac Joseph et Yves Grafmeyer, Ed. Les éditions du Champ Urbain, CRU, Aumier, 2004.

tion des activités »¹¹³.

Le territoire se découpe en plusieurs zones à des fins administratives mais engendre par la même occasion une certaine hiérarchisation sociale en fonction de laquelle les habitants semblent «choisir» leur quartier de résidence. On observe ainsi une nette différence dans le statut économique de chacun des arrondissement de la ville.

*Le critère principal du choix que peut faire un individu en ce qui concerne son lieu de résidence, c'est le désir de vivre avec ses amis ou avec ceux qu'il désire avoir pour amis. C'est pourquoi, dans une ville, il y aura autant de quartiers résidentiels qu'il y a de couches sociales.*¹¹⁴

Mais en réalité, les mobilités au sein de ce même territoire complexifient cette vision du voisinage. Ces mobilités sont le résultat, entre autres, d'une modification des revenus ou des loyers qui se traduit alors par un déplacement du domicile familial. Mckenzie suggère alors les conséquences de ces mobilités sur les relations de voisinage :

*Un renforcement du statut économique implique généralement le passage d'un quartier pauvre à un quartier riche, alors qu'une baisse de ce statut signifie que la famille devra déménager pour un quartier moins cher et moins recherché. Ainsi dans toute la ville, il existe deux types de quartier : celui dans lequel l'installation s'est faite sur la base d'un choix personnel et celui dans lequel les habitants se sont retrouvés par suite de contraintes économiques. Le premier [...] offre les conditions qui favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une organisation de quartier, alors que le second ne dispose pas des éléments nécessaires à cette restructuration.*¹¹⁵

Le voisinage, qui s'étudie à différentes échelles selon le référentiel (arrondissement, quartier, rue, immeuble), est alors contraint par les trajectoires de vie de chacun de ses habitants. En effet, ceux-ci n'habitent pas au même endroit pour les mêmes raisons. Ci certains sont contraints, d'autres sont plus libres, ce qui affecte inévitablement les relations sociales entre voisins. S'ajoute à cela un nouveau type de mobilité qui ne cesse de croître et qui nous laisse étrangers aux habitants qui vivent de le même immeuble que

113 SANDERSON, ?, article publiée dans la revue sociologique American Sociological Society, 14, p.86-87.

114 HURD, Richard, Principles of City Land Values, dans MARSHALL, WRIGHT, Field, *Materials for the study of Elementary Economics*, 1913.

115 MCKENZIE, D. Roderick, op. Cit., p.225.

nous : les réseaux sociaux.

Si le quotidien des habitants, dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs voisins est ainsi aléatoire, on constate que la présence d'un gardien facilite, favorise les échanges entre eux. Le corpus d'enquête révèle que les premiers habitants concernés sont les personnes âgées. En effet, étant réduits dans leurs mobilités et souvent seuls, ils sont les premiers atteints par le manque d'interactions sociales.

C'est le cas pour Alice Magalhaes, gardienne au 34, rue Guy Moquet, qui accueille chaque semaine les dames âgées dans sa loge pour boire le thé. Elle explique avoir pris l'initiative d'organiser ces petits rendez-vous quotidiens car chacune d'elles l'invitait souvent à prendre un café dans leur appartement, et était parfois amenée à boire cinq cafés dans la même journée. La présence quotidienne du gardien est également considérée comme une chose rassurante pour ces personnes âgées dont les familles sont souvent éloignées.

Madame Boileau : D'accord ! Bon, je m'excuse de vous avoir dérangé mais j'ai eu peur parce que je me suis dis – S'il lui arrive quelque chose hein ...

Dominique: Ah ba moi automatiquement, quand je suis allée ranger les poubelles, j'ai été voir !

Madame Boileau : Oui parce qu'elle me dit – Quand vous voyez que mes volets sont pas ouverts à 9h, il faut m'appeler ! Et comme elle n'a pas répondu, j'ai dit – Ohlala !

Dominique : Ah, oui ba j'ai bien vu quand je suis arrivé dans la chambre haha

*Madame Boileau : Oui ba remarquez tant mieux, si elle dormait, c'est le principal ! Allez merci, à tout à l'heure !
(Madame Boileau quitte la loge)*

Le cas particulier de Lourdes Fernandes, gardienne au 26, rue Guy Moquet, témoigne de l'importance de sa présence au sein de l'immeuble dans les relations de voisinage. En effet, elle organise très régulièrement des apéritifs dans sa loge où tout l'immeuble est convié. La moyenne d'âge des habitants est de trente-cinq ans, et se trouvent parmi eux des étudiants, des jeunes couples, des personnes célibataires ainsi que des personnes à la retraite. Ayant participé à l'un de ces rendez-vous réguliers, j'ai pu constater que les relations de voisinage se sont transformées au fil du temps par des

relations amicales.

*Si la cohésion instinctive est plus forte dans les petits groupes, les frictions entre personnes y sont aussi plus importantes, et les membres d'un petit groupe très concentrés dans l'espace doivent avoir en commun, pour rendre leur union durable et forte, beaucoup plus que ce qui est requis pour assurer la cohésion de populations plus nombreuses.*¹¹⁶

Mckenzie met ici en évidence le fait que les dispositifs présents au sein d'un large territoire afin d'assurer sa cohésion ne peuvent suffire pour assurer celle d'un petit ensemble bâti. Ainsi, lorsque l'on considère les ensembles HLM particulièrement denses et construits en périphérie des centres urbains, on constate que l'une des principales problématiques est liée à la volonté de vouloir préserver un maximum de mixité tout en accueillant les ménages les plus démunis. La proximité et le vivre-ensemble au quotidien nécessitent un cadrage et le sentiment d'appartenir au même lieu de la part des habitants. Le gardien faisant parti de ces acteurs qui font la ville, ainsi que l'ensemble des dispositifs qui lui sont liés, pallie à ce besoin de nouer des liens entre les habitants en leur procurant le sentiment qu'ils appartiennent à un même groupe, lui-même ancré sur un territoire défini.

L'étude des trajectoires, des manières d'habiter et de loger ainsi que des relations sociales entre habitants nous ont permis de cerner l'identité professionnelle du gardien, à travers son quotidien, qui ne se résume ainsi pas aux tâches d'entretiens de l'immeuble. Si ses journées ne se ressemblent pas au vu des nombreux services qu'il est amené à rendre, ou encore des emplois qu'il cumule, son quotidien est tout de même régi par une succession de laps de temps intermédiaires durant lesquels le gardien doit répondre présent au sein de la loge. Le quotidien a longtemps été connoté péjorativement, et dès premiers textes philosophiques (Platon, Socrate) se dégage déjà la « volonté de s'arracher au quotidien, au commun, au monde du travail, de la satisfaction des besoins physiques, au profit du loisir intellectuel et de la contemplation »¹¹⁷. Aussi, si le quotidien est assimilé à la répétition de faits ordinaires, l'évènement, lui, surgit, étonne, expérimente le cadre temporel, suspend la routine.

116 MCKENZIE, D. Roderick, op. Cit.

117 VAN REETH, Adèle et PETIT, Philippe, op. Cit

ÉVÈNEMENT

Les enquêtes menées dans le cadre de cette étude témoignent de l'envie des gardiens d'échapper à leur quotidien, considéré comme quelque chose de péjoratif, comme un « esclavagisme des temps modernes »¹¹⁸, une aliénation, quelque chose que l'on veut fuir. En effet, lors de plusieurs interviews, il ressort que les gardiens mettent en avant les différentes actions menées à leurs initiatives, dans le but de contribuer à la genèse de liens sociaux entre les habitants de l'immeuble. Dans la plupart du temps, ces actions prennent place dans la rue, à défaut d'avoir à disposition les locaux nécessaires.

[Fêtes des voisins]

Ainsi, chaque année a lieu l'évènement le plus emblématique lié aux gardiens : la fête des voisins. Celle-ci se déroule généralement entre les mois de mai et juin, en fonction des immeubles. Elle a été créée en 1999 à Paris par Atanase Périfan, ancien adjoint au maire du 17^e arrondissement dans l'idée de lutter contre l'individualisme et l'isolement à Paris. L'idée d'une plus grande proximité entre voisins lui était déjà apparue en 1990 suite à son effarement lors de la découverte d'une femme âgée décédée seule dans son appartement et découverte quatre mois plus tard dans l'arrondissement dans lequel il officiait¹¹⁹. Il constitua avec ses amis l'association Paris d'amis dans le but de renforcer les liens de proximité, de créer une solidarité entre voisins et de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier. Il est intéressant de remarquer que les premières ambitions de l'association correspondent à ce que les gardiens font au quotidien. Le site officiel de l'association annonce avoir ainsi mis en place un système de parrainage entre voisins, pour aider les personnes en difficulté ainsi que des « Noël en famille » pour lutter contre la solitude en période de fin d'année. La détermination de cette association révèle déjà en 1990 les conséquences de l'absence de gardiens dans de nombreux immeubles. En parallèle, on constate aujourd'hui le besoin de la part des habitants de renouer des liens sociaux au sein de leur quartier puisque lors de la 17^e édition (27 mai 2016), 8,5 millions de participants étaient recensés en France. Ce sont au total 1 180 mairies et bailleurs sociaux qui ont adhéré à la Fête des voisins.

Chaque année, plusieurs immeubles se transforment ainsi ponctuellement, le temps d'une journée, afin d'ouvrir leurs portes à la rue. Lourdes fait parti des gardiennes qui organisent annuellement cette fête, avec la particularité qu'elle privatise entièrement

118 VAN REETH, Adèle et PETIT, Philippe, op. Cit, intervenant : Bruce Bégout

119 Site officiel de l'association La fête des voisins, immeubles en fête. URL : <http://www.immeublesenfete.com/histoire>

la rue¹²⁰ (rue Gauthey, 17e arr.) sur arrêté préfectoral, pour cette occasion. Ainsi, plus de mille personnes sont conviées à festoyer autour de divers animations: concert, atelier de maquillage, exposition de photographie dans le hall du foyer des jeunes, qui se situe en face de l'immeuble de Lourdes. La fête se déroule de 19h00 jusqu'à 2h00 du matin, heure à laquelle Lourdes demande l'arrêt total de la musique afin de « respecter les règles ». Chacun amène à boire et à manger et dispose ses victuailles sur de grandes tables qui sont installées le long du trottoir. Le foyer principal de la fête, là où est installé une tonnelle, est situé devant l'entrée de l'immeuble de Lourdes. Ainsi, cette fête rassemble l'ensemble des habitants de la rue Gauthey mais également les habitants du quartier. De nombreux commerçants sont également présents. Lourdes est en train de monter une association « Chez Loulou, au village Gauthey » en parti pour pouvoir financer cet événement annuel. Car actuellement, si cette fête existe, c'est grâce à l'émulsion collective des habitants de la rue, et à la participation financière des commerçants du quartier, qui voient en cet événement une manière de le valoriser.

120 La rue Gauthey contient 58 immeubles.

Lourdes: Atanase! C'est le créateur de la fête des voisins, c'est lui qui est à l'initiative de la fête des gardiens, à Paris. Pas celle de la mairie de Paris mais c'est lui qui a donné naissance à la fête des gardiens ! Et c'est lui qui a inventé la fête des voisins il y a 17 ans. Ça fait 17 ans que ça existe maintenant! Ça par exemple c'était en 2012! (Lourdes montre une photographie) On était serrés! C'était dans la cour là, donc c'était petit, je pouvais pas inviter toute la rue, et c'est ça qui m'a donné envie de le faire dans la rue ! Parce que du coup tout le monde peut participer ! Et d'ailleurs ce jour là, Atanase, il est venu ici officiellement par la mairie du 17 et m'a offert le diplôme d'ange gardien, j'étais la deuxième à l'avoir cette année là, et la 8eme de toute la France. Là, c'était dans la rue toujours ! Et donc elle, c'est la mairie, Brigitte Kuster. Ah non mais ils sont extras eux. Je pense qu'il n'y a pas une autre gardienne à Paris à qui on fait des trucs comme ça ! Là c'est le DJ ! Là c'est l'historien, lui c'est le troubadour de Paris, ça c'était à une ou deux heures du matin ! Je mets des guirlandes guinguette comme ça dans la rue partout ! Enfin pas tout le long de la rue mais devant chez moi, devant l'espace de fête ! Là c'était aussi dans la rue .. Et là c'est la chaîne coréenne mais on a aussi eu France presse, des radios, il y a eu BfmTV et France2. Mais après, j'ai pas vu les reportages ! Là c'était l'atelier maquillage, c'est la maquilleuse de Ruquier ! C'est mon amie, là c'est l'exposition photo, j'ai fait la rue des épinettes, pour que les gens connaissent l'histoire de la rue. Comment elle est née, qui l'a créée, par exemple Gauthey, c'est qui Gauthey? Et donc Lucien Maillard, il raconte l'histoire de la rue, ou des immeubles, ça il l'a fait sur place, mais après c'est un ami qui est architecte qui s'est procuré ces photos, par les archives .. Là, donc il y a la Maire, elle m'appelle toujours -Mon petit ange gardien- haha, avec Atanase toujours, un autre élu là, le premier adjoint, et ! Oui ! J'ai recruté aussi l'équipe de la ville de Paris, pour me sécuriser la fête. Il y avait 6 agents de la sécurité !

[Noël]

La période des fêtes de fin d'année représente un événement marquant pour l'espace public puisqu'il est envahi par toute une série d'éléments symboliques tels que les décorations lumineuses, les vitrines animées, animations et divers marchés. La pratique de la rue et des trottoirs est particulièrement altérée par cette modification spatiale et visuelle. Les passants ne passent plus, ils s'arrêtent, contemplent et admirent ce qui recommence pourtant chaque année. Cette sortie du quotidien fascine toujours, et vient même jusqu'à pénétrer à l'intérieur de nos habitations: sapins de Noël, crèches, guirlandes lumineuses, en colonisant les espaces libres, les espaces intermédiaires, les espaces disponibles. A ce titre, certains halls d'entrée d'immeubles se transforment également et réceptionnent un ensemble de décorations installées par les gardiens. La loge est ainsi prolongée, comme étendue au delà de ses frontières physiques et débordant sur les parties communes de l'immeuble.

Elizabeth est gardienne au 78, avenue Mozart dans le 16^e arrondissement, au sein d'un immeuble de copropriété. Chaque année, elle décore sa loge d'un petit sapin mais elle prend également soin d'illuminer le hall d'entrée avec la mise en place de deux sapins enguirlandés et de quelques décorations diverses. La période de Noël compte beaucoup pour elle et lui rappelle ses souvenirs d'enfance lorsqu'elle aidait ses parents à décorer le sapin du hall d'entrée de l'immeuble. Elizabeth a grandi dans une loge et a été élevée par ses parents, tous les deux gardiens à Bois-Colombes. Elle se souvient avoir éprouvé une grande fierté lorsque les habitants de l'immeuble les complimentaient sur la décoration du hall. Désormais présidente de l'association ALMA, elle met tout en œuvre pour promouvoir cette implication du gardien dans la transformation temporaire des halls d'immeuble. En effet, cette association a créé le premier concours de décoration de hall afin de « rendre hommage à la créativité des gardiens ». Deux prix sont décernés à l'issue de ce concours : le prix du public, qui comptabilise le nombre de votes sur facebook suite à la publication d'une photo des décorations, est récompensé par un billet d'avion d'une valeur de 300 euros. Puis il y a le prix du jury, qui fait suite à la visite de chaque hall en présence d'une décoratrice, qui est récompensé d'un chèque de 600 euros. Chaque participant est récompensé pour avoir participé par une boîte de chocolat ou autre. A long terme, l'association souhaiterait proposer des workshop de décoration pour tous les gardiens du secteur privé.

Elizabeth : Moi je ne pourrais pas bosser dans le public. C'est trop impersonnel et il y a moins de respect je trouve, c'est plus usine.. ici c'est plus familial, et le concours de sapin de Noël a révélé ça! On a le prix du jury, donc c'est la direction d'Alma et on a une décoratrice qui se déplace et qui va voir, nous on fait la présélection sur photo, et il y avait un sapin qu'elle kiffait pas trop parce qu'elle n'aime pas le violet et tout mais je me disais – C'est marrant mais celui-là, je sais pas mais je le vois bien, alors elle se déplace quand même, et elle est revenue, et elle me dit que c'est celui là qui a gagné ! Et bien hallucinant, elle est restée tout l'après-midi avec la dame, une dame, pff, chaque enfant qui naissait, elle achetait une boule sur laquelle elle mettait le nom de l'enfant. Les enfants partent, ils sont ados ou, ça fait peut-être trente ans qu'elle est dans l'immeuble, et ils ont toujours leur boule sur le sapin ... Euh, sous le sapin elle a incorporé une crèche où tous les jours elle fait avancer les rois mages, jusqu'au 25, où elle met le petit Jésus. Elle a un panier, à partir du moment où elle fait le sapin, qu'elle remplit de bonbons, donc tous les gamins quand ils rentrent de l'école, ils se servent. Elle le remplit jusqu'à fin janvier ! C'est un budget hein ! Le cœur de cette dame, la bonté de cette dame, la bienveillance de cette dame, ce sont ses enfants, c'est la maman de l'immeuble .. Le sapin n'avait rien d'extraordinaire .. C'est pour ça que je veux que chaque participant soit récompensé.

VILLAGE OÙ L'ESPRIT DU LIEU

Le besoin permanent de désirer s'extraire de son quotidien s'exprime chez les gardiens par la volonté d'organiser, créer, inventer, participer à des événements ponctuels. Ceci leur procure à la fois le sentiment d'une certaine responsabilité (sans les mettre dans une posture délicate) et l'envie d'inclure les habitants dans leurs projets dans le but de sociabiliser la vie d'immeuble.

Le corpus d'enquêtes menées dans le cadre de cette étude expose l'idée que le village apparaît comme un fantasme aux yeux des gardiens, dans sa capacité à produire du lien social, et à considérer le voisinage comme un élément prépondérant de la quotidienneté. L'idée même du village consiste en une sorte d'échappatoire pour certains d'entre eux, comme le moyen de s'évader de la loge en se rappelant leurs souvenirs de province. En effet, la plupart d'entre eux, sont soit issus du milieu provincial (France ou Portugal) soit s'y rendent régulièrement le week-end ou pendant leurs congés. Ainsi, si la loge peut être considérée comme une extension du *Genius Loci*¹²¹, elle renvoie cependant à l'idée d'un ailleurs. Ceci revient finalement à dire que l'esprit du lieu de la loge dépasse les frontières bâties de celle-ci, et renvoie à un ailleurs, au village. A cela, nous pouvons préciser que la notion de *Genius Loci* est l'antithèse du *Placelessness* évoqué par Frampton. Le *placelessness* renvoie plutôt à l'idée d'un objet décontextualisé, sans ancrage particulier à un territoire, tel que les suburbias américaines par exemple. Le village serait ainsi à l'exact opposé de la suburbia ; il refuse toute sorte de quotidienneté, et prône au contraire la villégiature, la fête. C'est la raison pour laquelle les gardiens s'échappent de leur quotidien par le biais d'événements qui tendent à ressembler aux « fêtes de village ». On y retrouve quelques archétypes qui lui sont liés : La buvette, «les guirlandes guinguette», l'esprit du voisinage. C'est bien l'idée de vouloir donner un esprit au lieu. Lourdes a d'ailleurs appelé son association «wwChez Loulou, au village Gauthey».

121 NORBERG-SCHULZ, Christian, *Genius Loci*, Ed Electa Editrice, Milano, 1979. Schulz définit le *Genius Loci* comme étant l'esprit du lieu, «une réalité concrète que l'homme affronte dans la vie quotidienne». Selon lui, «faire de l'architecture signifie visualiser le *genius loci*: le travail de l'architecte réside dans la création de lieux signifiants qui aide l'homme à habiter».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Chapitre 2

**Dispositifs du rez-de-chaussée et
enjeux contemporains**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

II.1. Les dispositifs du rez-de-chaussée

À l'inverse des immeubles qui appartiennent presque toujours à quelqu'un, les rues n'appartiennent en principe à personne¹.

Georges Perec

QU'EST CE QU'UN DISPOSITIF ?

Cette ambivalence entre l'immeuble et la rue, que décrit Georges Perec dans «Espèces d'espaces» pose question sur le passage, le franchissement de l'un à l'autre, sur l'entre-deux. Hors, le gardien², présente cette particularité d'avoir un pied dans l'immeuble et dans la rue. Il est amené à passer de l'un à l'autre quotidiennement. L'espace dans lequel il vit, la loge, présente également cette singularité d'appartenir à l'immeuble et à la rue, dans le sens où son orientation n'est pas définie et qu'elle constitue le point d'articulation entre le dehors et le dedans. Si le rapport qu'entretient le concierge-gardien avec la rue est particulièrement complexe, il est cependant indéniable qu'il aborde la question du rez-de-chaussée. Composé d'obstacles, soit physiques, bientôt immatériels, presque inexistant, celui-ci est composé de plusieurs dispositifs et il est nécessaire d'en comprendre les particularités avant d'appréhender l'espace même de la loge.

[Définition]

Il convient en premier lieu d'établir ce que nous entendons par dispositif dans le cadre de cette étude. Car « si les dispositifs [ont] pour caractéristique commune de ressembler le plus souvent à un rassemblement intentionnel de moyens en vue de préparer une finalité commune [...], ils désignent des rassemblements de nature si hétérogène et de type de finalités si différentes que vouloir les embrasser dans une même définition

1 PEREC, Georges, *Espèces d'espaces*, Ed. Galilée, Paris, 1974.

2 Pour la suite de cette étude, les appellations du gardien et du concierge dépendent désormais du contexte historique dans lesquels ils se situent. On parlera de gardien d'aujourd'hui, et de concierge d'hier.

relève d'une mission impossible»³. Michel Foucault est l'un des premiers à s'intéresser à cette notion et tente en 1977 d'y apporter une définition :

*Ce que j'essaie de repérer sous ce nom c'est [...] un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref, [...] c'est le réseau qu'on établit entre ces éléments.*⁴

Les dispositifs résultent ainsi d'une stratégie, que Foucault qualifie de « manipulation de rapports de force »⁵. En d'autres termes, il introduit la notion de dispositif afin d'évoquer les multiples appareillages de pouvoir comme étant les moyens par lequel le sujet est défini par son action. Ces dispositifs sont représentés par un ensemble hétérogène qui est constitué à la fois d'éléments formels, objets, actes, processus, ou de choses plus implicites car imperceptibles.

C'est la notion d'objet que l'on développera plus particulièrement dans la suite de cette étude (qui n'exclut cependant pas les autres notions, étant donné que celles-ci sont inter-dépendantes dans l'idée même du dispositif). Il est important de préciser qu'à cette notion d'objet est associée la conscience que l'on en a, la « forme de savoir »⁶, qui détermine l'usage, les comportements qui en découlent, et influence, voire modifie sa vocation première. Le dispositif, qui contraint le corps et l'esprit, génère ainsi des effets inattendus, qu'il produit lui-même.

A l'inverse des recherches phénoménologiques de Schutz et Husserl qui dénoncent l'opposition entre l'objet et le sujet, Bruno Latour définit l'objet comme étant quelque chose de « non humain »⁷ mais non figé dans le temps et l'espace, et qui répondrait à un programme. Les recherches du laboratoire de la faculté d'architecture La Cambre-Horta reprennent cette vision de Latour et tentent d'en faire une synthèse approximative⁸ mais illustrée par le biais d'un exemple qui est particulièrement intéressant dans le cadre de cette étude puisqu'elle implique différents acteurs, dont la concierge :

3 ZITTOUN, Philippe, « Dispositif », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863. URL : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/dispositif>.

4 FOUCAULT, Michel, *Dits et écrits, volume 3 : 1976-1979*, Ed. Gallimard, 1994, p.299.

5 Ibid.

6 Ibid.

7 LATOUR, Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Ed. La découverte, 2006.

8 C.L.A.R.A (Laboratoire de recherche de la faculté d'architecture La Cambre Horta), *Penser les rencontres entre architecture et sciences humaines*, n°3, 2015, p.80.

Bruno Latour (1995) évoque un «programme» auquel répondrait chaque être (humain, objet, animal), ou plutôt chaque assemblage (réseau), d'êtres humains et de choses. Pour faire simple, le réseau d'acteurs sert une fonction (une porte, une clé, et un concierge répondent au programme «contrôler les entrées et sorties d'un immeuble»). Chaque interruption du programme est considérée comme un anti-programme (la clé qui se rompt dans la serrure, le cambrioleur qui escalade la façade), redéfinissent ainsi le réseau et les alliances (en y ajoutant par exemple le serrurier ou la caméra de sécurité).⁹

En d'autres termes, nous retiendrons que toute stratégie nécessite la mise en place d'un programme, lequel est assuré par un réseau d'acteurs. Le réseau d'acteurs est défini par un assemblage d'êtres humains, de choses, d'objets non-humains. Dans ce même article, la notion de « dispositif spatial » est préférée à celle d'objet non-humain, cette dernière étant péjorativement connotée. Nous utiliserons ainsi cette définition pour parler de dispositif spatial, laquelle tend à rejoindre celle donnée en 2014 par Giorgio Agamben dans «Qu'est ce qu'un dispositif»¹⁰:

J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modérer, de contrôler, et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants.

Agamben définit ainsi le dispositif comme quelque chose qui transforme nos personnalités. Il pose alors la question : «Quelle stratégie devons-nous adopter dans le corps à corps quotidien qui nous lie aux dispositifs?»¹¹

La suite de cette étude tentera alors de répertorier et définir les dispositifs du rez-de-chaussée qui participent au processus de transformation de l'être public en être privé lors de son passage de la rue à son habitation. Elle fait l'objet d'une liste non exhaustive certes (est-il seulement possible de mettre une fin à cette liste?), mais tente de prendre en considération les objets qui interagissent de manière plus ou moins directe avec la loge parisienne, elle-même considérée comme un objet ou dispositif spatial répondant à un programme, une stratégie. Ainsi, les dispositifs spatiaux du rez-de-chaus-

9 C.L.A.R.A (Laboratoire de recherche de la faculté d'architecture La Cambre Horta), Penser les rencontres entre architecture et sciences humaines, n° 3, 2015, p.80.

10 AGAMBEN, Giorgio, *Qu'est ce qu'un dispositif*, Ed. Rivages, 2014.

11 Ibid.

sée sont présentés sous la forme d'objets¹² qui interagissent les uns avec les autres et qui, au lieu de s'opposer ou de se confronter, s'associent et constituent un ensemble hétérogène. Celui-ci participe au processus de franchissement de la rue à l'immeuble ou de l'immeuble à la rue. Notons également que le fonctionnement de ces dispositifs spatiaux nécessite l'intervention d'«objets intermédiaires»¹³, faisant référence aux caractéristiques de ce-dit objet, ce qui permet de l'identifier (la matérialité par exemple).

*Vivre, c'est passer d'un espace à un autre, en essayant le plus possible de ne pas se cogner*¹⁴

Georges Perec

TROTTOIR, PORTE, HALL, ESCALIER, COUR

[Le trottoir]

Le passage de la rue à l'immeuble s'effectue inéluctablement par l'utilisation du trottoir. Le dictionnaire Larousse le définit «comme étant la «partie latérale d'une rue, surélevée par rapport à la chaussée et réservée à la circulation des piétons»¹⁵. Cette première approche approximative nous informe sur sa composition morphologique et fonctionnelle et met ainsi en avant l'ambiguïté dont il fait preuve : le trottoir accompagne en effet le piéton depuis l'espace public jusqu'à l'espace privé mais il assure également la circulation des passants. Le trottoir peut alors être considéré de plusieurs manières. L'une d'elles peut l'envisager comme un simple élément constitutif de la voirie, un composant linéaire qui participe à la perception du paysage urbain¹⁶ et qui permet l'organisation du mouvement. Mais dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons particulièrement à la manière dont il entretient un lien étroit avec la loge, et donc le gardien.

12 Il est important et nécessaire de souligner que les dispositifs spatiaux ne sont pas réduits à de simples objets construits, « mais à l'intersection d'un ensemble de réseau de gestes, de paroles ou non dits, d'interactions, etc » (C.L.A.R.A, Penser les rencontres entre architecture et sciences humaines, n° 3, 2015, p.80)

13 VINCK, Dominique, «De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement», *Revue d'anthropologie des connaissances*, volume 3, n° 1, 2009, p.51-72. URL : <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-51.htm>

14 PEREC, Georges, Op.cit., p.16. Cette citation implique la présence d'objets, de dispositifs lorsque l'on passe d'un espace à un autre.

15 Définition du dictionnaire Larousse, URL: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/trottoir/79993>

16 LYNCH, Kevin, *L'image de la cité*, Ed. Dunod, 1998, traduit de la version originale, *The image of the City*, Ed. MIT Press, 1960.

En matière de législation, il appartient en principe en France, aux services municipaux d'«assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique»¹⁷. Le maire est toutefois autorisé à «prendre des arrêtés à l'effet d'ordonner des mesures locales sur les missions qui sont confiés par les lois à sa vigilance et à son autorité»¹⁸. Dès lors, la jurisprudence a reconnu au maire le pouvoir de prescrire aux riverains des voies publiques de déneiger le trottoir situé devant leur habitation. Il revient alors souvent au gardien d'assumer cette responsabilité. Dans les cas où il n'y a pas de restriction, cette tâche est effectuée selon son bon vouloir. Philippe Bonnin précise à ce sujet dans «Loges et gardiens»¹⁹, que «sur d'autres terrains d'observations européens, [...] la diminution du nombre de concierges est corrélée à l'augmentation d'un certain abandon et désordre de la rue, de l'espace public».

Participant au franchissement du piéton de la rue à l'immeuble, le trottoir devient ainsi une étape intermédiaire dans le processus de privacité et donc de sociabilité. Les échanges qui s'y produisent sont favorisés par la proximité du lieu de résidence, par la zone de familiarité qui débordé du cadre bâti. Le trottoir représente ainsi la forme construite de ce débordement et accompagne les liens de sociabilité jusqu'à une certaine limite. Celle-ci n'est pas constante mais l'expérience du terrain montre qu'elle varie en fonction du site et du type d'habitat, mais dépend également de la présence du gardien .

L'état d'esprit dans lequel se situe l'individu qui subit ce franchissement est induit par plusieurs éléments : la continuité du sol, la matérialité, le dénivelé, mais aussi par les obstacles qu'il contient, et les débordements liés à son utilisation (poubelles communes, excréments de chien, signalisation et panneaux, travaux, emplacement de voitures, plantation d'arbres, etc.). Ces éléments modifient la vocation première de ce dispositif, qui est de répondre à une stratégie, et redéfinissent ainsi le réseau d'acteurs qui est associé au dispositif spatial qu'est le trottoir²⁰.

Ainsi, ces éléments «perturbateurs» vont déstabiliser la linéarité du trottoir évoquée par Lynch et créer des occasions de rencontres. Ces rencontres peuvent être d'ordre conflictuelles, cordiales, amicales, inattendues, et l'on re-

17 Article 2212-2 du code général des collectivités territoriales. Ceci comprend, entre autres, l'enlèvement des encombrants, la propreté et l'éclairage des trottoirs, le soin de réprimer les dépôts, déversements, déjections.

18 Ibid., article L. 2122-28-1

19 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, Op.cit.

20 Le dispositif spatial du trottoir ne répond pas à la même stratégie selon sa situation géographique dans la ville. Si l'on prend l'exemple de deux trottoirs, l'un boulevard Hausmann, l'autre dans le 16^e arrondissement de Paris : le premier répond à une stratégie commerciale, et se présente sous la forme d'un trottoir très large, exempt d'obstacle, suivant une ligne droite. Cette logique fonctionnelle favorise un pas pressé et empêche les discords liés à d'éventuelles bousculades ou autres. A l'inverse, le second répond à une stratégie résidentielle ; il aura ainsi tendance à être plus étroit afin d'accueillir moins de monde et ainsi diminuer les bruits éventuels, il contient également quelques dénivelés à intervalle plus ou moins régulier afin de permettre aux voitures d'atteindre les garages souterrains.

marque même que la présence du gardien tend à les rendre familiales²¹. La mise en condition du piéton pour atteindre son logement est ainsi initiée depuis le trottoir.

Parallèlement, on observe une évolution du trottoir, en fonction du type d'habitat qu'il borde (habitat du XIX^e siècle, résidence, îlot), ce qui nous amène à reconsidérer la relation qu'il entretient avec la loge du concierge-gardien. En effet, le rez-de-chaussée des formes bâties issues du début du XIX^e siècle, présentent une composition du rez-de-chaussée telle que la loge est fréquemment associée à un commerce²² qui donne sur rue, et dont la relation au trottoir est ainsi directe. Les travaux d'Hausmann replaceront la loge au devant de la scène, sur la façade principale de l'immeuble, près de l'entrée, lui donnant ainsi un accès direct au trottoir. Si l'on étudie les constructions contemporaines, certains cas remettent en question les limites du trottoir. L'exemple d'une résidence construite en 2003, au 137, rue Brancion à Paris par le bailleur Elogie²³, est caractéristique de la volonté de redéfinir les limites du trottoir et du sol urbain. Cet ensemble de 30 logements est en recul par rapport aux autres façades de la rue, il s'articule autour d'une cour en forme de « U » qui est séparée de la voirie par la simple présence d'un portail. Le trottoir qui borde l'entrée de ce complexe d'habitations est continu et s'introduit à l'intérieur même de la cour. Ainsi, le franchissement de l'espace public (la rue) à l'espace privé (la résidence) est éphémère, la continuité du sol perturbe la lecture des différents dispositifs du seuil et remet alors en question ce qui appartient au domaine du privé et du public. Quand sommes-nous chez nous ? A partir de quel moment quittons-nous la rue ?

[La porte]

Tout est fait pour construire progressivement et par pallier une privacité de l'espace²⁴.

R. de Villanova et P. Bonnin

Ainsi, dans le schéma traditionnel du processus de privacité, se trouve le dispositif de la porte. Pascal Dibie y consacre une réflexion dans « Ethnologie de la porte » ; où il affirme qu'on passerait les portes « 500 à 600 fois par jour en prenant beaucoup plus de précautions qu'on ne croit »²⁵.

21 Observation issue du terrain, où les rencontres avec le gardien sur le trottoir donnent lieu à des salutations familières (bises), et à des discussions prolongées qui invitent parfois d'autres protagonistes de la rue à les rejoindre (les commerçants notamment)

22 On retrouve plusieurs cas de figures où la loge est fragmentée en plusieurs pièces (la pièce principale au fond de la cour, un commerce sur le devant de la façade principale, une autre chambre au 6^e étage, les sanitaires sur cour, etc.)

23 Elogie est l'un des plus gros bailleurs de Paris avec Paris habitat, RIVP, et SIEMP.

24 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Op.cit., p.111.

25 DIBIE, Pascal, *Ethnologie de la porte*, Ed. Métailié, 2012.

Dans cet ouvrage, le dispositif de la porte est replacé dans un contexte historique. On y apprend ainsi que l'ouvert apparaît en 1080, tandis que le fermé en 1180, un siècle plus tard. La hiérarchisation des portes prend effet à partir du XIX^e siècle, «le siècle des concierges»²⁶, caractérisé par une forte urbanisation durant laquelle la porte se rapproche de nous (la porte cochère, la porte d'appartement, et la porte au sein même du logement) et que l'on va fermer à clé. La société tend ainsi à s'isoler, à se renfermer dans son espace privé et à exclure le milieu extérieur par un système de porte plus ou moins ouvert. Parallèlement, ce siècle connaît la numérotation des portes, afin de pouvoir donner son adresse et recevoir son courrier chez soi. La porte devient alors un dispositif intermédiaire entre le dehors et le dedans et révèle l'identité de la personne qui vit derrière. Cette approche révèle la transformation des mentalités, et le rapport à l'autre dans le temps et l'espace.

Au XX^e siècle, les portes connaissent une nouvelle évolution : «elles ne se poussent plus, ni ne se tirent, mais s'écartent»²⁷. Cette nouvelle manière d'ouvrir les portes traduit une nouvelle relation à l'espace et suppose que l'on se définit de plus en plus par l'absence même de porte, ou du moins par son effacement. Ce phénomène entre en contradiction totale avec le phénomène d'individualisation qui a fortement connu ce même siècle et qui perdure actuellement. Alors, au même titre que l'évolution du trottoir le suggère, cette transformation de la porte pose question : Quand sommes-nous dehors ? Quand sommes-nous dedans ?

Si l'on reprend le cas contemporain (spécifique mais pas singulier) de la résidence située rue Brancion à Paris, le dispositif spatial de la porte, ou plutôt de l'entrée, implique des interactions particulières entre l'intérieur de la résidence et la rue. En effet, cet ensemble de logements est clôturé par une grille et par un portail qui permet d'entrer sur le site. La question de la matérialité et de la transparence change ainsi le rapport qu'entretient l'habitant avec la rue et le passant. Le franchissement vers l'espace privé devient flou, éphémère, moins marqué que lorsque l'on pousse une porte afin d'entrer dans un nouveau monde. Dans ce cas significatif, la composition du rez-de-chaussée devient alors contradictoire : D'une part, la forme bâtie autour d'une cour suppose la volonté d'introvertir l'espace tandis que la transparence offerte par le dispositif de la grille suggère une ouverture sur la rue.

Par définition même, la porte implique l'existence d'un dehors et d'un dedans ; elle acquiert un statut solennelle, comme étant un dispositif par lequel on passe pour être accepté dans un milieu.

26 Extrait d'un entretien filmé avec la librairie mollat dans le cadre de la présentation de l'ouvrage : Pascal Dibie, *Ethnologie de la porte*, Ed Métalié, 2012, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=TeeuBBj7G-E>

27 Ibid.

L'exemple cité précédemment remet ainsi en cause la position de l'homme dans ce processus de franchissement : désormais, «comment est l'homme dans la porte ? Comment passe-t-il ? »²⁸

[Le hall et l'escalier]

Le hall et l'escalier entretiennent une relation particulièrement étroite puisque dans la plupart des constructions du ^{xx}e siècle, le hall est l'espace qui dessert l'escalier. Ces deux dispositifs sont d'autant plus importants qu'ils constituent très souvent les seuls lieux d'échanges possibles entre habitants au sein du logement collectif. Dans une volonté de rentabiliser les surfaces construites, l'organisation spatiale classique d'un logement collectif de la fin du ^{xxe} siècle tend à réduire le hall à son minimum. Celui-ci répond alors uniquement à une logique fonctionnelle (celle d'assurer les flux et passages) et économique, ce qui provoque une standardisation spatiale.

On retrouve ainsi ce schéma dans un immeuble construit en 1912, situé au 4, rue de la Jonquière dans le 17^e arrondissement de Paris : Nous passons la première porte d'entrée qui débouche sur un petit hall de 3m². Deux pas plus loin, nous franchissons une deuxième porte qui conduit à un couloir perpendiculaire de 5m de long sur 1,5m de large et qui dessert le local poubelle (pièce fermée de 2m²) ainsi qu'un local destiné au boulanger qui exerce son activité en façade de ce même immeuble. Le couloir mène à une double porte, derrière laquelle se trouve un palier de 1,5 m² qui dessert la porte de la cave, et l'escalier principal de l'immeuble. Le hall semble être un espace résiduel²⁹. Ou plutôt un espace passif, dont les flux seulement organisent l'agencement. Ces flux ont été pensés au début du ^{xx}e siècle pour un immeuble de six étages qui comporte un seul escalier. Ainsi, lorsque la copropriété a souhaité l'installation d'un ascenseur, une modification des structures et des circulations existantes a été nécessaire. Le hall ne permettant pas l'accueil de cette circulation verticale (par manque d'espace, celui-ci étant déjà réduit à son minimum), l'ascenseur s'est alors imbriqué dans l'angle de la cage d'escalier, entre le rez-de-chaussée et le premier étage, modifiant ainsi sa configuration, et rendant par ailleurs son utilisation dangereuse. Dans cette situation, le hall n'est pas modulable.

Contrairement aux dispositifs cités précédemment, celui-ci est pensé comme un objet purement fonctionnel dans un temps T précis (donc dans un contexte écono-

28 Extrait d'un entretien filmé avec la librairie Mollat dans le cadre de la présentation de l'ouvrage : Pascal Dibie, *Ethnologie de la porte*, Ed Métailié, 2012, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=TeeuBBj7G-E>

29 SEGONZAC de, Patrice, *De la cité à la résidence*, Ed. Union sociale pour l'habitat, 2004. L'auteur définit l'espace résiduel comme étant «un espace ne disposant ni d'un statut, ni d'une fonction, ni d'un usage clairement défini»

mique et sociétal particulier), est ainsi figé dans le temps³⁰.

La construction massive de grands ensembles dans les années 60-70, dans une volonté de loger un maximum de personnes, aboutit à des cas tels que le hall est inexistant. C'est le cas de la cité des Bosquets, dessinée par Bernard Zehrffuss et construite en 1965 à Montfermeil. Dans cet exemple, les espaces intermédiaires sont infimes, non seulement pour des raisons budgétaires, mais aussi et surtout, pour réduire au maximum les risques de dégradation, délinquance, regroupement de personnes. Le dispositif mis en place est alors contradictoire : en effet, la minimisation des espaces intermédiaires, et donc communs, prétend répondre à une minimisation de ses usages, et donc de ses potentielles dégradations. Or, le fait même que ces espaces intermédiaires (qui, rappelons le, participent au processus de franchissement, de privacité de l'individu) soient réduits au néant, incite la rue à se prolonger au sein de l'immeuble, donc incite le milieu extérieur, public, à pénétrer dans le domaine privé.

Pourtant, certains exemples rendent compte des potentialités du hall. C'est le cas d'un immeuble de cinq étages construit en 1850 au 26, rue Gauthey, dans le 17^e arrondissement de Paris³¹. Lorsque l'on passe la porte d'entrée, nous arrivons sur un premier hall dont la configuration spatiale est proche d'un large couloir de 4 mètres de long. Puis, nous arrivons sur un second hall, dissocié du premier par la présence de marques d'anciennes portes. Ce second hall, prolongement du premier, distribue l'escalier principal, la cour commune, le local poubelle et la loge de Lourdes Fernandes, la gardienne. Dans cet espace nodal, le hall se dilate et ses limites deviennent difficilement perceptibles. Par sa disposition, il laisse l'opportunité aux habitants de s'approprier le lieu, et l'on trouve ainsi une table avec des livres à dispositions, un banc, des fleurs, deux cadres accrochés au mur. Sommes-nous encore dans ce qu'on pourrait appeler l'entrée ? Ou bien sommes-nous sur le palier de l'escalier ? Encore, serions-nous chez quelqu'un ? Ici, l'espace du hall perturbe et remet en question la privacité de l'habitant au sein de l'immeuble.

La hiérarchisation du hall ne permet cependant pas toujours une liberté d'appropriation de l'espace qui le compose. En effet, l'organisation spatiale de l'entrée d'un immeuble de sept étages, construit en 1895 et situé au 76, avenue Mozart, présente également une décomposition du hall : lorsque l'on franchit le passage de la porte d'entrée, nous arrivons sur un premier hall, lequel dessert la loge de Elisabeth Oliveira, gardienne, la cour commune, et un deuxième hall. Ce deuxième hall mène à l'un des

30 Cependant, depuis 2008, un article du code de la construction et de l'habitat stipule que « les parties de bâtiments comprenant plus de quinze logements situés en étages, au-dessus ou au-dessous du rez-de-chaussée, doivent être conçues de manière telles qu'elles permettent l'installation ultérieure d'un ascenseur sans modification des structures et des circulations existantes. » Cet article est mis en vigueur suite aux constructions

31 Cet immeuble est une propriété.

l'escaliers principaux. L'accès aux autres escaliers s'effectue depuis la cour commune. Malgré le fait que cet espace semble à première vue aseptisé, sans marque d'accommodation, il présente cependant un schéma de déambulation complexe qui laisse une certaine liberté dans le passage de l'habitant. L'appropriation du lieu ne s'effectue pas de manière physique (elle n'est pas visible par la présence d'objets ou traces), mais de manière spatio-temporelle. Ici, le hall invite l'habitant à s'arrêter, croiser, se retourner, discuter, échanger.

Ainsi, le hall est voué à plusieurs types d'utilisations, déambulations, appropriations ; il se dilate et s'articule de manière singulière en fonction des époques, traduisant ainsi une évolution des volontés politiques, sociétales et budgétaires. Il est composé de plusieurs épaisseurs, nous peinons à l'identifier et à cerner ses limites. Parfois espace résiduel, il n'assure plus la vocation de ce pourquoi il a été conçu : gérer les flux entrants et sortants. Qu'en est-il aujourd'hui ? Quel pouvoir d'instrumentalisation donne-t-on au hall dans le processus de franchissement de la rue à l'immeuble ?

*Comment faire des halls autre chose qu'un espace fonctionnel sans poser le problème de l'épaisseur, des articulations et des filtres ? Bref, comment requalifier ces espaces pour qu'ils échappent à la logique de la dégradation et du vandalisme et pour que, métaphoriquement au moins, le hall retrouve sa place dans le parcours de l'invité ?*³²

[La cour]

«Parmi les espaces extérieurs de l'immeuble qui ont contribué historiquement à faire émerger la question des espaces dits intermédiaires, la cour représente un dispositif important.»³³

De la même manière que le hall qui, au cours du temps se transforme en un espace technocratique, ultra fonctionnel et dépourvu de libertés d'usages, la cour a subi une évolution de ses usages et de sa spatialité. Dès l'apparition de l'immeuble de rapport, on voit naître les premières cours, conçues essentiellement afin d'aérer et d'apporter de la lumière aux logements. Ce courant hygiéniste prend effet dans une période

32 PARISIS, Jean-Louis, LOTT, Emmanuel, *Les aléas du hall, réhabilitation symbolique et nouveaux dispositifs architecturaux*, Rapport de recherche, PCA, Marseille, 1988, p.179

33 MOLEY, Christian, «Entre ville et logement. En quête d'espaces intermédiaires», dans le cadre de la recherche AO 01 FR 48 *La transition entre espaces privé et public :aux sources d'une notion croisant sciences humaines et architecture*, Ensa-La Villette, 2013,

où le tissu urbain est en pleine densification, ce qui confère à la cour une configuration spatiale minimale au sein de la parcelle. Celle-ci, souvent réduite à un puits de lumière et donc considérée comme un résidu, s'expose à l'insalubrité et aux eaux stagnantes ; elle est alors perçue comme un lieu de débarras et de dépôt d'ordures par les habitants. Les premières réglementations liées à la gestion des cours communes apparaissent dès la fin du XIX^e siècle et spécifient qu'elles doivent être « entretenues »³⁴. Ses possibilités d'utilisation restent cependant floues et aucun texte ne spécifie clairement les droits d'usage de ce lieu commun. Les cours sont ainsi soumises à des dimensions minimales (afin d'y apporter un volume d'air suffisant, ce qui détermine principalement la morphologie de ce dispositif), progressivement augmentées au fil du temps, jusqu'en 1902³⁵. La cour vidée ainsi de tout débordements est par la même occasion vidée de tout usages ou pratiques. On assiste aux premières traces d'aseptisation de cet espace commun, ce qui permet à l'immeuble de renvoyer une certaine image de son standing.

Puis, le changement d'échelle des opérations de logement amène à ré-envisager le statut de la cour : son emplacement et sa disposition sont alors perturbés et vont connaître de multiples évolutions. Les parcelles de logement du XVIII^e siècle étaient principalement agencées en lanière, au fond de laquelle se situait une petite cours accessible depuis la rue par une allée privée. Le XIX^e siècle, connaît, quant à lui, une mutualisation des cours, ce qui permet de les agrandir et de les placer en cœur d'îlot. Le logement, s'agencant autour de ces cours centrales et tournant le dos à la rue, devient introverti. L'accès est réservé aux habitants depuis la rue, par un grand porche. On voit ainsi apparaître les notions de « logement sur cour », « cours d'honneur » ou encore « cours jardi » qui sont considérées comme un aspect valorisant de l'immeuble. En effet, cet agencement spatial est réservé pour un type d'habitat bourgeois. La manière de concevoir la cour témoigne ainsi du standing de l'immeuble, à la manière de la proue d'un bateau. Ce schéma réservé aux habitations luxueuses se vulgarise largement avec la pensée hygiéniste haussmannienne et devient un modèle répandu, accessible à tous, donnant à la cour un statut primordial. Le XX^e siècle accentue cette ouverture de l'îlot sur la rue, mettant ainsi la cour sur le devant de la scène. On observe actuellement que ce schéma est largement ré-utilisé et extrapolé par les offices HBM, bailleur ou promoteur, ce qui confère un nouveau rapport entre le logement et la rue.

La relation entre la cour et la rue devient de plus en plus importante et frontale, et pose question quant à son utilisation quotidienne par les habitants de l'immeuble auquel elle est attachée.

34 Ordonnance du Préfet de police de Paris, 20 novembre 1848, suite à une grande épidémie de choléra.

35 Décrets des 28 mars 1852, 27 octobre 1859, 18 juin 1872, 23 juillet 1884 et 12 août 1902, d'après Christian Moley, qui précise que cette « lente évolution traduit la résistance des propriétaires » vis-à-vis de ces mesures car elles rendent « l'espace inconstructible, c'est-à-dire perdu, selon la logique spéculative ». URL : http://www.culture.gouv.fr/mpe/recherche/pdf/R_433.pdf

• Cas d'étude n° 1 :

26, rue Gauthey, 75017 Paris

Propriété, 1850

Cet immeuble, inséré dans un tissu en lanière, dispose d'une petite cour d'une trentaine de m² en fond de parcelle. Pour y accéder depuis la rue, nous devons entrer dans l'immeuble, franchir la porte, marcher le long du premier hall (sur quatre mètres), puis atteindre le second hall (qui est dans la continuité du premier, et qui dessert l'escalier principal) en passant devant la loge de la gardienne. À côté de l'escalier se trouve une petite porte que nous franchissons pour atteindre la cour. La cour est complètement en retrait par rapport à la rue, et encerclée par deux autres immeubles. Elle est clôturée par un mur en béton de quatre mètres de haut sur deux de ses côtés ; les deux autres côtés sont bordés par un logement en rez-de-chaussée (dont les fenêtres sont dépourvues de barreaux) et par la loge de la gardienne. Son sol est revêtu de ciment brut. Au fond à gauche, nous observons un petit abri couvert, qui sert à ranger le matériel commun aux habitants : barbecue, tabouret, chaises, panier, et autres ustensiles. La cour est entièrement mise à disposition des habitants de l'immeuble. Lors d'un entretien avec la gardienne, Lourdes Fernandes, nous avons beaucoup échangé au sujet de la vie de cette cour et sur son usage au quotidien.

Enquêteur: Donc là, c'est la cour de votre immeuble ?

Lourdes: Oui ! On a regardé tous les matchs de foot ! Tous hein ! Jusqu'à la finale .. la finale de quand la France a été en finale c'était là, et puis la finale avec le Portugal, c'était là aussi ! On a tout fait là et français et portugais ensemble, il n'y a aucun problème entre nous, on est vraiment un immeuble très très convivial, on a un barbecue, on fait tout ce qu'on veut. Il y a tout le temps des tables hein, la cour, elle est utilisée tous les jours ! Tous les jours à la fin de l'école, euh, quand les gens rentrent du travail et tout ça, tout le monde se retrouve là ... et on partage le dîner. Quand il fait beau, tous les soirs ! .. C'est pour ça, je vous dis, ça fait comme un village ici !

L'utilisation quotidienne de la cour lui confère un statut central dans les échanges sociaux entre les habitants de l'immeuble. Elle correspond au foyer de rencontre principal. La cour est vécue comme le prolongement de son chez-soi et questionne sa privacité. Il semble alors évident que l'une des principales préoccupations à cet égard concerne la gestion de ce lieu.

Enquêteur : Et c'est vous qui vous occupez de l'entretien de lieu ?

Lourdes : Pff. L'entretien vous savez, normalement c'est moi mais tout le monde s'y met hein ! Oui oui les gens sont très sympas, on est soixante-dix personnes à peu près dans l'immeuble et tout le monde se tutoie, tout le monde euh, c'est comme une famille quoi. On fait des soirées chez l'un, chez l'autre .. ici aussi ! Des fois on danse ici ..

La gestion de la cour (entretien, nettoyage) revient à la gardienne, Lourdes mais elle raconte qu'en réalité, ce sont tous les habitants qui profitent de la cour qui s'en chargent. Chaque passage est suivi par un geste de nettoyage. Ce lieu est considéré comme un « luxe » par les habitants, car il est rare d'observer ce genre de situation à Paris. Il est donc respecté, entretenu par tous. Et, lorsqu'il y a des débordements, c'est à Lourdes de remettre les habitants « dans le droit chemin ». Ainsi, ce lieu est placé sous sa responsabilité.

La responsabilité de Lourdes dans la gestion de cette cour est ainsi ambiguë. Elle estime de son propre chef qu'elle est responsable lorsqu'elle est présente car c'est à elle de veiller au « bon fonctionnement de l'immeuble ». Il n'y a aucune mention spécifique dans son contrat qui stipule clairement qu'elle en est responsable. Le contexte est à prendre en considération dans ce cas précis : l'immeuble est une location, c'est à dire qu'il appartient à un seul propriétaire, qui ne réside pas à cette adresse. Lourdes, se voit alors attribuer le rôle d'intermédiaire direct entre la propriétaire et les locataires, et s'il y a des plaintes vis-à-vis de la pratique de la cour, la propriétaire en référera d'abord à la gardienne.

Enquêteur: Et c'est déjà arrivé ça ? Qu'il y ait des problèmes, ou des débordements ?

Lourdes : Ba il y a quelque temps, on a fait un barbecue dans la cour, et dans le truc, il y a quelques-uns qui ont commencé à chanter, ils faisaient un espèce de karaoké, avec une tablette, la musique tout ça, tout le monde chantait et c'est très bien ! Sauf que à minuit pile, j'ai dit maintenant, stop on arrête ! Et ba, il y en avait deux, trois qui étaient pas contents, parce qu'ils avaient un peu bu, notamment ba Manuella que vous avez vu tout à l'heure, elle était tellement dans le truc, 'fin vous voyez quoi, qu'elle a dit « mais non Loulou, j'men fous des autres ! » Non, il faut respecter tout le monde ! On a la chance pour faire quelque chose. Jusqu'aujourd'hui, on n'a pas eu de problème, je ne veux pas qu'il y en ait ! Il faut savoir s'arrêter quand il y a une limite, donc voilà ils ont arrêté, et puis voilà. Mais si je ne m'impose pas, ça peut prendre des proportions ! Et du coup je suis là pour ça ! Par contre, les soirs où je ne suis pas là, comme par exemple quand j'étais partie en stage avec mon école, ba ils ont fait des soirées et j'étais pas là, j'étais pas responsable. Quand je suis là, je suis responsable. Et voilà, par contre je propose qu'on fasse des soirées chez moi, et alors là, il n'y a aucun problème ! On y va à fond

Cette convivialité, et l'envie d'utiliser les potentialités de la cour n'est pas liée à une pré-disposition du lieu. En effet, la cour n'a pas été pensée de manière à réguler l'usage : le dispositif est à l'état brut, sans artifice, sans bosquets, sans plate bande ou pelouse, ce qui minimise son entretien. L'appropriation du lieu est personnelle : une grande table et des bancs ont été installés, 15 plantes en pot se baladent sur le pourtour de la cour, coté immeuble adossé, et surtout Lourdes insiste sur la mise en place de guirlandes « guinguette », composées de tissus de couleur et d'ampoules électriques¹. Cette micro-installation, sur l'initiative de Lourdes, permet de mettre à distance le regard des voisins (dont les fenêtres donnent sur cette cour), mais également de donner une ambiance villageoise au lieu. Le dispositif fonctionne suite à un effort commun :

Enquêteur: D'où viennent ces initiatives ? C'est la propriétaire qui a payé ça pour l'immeuble ?

Lourdes : Non ! Moi j'ai eu l'idée pour les guirlandes guinguette et les habitants ont aidé pour l'installation. Tout ce qu'il y a dans la cour, le barbecue nous a été donné par une amie d'une habitante, et les fleurs sont à moi.

La liberté d'usage de cette cour, directement associée à la présence de la gardienne d'après les habitants, est un véritable atout pour l'immeuble :

Lourdes : Ils ne voient plus la gardienne comme cette personne, ils ont peut être une idée de la gardienne, à qui ils ont peut-être jamais dit bonjour ou juste bonjour comme ça. Quand ils arrivent là, ils se disent « Oh mais non c'est pas du tout ça ! » Les gens me disent, qu'ils n'ont jamais eu un immeuble comme ça !

[...]

Lourdes : Donc voilà, il y en a plein qui déménagent à cause de leurs études ou de leur métier et qui reviennent. Il y a une fille qui est partie à Lyon pour son travail, c'est sa ville natale, elle est partie pendant deux ans et elle est revenue ! Elle habitait là où est Daniella et maintenant elle est coté cour, c'est la secrétaire de mon association !

[...]

Et j'ai aussi eu une locataire qui habitait au deuxième étage, elle est partie à Moscou pour son travail pendant deux ans, et trois mois avant de revenir ici, elle m'a appelée pour savoir si il n'y avait pas un appartement de libre et tout, et puis le même appartement qu'elle avait s'est libéré donc elle a repris son appartement !

Cet exemple nous questionne sur la configuration du dispositif de la cour, sur ses conséquences liées à son utilisation et sur la condition de l'habitant au sein de l'immeuble. Ici, le fait de pas planifier la spatialité de la cour entraîne de nombreuses possibilités d'appropriation. Les habitants se sentent plus libres d'utiliser le potentiel du lieu, par la simple présence de mobilier. Une simple chaise permettrait-elle l'ancrage de l'habitant au sein d'un territoire ? La présence d'un objet personnel au sein d'un lieu commun serait-elle le moyen donné à l'habitant pour marquer son identité ?

Enquêteur : En parlant de la cour, je la vois d'ici, je me permets de regarder d'un peu plus près, je peux ?

Lourdes : Ah oui oui allez-y ! Vous voyez les dessins d'enfants là sur les murs ! Et puis les guirlandes, ba les guirlandes elles sont toujours là, été, hiver ! Les voisins ne disent rien .. On a aussi un barbecue au fond, et donc chacun amène ce qu'il veut griller, et chacun amène toujours quelque chose ! Il y a deux rangs de table contre le mur et puis ici au milieu, on est nombreux hein !

• Cas d'étude n° 2 :

137, rue Brancion, 75015 Paris

Bailleur Elogie, 20031

Ce cas présente un exemple de dispositif d'une cour contemporaine, dans le cadre d'une résidence de trente logements sociaux classés en PLI (Plan Logement Intermédiaire). Cet ensemble de logements appartient au bailleur Elogie et est géré par Pierre Duraud, le gardien. En réalité, Pierre est le gardien de seize immeubles, appartenant tous à Elogie et construits dans le même quartier. Ici, nous faisons référence à l'ensemble 135/137/141, rue Brancion, dans lequel est se situe la loge de Pierre. La façade du 135 et le 141 donnent sur rue d'un côté, (et permet ainsi l'accès aux voitures au sein d'un parking souterrain appartenant à la résidence), et sur deux cours différents de l'autre côté. Le 137 est en retrait par rapport à la rue, et est orientée sur l'une des deux cours. La passage d'une cour à l'autre s'effectue par un espace ouvert, continu, difficilement qualifiable, une espèce de grande allée dans laquelle se situe la loge de Pierre. Cette articulation, sorte de cour fragmentée, est accessible depuis la rue par un portail. L'importance de la taille de la cour, longtemps associée au standing de l'immeuble (une grande cour annonçait un immeuble de haut standing), permet ici au contraire la valorisation du logement social. Mais quelle est la praticité de cet espace ?

La cour fragmentée présente un sol discontinu car il est revêtu de goudron et de petites dalles bétonnées. Elle est à l'air libre, et est bordée à plusieurs endroits par du logement de rez-de-chaussée. Afin de mettre à distance ces logements de la cour, et donc dans une logique préventive, on trouve des plates-bandes fleuries aux pieds des immeubles, qui sont délimitées par une petite clôture, ce qui les rend inaccessibles. Il n'y a aucun mobilier, pas d'abris ni de jeux, aucune marque d'appropriation. Rien, si ce n'est un « marquage » au sol afin d'indiquer à l'habitant les endroits où il est autorisé à aller et ceux qu'il ne peut pas franchir. Le dispositif de la cour est pensé comme un lieu de passage. Il n'invite pas à rester, ni à y pratiquer une quelconque activité. Il semble alors difficile pour l'habitant de différencier le statut de cette cour, du statut de la rue. Quelle différence y a-t-il entre les pratiques de chacun de ces milieux ?

Enquêteur : Qu'est ce qui se passe dans cette cour ? Les habitants l'utilisent ?

Pierre : Ah la cour .. Euh bin non pas vraiment, enfin ils y passent quoi, quand ils sortent de chez eux pour aller dehors. Mais sinon .. Si, quand on fait la fête des voisins, on se met là ... mais c'est tout.

De plus, l'ensemble du site est bordé par un immeuble mitoyen qui présente une boulangerie traversante au rez-de-chaussée, par une grille et un portail, et par un long mur de 4 mètres de haut. Ainsi, le seul rapport physique qu'il entretient avec la rue, s'effectue par la grille et le portail. Ce dispositif, qui offre une transparence entre l'espace d'habitations et la rue, a deux effets contradictoires. Premièrement, l'espace bâti est orienté sur cour, il est ainsi introverti et semble ne pas vouloir dialoguer avec le milieu extérieur, comme pour préserver un degré d'intimité, pour conférer à l'ensemble des trois immeubles le sentiment d'appartenance à la même résidence. Mais, à l'inverse, la présence de cette grille qui offre une certaine transparence entre le milieu extérieur, et le complexe d'habitations, autorise la rue à avoir un regard sur ce qui se passe au sein de la résidence et exprime ainsi la volonté d'ouvrir le site sur l'extérieur.

C'est donc à la fois un lieu dédié pour une activité commerciale (arrière cour de la boulangerie), pour les habitants et visuellement accessible par les passants de la rue. L'habitant fait face à une situation complexe. Il se retrouve à la vue de tous, habitants et passants, et est dans l'incapacité de mesurer le degré de privacité de la cour. Quelle attitude adopter face à cette étrange situation ? Quelle est la stratégie initiale lors de la conception de ce dispositif ?

D'après ces éléments, nous sommes en droit de penser que la cour est traitée à l'image d'un lieu public : aseptisée, contrôlée, surveillée, et limitée dans ses droits d'usage. Et ceci à des fins préventives de gestion, c'est à dire que plus le lieu est hostile à des marques d'appropriation, moins il y a de risques de dégradations, et donc plus la gestion du site est minimale, ce qui permet à Pierre de garder plusieurs immeubles (16) à la fois. Le cas de cette résidence est un exemple contemporain parmi tant d'autres, qui présentent eux-même des dispositifs différents. Le schéma ancien, qui correspondait principalement à la présence d'une porte d'entrée donnant sur un hall, qui dessert l'escalier, la cave, la cour commune, et la loge du gardien ; était admis, et considéré comme un modèle qui fonctionnait et qu'on ne cherchait pas spécialement à remettre en question. Le changement d'échelles d'opérations de logement, qui a marqué le xx^e siècle et qui perdure actuellement, aboutit à une requalification de l'espace du rez-de-chaussée et donc des dispositifs qui le composent. De nombreuses tentatives ont ainsi vu le jour, mais aucun schéma type n'a encore été considéré comme admis, comme « réussi ». Certaines même, relèvent de l'absurdité, comme on a pu le constater auparavant.

Ce constat est à replacer dans un contexte où la loge du gardien est en voie de disparition. En effet, la loge fait parti des dispositifs du rez-de-chaussée. Elle en est sûrement l'un des éléments le plus important, ou du moins central, de par sa disposition. Ce lieu emblématique parisien, fait parti du schéma classique ancien, précédemment décrit. Comment fonctionne t-elle ? Quel est son statut ? Comment participe t-elle au processus de franchissement de la rue à l'immeuble ? Comment maintient-elle le système du rez-de-chaussée en équilibre ?

Lorsque cette loge disparaît, on observe une déstructuration du rez-de-chaussée. Quelles en sont les conséquences sur les interactions entre les autres dispositifs du rez-de-chaussée aujourd'hui ? Et dans un contexte de grande opération de logement,

Quelle place pour la loge aujourd'hui ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

II.2. La loge

L'espace de la loge est déterminant dans l'articulation des dispositifs spatio-temporels qui composent le rez-de-chaussée. Celui-ci est composé à la manière d'un puzzle, dont la loge tend à devenir la pièce manquante. Il est d'ailleurs assez amusant de constater que par anagramme, LOGE devient LEGO. Ainsi, dans le cas du rez-de-chaussée, pouvant être comparé à une construction dans laquelle les dispositifs s'imbriquent les uns avec les autres, si l'espace de la loge disparaît, c'est toute la structure qui s'affaiblit.

Dans un contexte où les échelles de construction du logement sont de plus en plus grandes, de nouvelles problématiques apparaissent, et questionnent l'évolution du statut de l'habitant dans son processus d'identification lors du passage de la rue, à son chez-soi. Nous tenterons de saisir les enjeux liés à ces questions contemporaines par l'étude de la loge de gardien, à la fois comme objet construit mais aussi comme point d'échappatoire, en la situant dans une perspective spatio-temporelle ambiguë et vouée à disparaître.

LA LOGE : UN SEUIL INCERTAIN

[Espace intermédiaire et indétermination]

Parler d'espaces intermédiaires, c'est bien sous-entendre, ou plutôt impliquer dès l'origine, cette position médiane entre deux autres lieux : cette articulation entre un avant et un après d'une pratique sociale toujours dynamique.³⁶

Philippe Bonnin

Par définition, la notion de seuil concerne plusieurs aspects, qui peuvent être construits, éphémères, ressentis, temporels. Il peut ainsi être « ce qui constitue l'accès à un lieu, le début de ce lieu », mais aussi correspondre à « la limite, point, moment au-delà desquels commence un état, se manifeste un phénomène »³⁷. La question du seuil qui

36 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, Op.cit.

37 Définitions issues du dictionnaire Larousse. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/seuil/72432>

permet la transition du milieu extérieur -la rue- au milieu plus intime qu'est l'immeuble à logement, peut être appréhendée comme une succession d'éléments, plusieurs couches, qui associées les unes aux autres, forment ce qu'on appelle une limite. L'existence même du seuil, comme frontière, induit qu'il y a une différenciation clairement établie entre les deux milieux qu'il sépare voire oppose, et que chacun de ces milieux a des codes qui lui sont propres. Ces codes plus ou moins nettement définis permettent à l'être humain de s'identifier au lieu et de pouvoir ainsi adopter un comportement spécifique. Passer d'un milieu à l'autre nécessite alors la présence d'un seuil, d'un espace intermédiaire, afin de «transformer l'être public en individu privé»³⁸. Ce processus d'identification est précisé par Philippe Bonnin :

*Franchir ces limites, et donc pratiquer un moment l'espace intermédiaire, c'est quitter un groupe social, un rôle, un statut, une pratique, ou un moment de la pratique, pour opérer en soi et sur soi une transformation afin de se préparer au nouvel espace à venir, au nouvel univers que l'on va intégrer.*³⁹

Cet espace intermédiaire, s'il est considéré comme une interface, ne présente cependant pas de contours lisibles. En effet, il est composé de plusieurs dispositifs qui s'enchaînent, se superposent, s'enchevêtrent parfois, et qui rendent sa lecture d'autant plus compliquée. Les dispositifs étudiés précédemment (le trottoir, la porte, la hall, l'escalier, la cour), ainsi que leurs dérivés, font parti des éléments constituant l'espace intermédiaire. Selon cette logique, c'est toute une partie du rez-de-chaussée qui peut être considéré comme un seuil, ce qui rend problématique le fait d'y habiter. En effet, les immeubles de logements collectifs qui contiennent des logements en rez-de-chaussée sont souvent soumis à une logique de repli sur soi : barreaux aux fenêtres, volets et rideaux tirés, surélévation des ouvertures par rapport au niveau de la rue.

C'est au sein de cette organisation complexe que prend place la loge du gardien. Celle-ci, au titre d'espace intermédiaire, joue le rôle d'interface entre la rue et le logement. Si ses limites construites sont clairement perceptibles (murs, portes, fenêtres), elle relève cependant d'une certaine indétermination quant à son usage et règles qui la régissent. En effet le seuil, qui fonctionne à double sens, a pour vocation d'accueillir des marqueurs spécifiques à un milieu, des les atténuer, de les rejeter, ou du moins de les apprivoiser afin de leur attribuer de nouvelles habilités, requises par un autre milieu. Le seuil est ainsi sujet à des «contagions extérieure»⁴⁰. La loge, qui se situe au cœur de ce

38 VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, Loges et gardiens, Op.cit.

39 Ibid.

40 Ibid.

processus qui nécessite plusieurs étapes progressives, réagit de deux manières : dans le premier cas, elle tente de renforcer ses contours par la création d'un micro-monde, qui résiste à se faire envahir par le milieu qui l'entoure. Dans le second cas, à l'inverse, elle prend part au processus de franchissement, et ouvre ses portes afin de qualifier chaque étapes du seuil. Les codes qui dissocient l'intérieur et l'extérieur sont ainsi renversés et remettent en question la notion du -chez soi-.

[Rituels de passage]

Pierre : (Bonsoir) Voilà un retraité, ah ils aiment bien passer me dire bonjour, vous voyez c'est ce que je vous disais, c'est comme les étrennes hein, ils aiment bien passer le soir dire bonjour au gardien. C'est un rituel haha, y en a qui insistent hein, il faut qu'ils viennent ! Quand ils voient que je suis occupé, ils n'insistent pas mais sinon ... C'est comme les enfants, là ils vont rentrer, ils vont venir et défoncer la porte pour me faire un bisou et me dire bonjour ! C'est marrant hein ! Vous voyez c'est un art de vivre hein, et puis les gens se sentent bien

Le processus d'identification au sein de l'espace intermédiaire s'effectue selon un parcours qui se décompose en plusieurs étapes. Ce parcours s'avère être quasiment quotidien pour les habitants d'un immeuble de logements collectifs, et engendre ainsi des rituels de passage théâtralisés par la présence de la loge et donc du gardien.

Le processus d'identification au sein de l'espace intermédiaire s'effectue selon un parcours qui se décompose en plusieurs étapes. Ce parcours s'avère être quasiment quotidien pour les habitants d'un immeuble de logements collectifs, et engendre ainsi des rituels de passage théâtralisés par la présence de la loge et donc du gardien.

La loge est un lieu délimité par des marqueurs qui lui sont spécifiques : comme un logement lambda, elle est comprise entre des murs, une porte, une ou plusieurs fenêtres, mais la frontière qui sépare le dehors et le dedans est plus ou moins épaisse, éphémère, floue, imprécise. La fenêtre par exemple, se voit souvent recouverte d'un rideau semi-opaque blanc. Celui-ci n'aurait rien d'extraordinaire s'il n'était pas voué à une utilisation particulière. En effet, le gardien s'en sert à deux fins. Il lui permet d'abord de protéger son intimité et de se mettre à distance de l'habitant, tout en le surveillant en observant ses allées et venues au sein de l'immeuble. Sa semi-opacité, laissant passer la lumière, permet ainsi à l'habitant de savoir si la loge est ouverte ou fermée. Ce

geste quotidien, celui de la main qui soulève l'angle du rideau et du regard caché dans l'ombre, tant attaché à l'image que l'on se fait de la figure de la concierge, n'est pas tout à fait aboli, mais s'adresse particulièrement aux personnes étrangères au logement, aux visites inattendues. Chacun sait que le gardien est dans sa loge, et qu'à chaque passage, il nous observe, nous attend, ou du moins est conscient de notre présence. Cette prise de conscience influence le comportement de l'habitant durant le processus de franchissement : en effet, se sachant attendu (le quotidien de l'habitant étant généralement soumis à ses horaires de travail), celui-ci décidera d'accélérer le pas afin d'éviter toute rencontre qui le retarderait dans son emploi du temps, ou au contraire marquera sa présence (par un petit signe de la main, ou par un arrêt devant la loge) afin d'altérer sa marche.

Le rideau, lorsqu'il est soulevé, invite l'habitant à entrer dans un nouvel imaginaire. Celui-ci ne peut qu'entrevoir une partie de la loge, ce qui se situe au premier plan. Le gardien prend particulièrement soin d'aménager cet espace, car il correspond à l'image qu'il renvoie de lui aux habitants de l'immeuble :

Dis moi ton chez toi, je te dirais qui tu es ! Le logement peut aussi donner lieu à des arrangements d'espaces - ou à des usages - qui traduisent des convergences et des discriminations non aléatoires. Les vitrines pleines de bibelots, le décorum, les meubles, concourent à préciser en même temps la scène et le jeu de l'acteur.⁴¹

Le rideau retombe, et le spectacle est fini. L'habitant laisse alors libre court à son imagination pour inventer l'arrière plan, ce qui ne lui est pas accessible. Cette scène est comparable à ce qui se passe en rez-de-rue, lorsqu'il y a la présence de logements. Les passants vont et viennent sur le trottoir et ne peuvent s'empêcher de regarder à travers le moindre recoin de fenêtre qui ne serait obstrué par un rideau ou volet. Je me suis laissée prendre au jeu en tant que passante, et ce geste, cet instant de latence qui relève de la curiosité, du voyeurisme, m'a plongé dans un esprit rêveur et m'a poursuivi le long de ma flânerie, alors même que j'avais bifurqué déjà plusieurs fois. Cette mise en scène quotidienne participe ainsi à la transformation de l'être au sein de l'espace intermédiaire.

La porte de la loge a également toute son importance dans la pratique du seuil, et donne une temporalité au lieu. Cette porte prend différentes formes selon l'immeuble dans lequel elle se situe. Donnant sur cour, sur rue, ou plus souvent sur hall, elle est dans la plupart des cas vitrée, et recouverte d'un rideau elle aussi. Plusieurs autres marqueurs définissent la porte, dont les plus récurrents sont l'absence de sonnette - impliquant

41 SAUVAGE, André, *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux*, Ed. L'harmattan, coll. Villes et entreprises, 2000

la nécessité de toquer à la porte pour prévenir de sa présence, et une petite pancarte indiquant les horaires d'ouverture et de fermeture de la loge. Ainsi outre l'aspect matériel, physique et construit de la loge, s'ajoute la temporalité du lieu.

La loge n'acquière pas le même statut selon qu'elle est ouverte ou fermée. La porte indique ainsi les disponibilités du gardien, elle agit comme un tableau qui fournit les informations nécessaires en cas d'absence anormale. On y retrouve parfois un post-it, un bout de feuille scotché. Elle est située sur le trajet que les habitants effectuent quotidiennement pour aller de leur logement à la rue. C'est une sorte d'escale qui fait parti du parcours quotidien et qui rythme la journée de l'habitant. La porte, et donc plus généralement la loge, fonctionnent comme un repère au sein de l'immeuble. Selon les horaires d'ouverture de la loge, le seuil se métamorphose, il acquiert un statut plus perméable lorsque celle-ci est ouverte. L'habitant ose se confronter à cet espace qui l'intrigue, l'attire, et qu'il tend à s'approprier. Sur son passage matinal ou lors de son retour du travail, il jette un œil à travers la porte vitrée, salue le gardien, s'arrête pour discuter quand le temps le lui permet. Quand la loge est fermée, il n'y a pas de bruit ni de lumière qui pourrait attirer l'attention de l'habitant, celui-ci file et se retrouve propulser sur le devant de l'espace public -la rue-. L'espace transitoire entre son logement et la rue est minimal et imperceptible, le changement de lieu s'effectue de manière brutale, et s'accompagne d'une sorte de perte de repère. D'où l'importance aux yeux des habitants de l'affichage des horaires fixes d'ouverture et fermeture de la loge. Ils sont prévenus, préparés, mis en condition pour ce passage quotidien.

Dans d'autres cas, comme au 4, rue de la jonquière dans le 17^e arrondissement, il n'y a pas de panneau d'affichage indiquant les horaires d'ouverture. Les habitants ne savent pas quand la gardienne, Julia Ferreira, est présente au sein de l'immeuble. Celle-ci est employée à mi-temps par la copropriété, et cumule ainsi les emplois, ce qui réduit sa présence dans la loge, et rend son emploi du temps irrégulier en fonction des jours de la semaine. Chacun peut toquer à la porte, mais n'est pas assuré de voir la porte s'ouvrir.

Parmi les rituels qui définissent la pratique de l'espace intermédiaire, figure la réception du courrier. En effet, si la législation publique interdit la distribution du courrier sous le paillason, les gardienne(ne)s employé(e)s par le privé continuent cette pratique, bien que déconseillée. Dans ces deux domaines (privé et public), le gardien assure fréquemment la réception de colis ou courrier avec avis de réception, qu'il prend soin de garder dans sa loge jusqu'au retour des habitants dans l'immeuble. Lourdes Fernandes, gardienne au 26, rue gauthey, gère la réception et distribution du courrier de manière stratégique. En effet, elle a confectionné dans sa loge une étagère en bois avec plusieurs casiers correspondant au nombre d'habitants, dans lesquels elle trie le courrier suite au passage du facteur. C'est à l'habitant de toquer à la loge et de venir chercher son courrier

tous les jours. Selon Lourdes, c'est une astuce afin de créer des liens entre la gardienne et les habitants, d'avoir une interaction avec elle, par le simple fait de se dire bonjour tous les jours. Cette stratégie permet également à l'habitant de ponctuer son parcours lors de son processus d'identification, et de marquer les différentes étapes du passage au seuil du seuil de l'immeuble.

Enquêteur : A ce propos, ce sont les habitants qui viennent chercher le courrier alors ?

Lourdes : Oui voilà ! Alors ça normalement, auparavant, je montais le courrier tous les jours, ma propriétaire voulait que je le mette sous le paillason, mais, sous le paillason ça craint parce que y a les gens qui mettent les pubs donc voilà, ça je l'ai fait pendant des années, et puis un jour j'ai dit -Mais pourquoi ne pas faire un casier dans ma loge ? Ça permet que tout le monde vienne le chercher tous les jours, comme ça on se voit ! Donc les gens, ils viennent tous les jours, ils toquent, s'il y a du courrier je donne, si y a pas, au moins on s'est dit bonjour, on s'est vus ! Et c'est ça qui a commencé à créer ce lien plus fort entre nous ... Parce qu'avant bon on faisait plein de choses, mais là maintenant c'est vraiment quelque chose de très fort ..

Enquêteur : Et c'est de votre propre initiative ?

Lourdes : Ah oui oui c'est moi qui ai demandé à ma propriétaire et elle a dit oui !

[Etudes de cas]

La loge, en tant que dispositif du rez-de-chaussée, prend ainsi corps à l'organisation complexe du seuil. Nous observons sur le terrain qu'elle peut en réalité se décliner de plusieurs façons : généralement située au rez-de-chaussée de de l'immeuble, elle peut également être située au premier étage ou encore prendre place à l'entrée d'une rue. Ces cas singuliers redéfinissent la question du seuil et des interactions effectives entre la loge et les dispositifs du rez-de-chaussée, ce qui affirme d'autant plus le statut indéterminé de la loge parisienne.

Afin d'appréhender cette notion de seuil en tant que succession de couches et de dispositifs intermédiaires, dont fait parti la loge, je me suis prêtée à l'exercice qui consiste à passer de l'être privé à l'être public (et inversement) dans quatre contextes

différents⁴².

• Cas d'étude n° 1 :

La loge au rez-de-chaussée de l'immeuble

76, Avenue Mozart 75016 Paris

Copropriété, 1895

En tant que visiteuse, et donc personne étrangère à la vie de l'immeuble, je ne connais pas l'emplacement de celui-ci ; j'ai constamment besoin de chercher des repères lors de mon parcours afin de pouvoir arriver à bonne destination. Cet immeuble est situé dans le 16^e arrondissement, près de la station de métro Jasmin, partir de laquelle je débute mon parcours dans la rue. Ce quartier m'est inconnu, j'ai donc un rapport étranger avec les noms de rue qui m'entourent. Je me fais une idée du milieu social qui m'entoure grâce à différents indices tels que la largeur de l'avenue, l'ornementation des façades des immeubles, et la faible présence de commerces. Je me trouve ainsi dans un quartier résidentiel, de standing plutôt élevé. J'aperçois l'immeuble à quelques mètres de la station de métro, je le repère parmi d'autres grâce aux numéros indiqués sur les immeubles voisins, 80, 78 .. Je suis déjà dans une certaine phase d'identification, ce que Philippe Bonnin appelle l'épiderme⁴³.

J'arrive devant l'immeuble, au numéro 76. Se présente devant moi une grande porte en bois, en recul de 30 cm par rapport à la rue et constituée de trois battants sur ses deux tiers, dont deux sont fixes. Le troisième marque l'entrée de l'usager par une petite marche. Au dessus des battants, cinq petites vitres laissent entrevoir le plafond courbé du hall de l'immeuble. La porte est encadrée par deux colonnes sculptées dans la façade qui donne sur rue, lui conférant ainsi un certain standing. A droite de la porte, s'élève à 1m10 au dessus du sol, une fenêtre protégée par un garde-corps en fer forgée, et cachée par un rideau blanc transparent qui laisse entrevoir la lumière. Je suppose que c'est la loge d'Elizabeth Oliveira, la gardienne de l'immeuble. Il n'y a pas de barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée.

Puis, je prends un peu de recul pour porter un regard sur la façade. Celle-ci est revêtue de grandes pierres blanches au rez-de-chaussée, tandis que la façade des étages supérieurs est parée de briques bleutées. Les balcons des étages supérieurs sont ornés et

42 En tant que citoyen et habitant, nous pratiquons tous cet exercice au quotidien, sans se rendre compte des effets produits sur notre propre personne. Il s'agit par cette expérience de terrain de prêter spécifiquement attention aux informations révélées par la situation, et d'étudier les interactions, usages, rapports à l'autre qui s'y produisent. Bien évidemment, il faut prendre en considération ma position d'observatrice, étant étrangère à la vie de l'immeuble.

43 VILLANOVA de, Roselyne, et BONNIN, Philippe, Op.cit.

bordés par des gardes-corps sculptés dans la pierre : un soin particulier est ainsi apporté au traitement des étages supérieurs. Je me retrouve ainsi face à la porte d'entrée, à côté du digicode. Celui-ci indique le nom des habitants de l'immeuble, sans préciser l'emplacement exact de leur logement (pas d'indications de l'étage, escalier, palier). Il n'y a pas non plus de sonnette spécifiquement liée à la loge d'Elizabeth. Je suis en possession du code d'accès, ce qui me permet d'entrer dans un premier hall. Je viens de franchir un premier pas entre ce qui relève du public et du privé, aussi appelé l'«opercule»⁴⁴.

J'accède alors au hall. Celui-ci est très grand, et prend la forme d'un « L ». Son sol en pierre est continu et orné de motifs de couleurs. La monumentalité du hall est attribuée aux voutes qui supportent le plafond et qui reposent sur des piliers de marbres, rythmant ainsi l'espace de manière labyrinthique. Les murs sont également ornements par des détails sculptés dans la pierre et par un revêtement de marbre par endroit. Ainsi intriguée, et aspirée par l'esprit du lieu, je me focalise sur ce que je suppose être, à droite de l'entrée principale, la porte de la loge. En effet, celle-ci présente certains signes caractéristiques : porte à double battants, donc les deux tiers du haut sont constitués de vitres décorées, et recouverts d'un voile blanc qui laisse entrevoir la lumière de la loge. Une fente est incrustée dans l'une des parties basses de la porte, nous devinons ainsi la boîte aux lettres. Enfin, une petite plaque dorée indique « Loge gardien ». Mais cette porte se confond avec les autres vitraux qui ornent tout un côté du hall, et dont certains appartiennent également à la loge. Je remarque au fond du hall, à une petite dizaine de mètres de là où je me situe, la présence de deux autres portes battantes vitrées, dont l'une est entre-ouverte et permet d'accéder à la cour. Quant à l'autre porte, elle semble donner lieu à un second hall. Je ne peux y accéder car il y a un digicode à l'entrée. La présence de ce second digicode m'indique que je dois passer par un intermédiaire afin de pouvoir y accéder -la gardienne. Je viens alors de franchir «la couche interne de la frontière»⁴⁵.

Percutant du bruit par la porte de la loge, je devine la présence de quelqu'un. Je m'autorise à toquer, étant donné l'absence de sonnette. Trois coups me semblent appropriés, deux seraient signe d'une certaine familiarité, quatre sembleraient agressifs. La porte s'ouvre, d'abord un peu, et je découvre Elizabeth qui penche sa tête afin de m'identifier. Puis, sachant ma visite, m'ouvre pleinement la porte et m'invite à entrer sans son micro-monde, sa «maison de poupée».

Ce schéma représente l'organisation typique d'un seuil parisien du XIX^e siècle, quoiqu'aux dimensions monumentales, dans le sens où la loge est insérée dès la conception du projet architectural. Les dispositifs semblent interagir entre eux de manière harmonieuse et permettent d'assurer le processus d'identification de l'habitant tout en le protégeant du milieu extérieur.

44 VILLANOVA de, Roselyne, et BONNIN, Philippe, Op.cit.

45 Ibid.

• Cas d'étude n° 2 :

La loge au premier étage de l'immeuble

4, rue de la Jonquière 75017 Paris

Copropriété, 1912

Cette situation, ou plutôt ma position en tant qu'observatrice, est très particulière, puisque j'habite dans ce même immeuble depuis bientôt trois ans. J'ai donc une relation très particulière avec les lieux, espaces et personnes qui composent la vie de l'immeuble.

Au préalable, j'essaie de me rappeler la première fois où je suis entrée dans l'immeuble afin de visiter l'appartement dans lequel je vis désormais. Les souvenirs sont flous, je me souviens d'une forte odeur de viennoiserie qui provenait de la boulangerie située au rez-de-chaussée, puis de la montée des escaliers. La position de l'ascenseur m'avait alors fortement marquée puisque celui-ci a été incrusté dans l'angle de l'escalier il y a quelques années. Etant préoccupée par la dite visite de l'appartement, mon état était conditionné à recevoir le maximum d'informations qui s'offraient à moi. Pourtant, je ne garde aucun souvenir de la présence de la loge de Julia Ferreira, gardienne de l'immeuble.

Effectuant le parcours rue-logement quotidiennement, je me suis habituée aux différentes phases et étapes nécessaires à mon processus d'identification. Je n'y prête, pour ainsi dire, plus d'attention, répétant les mêmes gestes par reflex. J'ai alors réitéré l'expérience en essayant de prendre conscience, non pas de mon état d'esprit car celui-ci est subordonné par ma position d'habitante, mais de mes faits, gestes, déplacements, attitudes, liés aux dispositifs qui régissent le rez-de-chaussée de mon immeuble.

L'immeuble fait face à la sortie de métro, il suffit de traverser la rue pour atteindre le trottoir qui le borde. La façade est composée de plusieurs parties distinctes : le rez-de-chaussée est occupé par deux grandes vitrines, appartenant à la boulangerie, et par l'entrée principale de l'immeuble. Celle-ci dispose d'un recul de 50 cm par rapport à la rue permettant d'accueillir le digicode et est protégée par un micro store banne, qui rappelle ceux de la boulangerie. Les menuiseries de la porte sont en métal et encadrent une vitre. Le reste de la façade est représentatif de l'époque à laquelle l'immeuble a été construit. Le premier étage est aligné avec le rez-de-chaussée et revêtu de pierres, les fenêtres ne disposent pas de balcons mais sont protégées par des garde-corps en fer forgé. Les étages supérieurs, au nombre de cinq sont munis de balcons qui débordent ainsi de la façades. La moitié de ceux-ci sont inclus dans des colonnes de pierres légèrement ornementées. La configuration de la façade laisse à penser que le rez-de-chaussée a connu

une modification depuis la construction de l'immeuble⁴⁶.

Afin de franchir la porte la porte d'entrée, l'habitant ou le visiteur doit composer un premier code, commun à tous les résidants, sur le digicode qui se situe à droite de la porte. Il n'y a aucun autre moyen de pénétrer au sein du logement. Lorsque nous franchissons la porte, nous arrivons dans un premier hall aux dimensions minimales, permettant à peine le croisement des personnes entrant et sortant. Cet espace dispose d'une unique et grande boîte aux lettres, plusieurs compteurs électriques cachés par un espèce de placard, un plan d'évacuation ainsi qu'une pancarte indiquant «gardien premier étage».

Ce hall est limité par une deuxième porte vitrée que l'on peut ouvrir de deux manières : avec un badge personnel, ou en sonnant à l'interphone, pour appeler l'habitant à qui nous souhaitons rendre visite. Ce double mécanisme impose certains comportements : par exemple, la nécessité de devoir taper un code puis sortir ses clés, dans des situations où l'habitant a les mains prises (car revenant de l'épicerie ou autre), implique une attitude spécifique vis-à-vis des dispositifs présents (l'habitant aura tendance à pousser la porte avec ses pieds, ou avec ses mains, salissant alors la vitre).

Lorsque cette deuxième porte est franchie, un couloir perpendiculaire à l'entrée se présente à moi, desservant le local poubelle et un local commercial (lié à la boulangerie). Au fond de ce couloir, il y a une troisième porte en bois à double battants, elle aussi vitrée, mais dont l'un des battants est tout le temps ouvert. Cette porte dissocie le couloir d'un palier qui mène à l'escalier principal et à la cave du sous-sol. L'escalier en bois, étroit et biscornu longe la cage d'ascenseur, elle même vitrée. Dix-huit marches nous séparent du premier étage. Les paliers d'étages sont très étroits et ne permettent pas aux habitants de se croiser. Seul un consensus permet à l'un de passer avant l'autre. Dans cette position inconfortable, nous sommes tentés de vouloir accéder à notre logement le plus rapidement possible afin de ne croiser personne.

Or, la loge de Julia, la gardienne de l'immeuble, se situe sur le palier du premier étage. Lorsque nous arrivons sur le palier de celui-ci, la porte de la loge se trouve dans notre dos, ce qui la rend d'autant plus invisible. La seule marque qui permet de distinguer la porte de la loge de celles des autres logements, est la présence d'une vitre recouverte d'un rideau rouge très opaque, qui ne laisse pas passer la lumière. Nous n'avons aucune indication sur la présence de la gardienne. La porte de la loge ne contient pas d'autres éléments distinctifs (sonnette, boîte aux lettres, pancarte, etc).

Dans ce cas présent, où la loge est annexée au premier étage, les dispositifs du seuil ne peuvent plus assurer leur vocation initiale. Ils sont alors renforcés, comme

46 Malheureusement, il n'existe aucun document qui pourrait nous éclairer sur la composition initiale du rez-de-chaussée de cet immeuble.

le témoigne la présence de trois portes d'entrée et la mise en place d'un digicode et d'un interphone. L'absence du complexe loge-gardien au rez-de-chaussée implique un épaississement des couches de l'espace intermédiaire, devenant alors de plus en plus infranchissable.

Enquêteur: C'est amusant de visiter votre loge, car dans mon immeuble, ma gardienne vit au premier étage, elle n'est pas au rez-de-chaussée.

Lourdes: Ahh oui elle a un appartement

Enquêteur: Oui voilà !

Lourdes: Haha, oui donc ce n'est pas une conquête ! En tous cas, pas une conquête du rez-de-chaussée !

• Cas d'étude n° 3 :

La loge dans la rue

*1, Cité des fleurs 75017 Paris
Copropriété, 1847*

Dominique : Alors, voilà, la voie elle est comme ça

(Dominique sort un plan de la Cité des fleurs)

Nous on est là, Ça fait 330m de long. L'école maternelle, l'église, la crèche, le presbytère, les salles paroissiales, le foyer de la das, le foyer des jeunes travailleurs qui fait le contact avec l'Aveyron, et après j'ai 68 propriétaires. Donc j'ai des copros, comme des habitations avec un même propriétaire.

La cité de la fleurs est une rue semi-privée de 330 mètres de long située dans le 17^e arrondissement de Paris. En 1864, le syndicat des propriétaires de la cité des fleurs recrute un gardien afin d'assurer la sécurité des habitants et fermer les deux gilles situées à chaque extrémité qui privatisent la cité à partir de 19 heures. Dominique Glaçant est actuellement le principal gardien et occupe la loge au numéro 1 de cette rue. Il n'y vit cependant pas, puisqu'ils sont en réalité, trois personnes à assumer le rôle de gardien de la rue. Dominique prend ses fonctions le matin à 6h30 jusqu'à midi, puis de 15h00 à 19h30. Le midi et le week-end, deux autres gardiens le remplacent. Il n'y a donc personne dans la loge la nuit en semaine.

La Cité des fleurs relie la rue de la jonquière à la rue Guy Moquet. Nous pouvons donc y accéder par ces deux entrées. Lors de mon itinéraire, je choisis d'entrer par le côté rue de la jonquière, étant donné que j'habite cette même rue. Nous devinons la rue à quelques mètres de son entrée, par la forte présence d'arbre et de végétations. J'avance jusqu'à la grille d'entrée. Celle-ci présentent deux portails ouverts pour les piétons et un portail fermé réservé aux véhicules. La présence d'un boîtier de signal nous laisse penser que les résidents de la rue ont un badge personnel afin de pouvoir entrer en voiture. Sur le côté de la grille, une multitude de panneaux nous indiquent les restrictions liées aux usages de la voie intérieure. On y apprend ainsi que la largeur de la rue intérieure aux trottoirs est égale à 2m40, que celle-ci autorise seulement les véhicules inférieurs à 10 tonnes à condition de ne pas dépasser 15km/h, qu'il est admis de circuler en vélo mais que l'accès aux chiens est interdit, et enfin qu'il est interdit de stationner devant l'entrée de la Cité des fleurs.

Je franchis alors la grille par la porte réservée aux piétons. Le sol goudronné de la rue se transforme brutalement en une rue pavée, bordée de trottoirs également pavés. Sur ma droite, un panneau (le même genre de panneau que l'on trouve dans les parcs ouverts au public) rappelle les règles à adopter au sein de la rue. Il précise également les règles d'ouverture, ainsi «l'accès du public piéton est admis sous sa responsabilité, de 7h00 à 19h00 en semaine, de 7h00 à 13h00 les dimanches et jours fériés». De plus, une mention spécifique la présence d'un «gardien assermenté chargé de l'application de ces règlements» et que le site est placé sous vidéo-surveillance. Juste à côté de ce panneau, on lit une pancarte de rue qui indique «17^e – Cité des fleurs – (Voie privée)».

L'agencement urbanistique de la rue semble répondre à des règles strictes et précises : En effet, plus je m'avance au sein de la Cité des fleurs, plus je prend conscience que la rue est bordée de deux très longs murs de portail, interrompus parfois par quelques murets en pierres ou ensembles de boîtes aux lettres centralisées. Je marche ainsi pendant quelques minutes en direction de la loge qui, d'après les numéros d'habitation, se situe à l'autre entrée.

Le mérite qu'on peut attribuer aux promoteurs, c'est d'avoir fixé des obligations d'alignement, de hauteur de grilles, de pilastres et de murs mitoyens.⁴⁷

47 Extrait d'une interviewée organisée par la mairie du 17^e arrondissement de Paris avec Jean Thoretton, président de la Commission administrative du Syndicat des Propriétaires de la Cité des Fleurs, URL : http://www.mairie17.paris.fr/mairie17/jsp/site/Portal.jsp?page_id=987

Lors de la traversée de cette rue, droite, rectiligne et continue, je croise plusieurs passants et résidents qui cohabitent sans vraiment dialoguer. Certains se saluent quand d'autres s'ignorent. Certains se baladent quand d'autres rentrent ou sortent de chez eux. A travers quelques ouvertures très ponctuelles, j'observe les jardins, ou courtes qui bordent les petits immeubles pas plus haut que trois étages généralement. La configuration de ces habitations tend à ressembler à d'un lotissement : un ensemble de grandes maisons, accolées à leurs jardins, et séparées les unes des autres par divers clôtures (mur, grilles, plantations). Nous pouvons différencier les propriétés des copropriétés par la présence de boîtes aux lettres centralisées ou individuelles.

La voie privée est ponctuée par trois sous espaces, dans lesquels la chaussée rectiligne se dilate et prend un aspect circulaire. Ces trois lieux sont munis de plusieurs caméras de surveillance différemment orientées. Ils deviennent des repères, des centralités et permettent de donner une échelle à la rue. Ainsi, lors de ce parcours le long de la cité des fleurs, conçu comme un lieu de villégiature, je n'aperçois que la partie haute des immeubles, qui sont bien en retrait par rapport à la rue. Tout le rez-de-chaussée est caché, mis à distance du public.

J'arrive enfin devant la loge du gardien. L'immeuble qui la contient, construit en 1900, n'est pas aligné avec les autres façades. Ou plutôt, sa devanture est alignée avec les portails des autres propriétés. La loge donne ainsi directement sur la rue. Dominique, le gardien de la rue, discute avec un autre gardien qui s'occupe du numéro 10 (il y a seulement deux autres gardiens dans la rue, qui s'occupent chacun d'une copropriété différente). Il me regarde arriver, je me présente.

La porte de la loge est retirée de 50 cm de la façade et une marche nous permet d'accéder à celle-ci. Elle est constituée de deux battants dont la menuiserie extérieure est en PVC. Les trois quarts du haut des battants sont vitrés et l'un deux contient une fente à boîte aux lettres. Sur le coté gauche de la porte, et donc à l'entrée de la Cité, coté avenue de Clichy, se situe la même pancarte que celle présente près de l'autre grille. Sur le mur extérieur de la loge, à droite de la porte d'entrée, est accroché un panneau d'affichage présentant diverses annonces concernant la vie de la rue, qui sont pour certaine adressées particulièrement aux passants.

En tant que passante, de nombreux dispositifs m'imposent ainsi à adopter une certaine attitude et conditionnent également mon état d'esprit. Pourtant, je suis toujours considérée comme un corps étranger, comme un être publique dans ce lieu qui semble appartenir à quelqu'un.

Alors, Comment l'habitant parvient-il a devenir un être privé ?

Certains dispositifs qui composent le circuit dialectique sont exclusivement réservés aux habitants, ce qui les différencie des passants. En effet, pour pénétrer au sein de la Cité des fleurs après 19h00, les habitants doivent passer leurs badges personnels devant un magnétiseur situé sur les deux grilles aux deux extrémités de la rue. Ce magnétiseur a récemment remplacé un digicode, car le code était connu par tout le quartier, laissant ainsi la possibilité à de nombreuses personnes considérées comme indésirables de rentrer dans la rue à n'importe quelle heure. Ainsi, pour l'habitant qui réside dans une copropriété, les couches intermédiaires qu'il doit franchir avant d'atteindre son logement, deviennent conséquentes :

**Ouvrir la grille de la rue avec son badge ;
(Plus loin)**

**Saisir le code d'accès pour franchir le portail de la copropriété ;
(Et souvent)**

**Saisir un deuxième code d'accès pour entrer dans l'immeuble de copropriété ;
(Enfin)**

Sortir sa clé personnelle afin de déverrouiller la porte d'entrée du logement.

A partir d'une certaine heure, quatre étapes sont imposées à l'habitant afin d'accéder à son logement en sécurité. On constate alors une relation de cause à effet : plus l'échelle du site est grande, moins le complexe loge-gardien a le contrôle sur ce qui s'y passe, et plus les dispositifs auxiliaires prennent le relais en s'épaississant, en se renforçant davantage. Le gardien délègue ainsi une partie de ses responsabilités aux nouvelles technologies. Cependant celles-ci n'offrent aucune souplesse d'usage. Ainsi lors de situations accidentelles, c'est à dire ne répondant pas à la stratégie initiale, seul le gardien est en capacité d'y répondre :

Dominique :

Les gens .. – J'ai oublié mes clés ! Ou – J'ai pas ceci ou cela ! Donc ils m'appellent, alors je leur demande à quelle heure ils rentrent pour leur ouvrir ! Parce que s'ils ont pas de badge, ils rentrent pas ! C'est ça le problème ! J'ai vu une dame une fois qui me dit – Oh, vous me mettez les clés dans la boîte aux lettres ! Je dis, – Oui mais vous ouvrez comment la grille ? Parce que j'ai le badge j'ai tout ! Vous pouvez pas récupérer la clé dans la boîte aux lettres ! Ou alors encore une fois, une qui m'appelle à 1h du matin ! – Allo ! Je suis au portail ! Alors moi j'ai répondu – Oui vous êtes au portail, mais moi je suis dans mon lit ! Mais bon je suis venu, je lui ai filé les clés, et puis je suis reparti ! Mais bon faut que je compte une heure !

De plus, si le gardien de la rue, par sa simple présence, ne peut assurer l'entière sécurisation du site, sa loge est reliée à plusieurs caméras qui filment toute la rue. Plusieurs écrans sur son bureau lui permettent d'avoir constamment un regard sur ce qui s'y passe. Ainsi, la caméra, et donc indirectement le complexe loge-gardien font parti des dispositifs qui participent au processus d'identification lors de ce parcours dialectique.

Grace à la loge et aux dispositifs avec lesquels elle interagit de manière plus ou moins directe, le statut de la rue semi privative peut être conservé et le système semble trouver un équilibre (fragile?). Le complexe loge-gardien procure également à tous les habitants de la rue, un sentiment d'appartenance à un même groupe. Tout le monde connaît Dominique, et Dominique reconnaît tout le monde. Il n'y a pas d'infiltration possible.

Mais ce cas précis révèle une situation paradoxale. En effet, la stratégie initiale semble souhaiter des interactions entre les habitants et confère ainsi au lieu un esprit village. A cela s'ajoute la volonté d'ouvrir la voie privée au milieu extérieur, public, ce qui à priori faciliterait les possibles échanges entre passants et résidents. Mais on observe que ces volontés de créer des interactions sociales ne sont possibles qu'à condition de mettre en place ou de renforcer des dispositifs qui enclavent, cloisonnent, isolent.

Désormais nous connaissons l'entre, la loge du gardien et les dispositifs qui lui sont liés, mais celle-ci, positionnée à même la rue pose question sur son statut d'espace intermédiaire. A quoi correspondent le ici et le là ? Sont ils la rue et l'autre rue ? La rue et le logement ? Ou bien les deux à la fois ?

Ici encore, le statut du seuil est indéterminé.

• Cas d'étude n° 4 :

Pas de loge

*11, rue des portes blanches 75018 Paris
Propriété, 1847*

Ce cas d'étude est présenté comme un contre-exemple. En effet, cet immeuble ne présente pas de loge au rez-de-chaussée, et de nombreux dispositifs participant à la composition de l'espace intermédiaire, tel que nous l'avons défini précédemment, sont également absents dans l'articulation entre la rue et le logement. Le schéma suivant retrace mon parcours depuis l'arrêt de l'autobus à la station Marcadet-poissonniers jusqu'à mon entrée dans le logement d'une amie chez qui je n'étais encore jamais allée.

Je sors du bus à l'arrêt Marcadet-poissonniers,
Je tente de me repérer d'après les données de mon GPS.
Je cherche le nom de la rue,
Je marche quelques minutes à peine

...

J'arrive au 11, rue des porte blanches.
Je suis en bas, il n'y a pas de digicode,
Seulement une porte en bois avec une simple serrure.
Suis-je vraiment à la bonne adresse ?

Vérification

...

J'indique ma présence à mon amie par téléphone,
Il n'y a pas d'interphone non plus.
Elle me répond de simplement pousser la porte.
Elle est fermée.
Zut ! Elle descend

...

J'entends la clé dans la serrure, la porte s'ouvre.
J'entre dans un tout petit hall,
Mon amie referme la porte à clé.
A ma gauche : une porte menant à un petit local,
Par terre, en vrac, un tas d'enveloppe et prospectus,
Puis frontalement, devant moi, un escalier en bois assez étroit.
Je ne sais pas où je suis.
Chez mon amie déjà ?

...

Nous entamons notre montée dans les escaliers.
Je découvre un petit palier à chaque demi-niveau,
J'ai l'impression que chacun d'eux distribue une pièce de maison.
Nous arrivons au deuxième et dernier étage

...

Mon amie ouvre la porte de son appartement,
C'est comme si elle ouvrait la porte de sa chambre.
Nous arrivons alors dans son salon,
Grand espace avec double hauteur sous plafond.

Perturbant.

L'immeuble appartient à un seul propriétaire. A gauche de la porte d'entrée, au rez-de-chaussée, se tient la vitrine d'un restaurant « Le rendez-vous des chauffeurs », mais qui a récemment fermé car le gérant avait trop de dettes. A droite de la porte d'entrée, une autre petite porte ainsi qu'une fenêtre vitrées et opaques, desservant l'arrière cuisine du restaurant italien qui donne de l'autre de coté, sur la rue Ordenner. Au dessus, à 2m10 du sol environ, trois grands fenêtres nous laissent entrevoir l'intérieur du premier étage du restaurant italien. Les locaux de ces deux restaurants appartiennent au même propriétaire qui est celui de l'immeuble en question.

La porte en bois, blanche et ressemblant étrangement à une porte d'entrée de maison, présente une fente à boîte aux lettres. Celle-ci est commune à tous les habitants de l'immeuble. Ils leur revient de trier le courrier eux-mêmes, s'accordant ainsi une certaine confiance. Le ménage et l'entretien des parties communes (réduites au maximum) sont assurés deux fois par semaine par une employée de l'immeuble.

Les dispositifs participant au processus de franchissement du seuil sont propres à celui d'une maison individuelle, à la différence qu'il n'y a pas de sonnette à l'entrée et que l'habitant doit être munis de deux clés afin de pouvoir entrer chez lui. L'habitant se doit cependant de cohabiter avec ses voisins car l'immeuble est composé de trois appartements, chacun situé sur un demi-niveau. Les rituels de passage deviennent alors confus, et remettent en questions les codes de l'espace intermédiaire propre au logement collectif, dont la loge de gardien fait parti.

Enquêteur : Comment est ce que vous gérez le courrier entre voisins?

Amie : Le courrier, c'est le bordel ! Sachant que 70% du courrier est destiné au propriétaire de l'immeuble ou à l'ancienne locataire du restaurant (qui a du fermer pour endettement extreme), ou à d'autres personnes qui n'habitent pas/plus dans l'immeuble ... Il y a un tas de courrier qui traîne dans l'entrée, c'est vraiment pas top ! Je crois que c'est la femme de ménage qui nettoie les parties communes, qui le ramasse et le donne au propriétaire.

INTÉRIEUR(S)

[Conquête d'espace]

Si la limite construite de la loge peut clairement être assimilée à ses murs, portes et fenêtres, de nombreuses situations montrent que les usages liés à celle-ci ne se l'arrêtent pas à ses simple frontières physiques. Les marques d'ancrage de la gardienne dans son lieu d'habitat ont tendance à déborder sur les parties communes, et souvent au profit des habitants : Les plantes de la cour commune au 26, rue Gauthey (17^e) appartiennent à Lourdes, ainsi que les fleurs, paniers et tableaux dans le hall. Au 76, avenue Mozart (16^e), le sapin de Noël et les multiples figurines, décorations situées dans l'entrée pendant les fêtes de fin d'année, appartiennent à Elizabeth ; on retrouve cette situation au 34, rue Guy Moquet chez Alice. Cette appropriation des lieux communs par la présence d'objets personnels, mis à disposition de tous, semble être un bon compromis entre la gardienne et les habitants de l'immeuble : d'un côté, cela permet de donner un aspect familial aux lieux communs, de donner une atmosphère vivante, et d'un autre côté, cela légitime le caractère possessif de la gardienne envers l'immeuble. On entendra souvent les gardien(ne)s parler de «mon immeuble», ou encore «mes habitants».

Elizabeth : Donc là, Alma a lancé un concours de décoration d'immeuble, parce que les gardien(ne)s bien souvent, le prolongement de la loge, c'est le hall d'entrée et n'ont pas de place pour mettre un grand sapin, et moi je me souviens quand je décorais le hall d'entrée avec ma mère, pour moi c'était notre sapin, avec les boules, ma sœur et mon petit frère, et pour nous c'était le vrai sapin, et à la loge on en avait un petit parce que c'était pas possible .. Là le mien il est slim fast haha ! Mais y en a un ! Haha ! Mais je ne voyais mettre un petit sapin sur une table comme mes parents faisaient quoi !

Mais en réalité, ce débordement de la loge sur les parties communes du rez-de-chaussée, est la conséquence d'un certain inconfort intérieur lié à la petite taille de la loge notamment.

De toutes les loges que j'ai visité dans le cadre de cette enquête, il en ressort que le confort varie énormément et dépend des décisions de la copropriété. A chaque immeuble correspond une loge unique. A l'inverse des appartements, qui sont codifiés

par leur taille (on parle de T1,T2,T5, etc) et qui aboutissent à une standardisation, il n'existe pas de plan type de la loge. Cependant, certains mécanismes se répètent et on observe des similarités dans l'agencement intérieur de la loge. Il est important de préciser que ces constats font suite à la visite de loges de gardiennes travaillant dans le domaine privé, et dans des immeubles construits entre le XIX^e et XX^e siècle. Dans ce type d'immeuble, la loge, intangible et inconfortable, est souvent perçue comme un espace résiduel, résultant de la somme des espaces libres au rez-de-chaussée. Les gardiens qui occupent ces espaces, réagissent de différente manière dont voici quelques exemples, observés sur le terrain :

• Cas d'étude n° 1 :

Inconfort total

*4, rue de la Jonquière 75017 Paris
Copropriété, 1912*

Enquêteur : Ca ne vous fait pas bizarre d'avoir une loge au 1er étage ici ?

Julia : [rire]

Oui quand je suis venue ici au début j'ai été surprise !

- Et bien ! C'est au premier étage ?! Je n'ai jamais vu ça ! Parce qu'on m'a raconté qu'avant, c'était un appartement normal. Parce qu'ils ont condamné l'accès là. Il y en encore d'autres pièces derrière. Il y a une porte en plus dans le salon, qui donne sur les autres pièces, il y en a encore deux. Et c'est le pâtissier qui les a.

Certain rez-de-chaussée d'immeubles anciens ont connu des modifications permettant notamment l'accueil de commerces ou services, ce qui peut parfois amener à une délocalisation de la loge. Dans un contexte actuel où la loge tend à disparaître, il est fréquent de la voir se transformer en logement de rez-de-chaussée. A l'inverse, au 4, rue de la jonquière, c'est un appartement du premier étage qui a été transformé en loge. Celui-ci était à l'origine un grand appartement à double orientation sur rue. Il a ainsi été divisé en deux : Une première partie est occupée par le logement du boulanger qui exerce sa fonction au rez-de-chaussée et par un local servant à cette même activité. L'autre partie est consacrée à la loge de Julia.

*Enquêteur : Est-ce que vous vous plaisez dans votre loge ?
C'est le syndic qui vous l'a attribuée ?*

*Julia : Oui oui c'est le syndic ... Oui ça va j'aime bien mais
c'est un peu petit ... Bon, je vis avec ma fille mais c'est petit
hein. J'ai un ami que je vais le voir à Villejuif donc ici on peut
pas vivre à trois. Ma fille, un jour ou l'autre, elle va faire sa
vie aussi .. pour une personne ça va mais deux c'est peu ...*

Nous entrons dans la loge par un couloir étroit munis d'un petit placard de rangement. Ce couloir, long de 5 mètres dessert quatre portes. La première à droite mène à un wc et la seconde à droite à la cuisine. Au bout du couloir se situe l'entrée de la salle de bain ; quant à la porte de gauche, elle mène à une pièce de vie. Chaque pièce de la loge est réduite au minimum : ainsi la cuisine est coincée dans un espace triangulaire qui offre à peine la place nécessaire pour deux personnes. Elle contient également le seul évier de la loge qui se transforme ainsi en lavabo pour la toilette quotidienne. La salle de bain est en réalité un bac à douche cloisonné par une porte. Et, la pièce de vie assume à la fois le rôle de chambre, salon et salle à manger, grâce à certaines astuces initiées par Julia afin d'optimiser l'espace. Le lit, par exemple, une fois replié, prend l'aspect d'une armoire verticale. Mais il n'y a pas la place pour deux lits distincts donc Julia doit dormir avec sa fille de 26 ans. Le séchoir est tel qu'il peut s'accrocher à une porte et permettre au linge se sécher sans trop encombrer l'espace de vie. Une commode se situe dans le fond de la pièce, sur laquelle est posée la télévision, ainsi qu'une armoire pour stocker les affaires personnelles. Julia n'ose pas tellement se plaindre de sa loge, mais elle insiste cependant plusieurs fois sur le fait qu'elle pourrait être améliorée.

*Julia : Ca serait mieux si j'avais le local du pâtissier qui est
juste de l'autre coté du mur là, à coté de la chambre. Vous
voyez, on voit encore la porte qui a été condamnée !*

Mis à part le mobilier qu'elle tente de choisir afin d'optimiser l'espace, Julia n'a entrepris aucun travaux. Elle réclame depuis des mois, le changement de la vitre de la porte de sa cuisine qui est cassée, mais sans suite. Elle a également demandé à ce que son ballon d'eau chaude soit réglé car sa température de l'eau sortante grimpe si rapidement qu'il lui ai est déjà arrivé de se bruler, sans suite également. En ce qui concerne ses affaires de travail, elle dispose d'un petit placard dans le local poubelle, qui est accessible à tous les habitants. Le syndic semble porter très peu d'intérêt dans l'amélioration de cette loge. On constate alors que Julia semble s'habituer à l'inconfort de la loge, et minimiser les impacts que celui-ci engendre sur son quotidien.

• Cas d'étude n° 2 :
Modification de la loge

76, avenue Mozart 75016 Paris,
Copropriété, 1891

Elizabeth est gardienne dans cet immeuble de haut standing depuis quatre ans. Elle a pris cette loge dans le but premier de pouvoir élever et voir grandir son fils Anthony âgé actuellement de huit ans. Ils y vivent avec son compagnon, ouvrier du bâtiment. Avant qu'elle ne prenne ce poste de gardienne, la loge est restée inoccupée pendant cinq ans suite au départ de l'ancienne gardienne partie à la retraite. Suite à ce départ, c'est la gardienne de l'immeuble voisin, le 78 (appartenant à la même copropriété que le 76), qui assumait les tâches de l'ancienne gardienne. Cependant, pour supprimer un poste de gardien au sein d'un immeuble, il faut que la copropriété vote à l'unanimité, ce qui n'a pas été le cas. Suite à une décision du tribunal, cinq ans après les faits, la propriété a donc recruté Elizabeth.

Elizabeth : Mon mari est venue 6, 7 mois avant, il est venu faire des travaux à la loge, dans cette loge, il est venu faire la salle de bain, à la demande du conseil syndical, parce qu'il est sous-traité par l'entreprise qui travaille avec le syndic [...] Ça faisait 5 ans que c'était utilisé par les entreprises qui venaient, qui mangeaient là, euh voilà, la cuisine, il n'y avait pas de cuisine ! Parce que la cuisine c'est toujours à la charge du gardien dans le privé. Donc c'est moi qui l'ai payé parce qu'avant c'était de la terre battue, c'était dans un état complètement .. Mais attention, le conseil syndical a tout pris en charge, on a fait les travaux et ils nous ont réglé après.

Elizabeth a ainsi pris à sa charge le coût de l'équipement de la cuisine. Elle précise également que selon la convention collective des gardiens, le conseil syndical est obligé de faire un rafraîchissement (peinture, volet, etc.) de la loge tous les cinq ans, et d'entreprendre des gros travaux (plomberie, électricité) tous les dix ans, si besoin est. A la demande d'Elizabeth, le syndic a également financé le réaménagement total de la loge afin de pouvoir y vivre à trois dans des conditions décentes.

Durant la visite de la loge, Elizabeth m'explique les différents moyens mis en place afin d'optimiser l'espace disponible de la loge. Elle confie également accorder plus d'importance à la cuisine et au salon qu'au reste de la loge, afin de pouvoir mieux recevoir son entourage.

Elizabeth : Alors, oui, coté hall, c'est le syndic qui a mis des panneaux blanc devant tous les vitraux, et l'autre coté là, le panneau par contre c'est moi qui ai demandé à mon mari de le faire parce qu'il y a un autre vitrail de l'autre coté, et je dis – Mais j'ai plus de murs moi après ! Haha ! Des vitraux de partout là, c'est plus possible haha, il faut bien que je mette la télé quelque part, donc du coup ils ont accepté qu'on mette un panneau.

Elizabeth : Alors oui, oui parce que euh, c'était pas possible de vivre à 3 ici, avec une seule chambre qui est là, je vais vous montrer, je m'en sers maintenant de dressing, là c'est le bazar parce que je suis dans le ménage, mais il n'y a avait qu'une seule chambre et les gens qui étaient là avant, ils étaient 5 ! Imaginez les armoires, après où est ce qu'ils mettaient les affaires ? Parce que la chambre, elle est vraiment petite ! Donc je sais pas, ce devait être un capharnaüm pas possible.

[...]

Et donc du coup, oui, mon mari à rabaïsser, parce qu'on a 4m de hauteur sous plafond, donc mon mari a rabaïssé le plafond de la cuisine et de la salle de bain. Là, au fond de la cuisine, c'est une petite courette que j'ai aménagé comme ça, et là-bas au fond de la courette c'était le WC existant ! Donc moi j'ai mis ma machine à laver, le congélo, et par contre voilà, la cuisine c'est moi qui l'ai dessiné, créée, j'ai essayé d'avoir un maximum de rangement au niveau de l'espace. Sinon vous avez cette porte là, elle faisait 4m de haut ! Niveau placard, c'était complètement débile, on ne pouvait pas accéder .. c'est pas possible, donc du coup là on est bien.

[...]

Là c'est la salle de bain, donc le plafond est à la même hauteur que la cuisine, et puis là c'était la chambre existante, voyez je me suis fait un dressing, et puis là c'est les chambres, allez-y montez il n'y a rien de secret ! Faites gaffé parce que c'est des escaliers japonais. Donc là c'est la chambre d'Anthony, en plein ménage donc il y a du bazar ! Et puis au fond c'est ma chambre. Donc vous voyez il y a le ballon d'eau chaude là au dessus du lit ! Bon c'est pas très grand hein, mais on tient debout au moins et puis il y a une petite fenêtre qui donne sur la courette ! Et puis c'est juste pour dormir donc je m'en fiche. Je préfère avoir un grand salon.

Ainsi, la loge, accessible depuis le hall, est composée de trois parties distinctes : Nous entrons dans le salon sous une hauteur de quatre mètres sous plafond et dont les ouvertures donnent sur rue d'un côté et sur hall des deux autres coté. Toutes les ouvertures qui donnent sur le hall ont été condamnées, exceptée la porte. Le salon d'environ quinze mètres carrés accueille un ensemble de fauteuil et canapé, table basse, un meuble étagère, et deux meubles bas ainsi qu'un meuble-télé. Nous avons la place d'y circuler convenablement. Au fond à gauche, une porte dessert la cuisine dont le plafond a été abaissé à 2m10. Celle-ci est équipé d'un mobilier de cuisine préfabriqué (du type ikéa), comprenant plaque électrique, four, rangements, évier, micro-ondes, réfrigérateur.

Cette cuisine donne accès à une petite cour, appartenant uniquement à la loge. Elizabeth y a installé une tonnelle qui couvre l'intégralité de la cour, et déposé une fausse pelouse au sol afin d'accueillir une table de jardin et quelques fleurs. Elle regrette cependant ne pas pouvoir planter des fleurs, car il n'y a jamais de soleil dans la cour. De l'autre coté de cette courette, un petit local stocke le congélateur et la machine à laver.

Dans le salon, à coté de la porte de la cuisine, se trouve un deuxième porte qui accède à la salle de bain, dont le plafond a également été abaissé à 2m10. Celle-ci, spacieuse, regroupe une douche, un lavabo et un Wc. Sa taille permet de tenir deux à trois personnes debout en même temps.

De l'autre coté du salon, une ouverture nous amène dans un cagibi de 4 mètres sous plafond, rempli de placards et rangement. Dans l'une des extrémités de ce cagibi, un petit escalier nous mène sur une mezzanine, au dessus de la salle de bain et de la cuisine.

Nous entrons directement dans la chambre d'Anthony, qui dispose d'un lit une place, une table de nuit et une petite étagère. Puis, dans la continuité de cette chambre, en enfilade, se trouve la chambre d'Elizabeth, avec un lit deux places, des étagères murales et une petite étagère. Une fenêtre qui donne sur la courette permet d'éclaircir la mezzanine.

Elizabeth attache beaucoup d'importance au confort de la loge, c'était d'ailleurs la condition principale pour accepter le poste de gardienne. C'est en quelques sortes le moyen de revaloriser son statut au sein de l'immeuble, et ne pas être associée à l'image que l'on se fait de la concierge d'antan. Car même si elle affirme savoir ce qu'elle « vaut » (Elizabeth a fait des études de psychologie en France, et était enseignante au Portugal avant de revenir en France il y a quatre ans), et qu'elle est fière de son nouveau poste de gardienne, elle refuse que les amis de son fils soient au courant du métier qu'elle exerce, de peur que celui-ci soit stigmatisé.

• Cas d'étude n° 3 :
Agrandissement de la loge

*26, rue Cauthey 75017 Paris,
Propriété, 1850*

Lourdes est gardienne dans cet immeuble depuis vingt-trois ans. Elle a élevé ses 3 enfants, qui ont actuellement 25, 23 et 18 ans dans la loge, avec son mari, qui est parti il y a deux ans. Cet événement marquant l'a poussée à se rapprocher des habitants de l'immeuble, et à s'investir dans le milieu associatif, ainsi qu'à prendre des cours de philosophie à l'université pendant son temps libre, n'ayant pas fait d'étude étant plus jeune.

Lourdes : Oui je suis venue ici parce que justement j'avais la loge oui ! J'ai cherché et puis j'ai trouvé. Et j'ai eu la loge parce que j'avais des enfants ! Sinon je ne l'aurais pas eu ! Parce que la propriétaire, elle voulait un couple avec des enfants. Les gardiennes qui n'ont pas d'enfants, elles travaillent tout le temps à droite à gauche, et elles ne sont jamais dans la loge ! Elle voulait quelqu'un qui soit là, et donc du coup, comme j'étais la seule à se proposer à ce poste avec des enfants, j'ai été retenue ! J'avais vingt-sept ans à l'époque !

Lorsque Lourdes a pris ses fonctions, la loge était composée d'une pièce de vie, d'une chambre, d'une salle de bain et d'une cuisine. Ils ont ainsi vécu pendant cinq ans dans la même pièce, jusqu'à ce qu'ils entreprennent des travaux afin d'agrandir la loge. Lourdes et son mari dormaient ainsi dans la pièce de vie, et les enfants dans la chambre.

Lourdes: Là, en fait c'est une loge de fonction. Oui avant je n'avais que cette pièce là, il y avait un mur ici, ça c'était la chambre des enfants, moi je dormais là, et suite à la naissance de mon dernier, ma propriétaire m'a cédée l'appartement qui est derrière donc il y a deux chambres pour les enfants. Non non ça va, on est bien.

Désormais, Lourdes dispose d'une loge en forme de « L » articulée autour de la cour commune, avec une pièce de vie qui donne sur le hall. Celle-ci contient un canapé convertible, qui lui sert également de lit, une bibliothèque, une table à manger pour six personnes, ainsi que deux étagères. Deux portes desservent respectivement une cuisine équipée, et une salle de bain comprenant douche, lavabo, et wc. Au fond de la pièce commune, une porte mène à une première chambre qui donne sur cour. Cette chambre, celle de sa fille est composée d'une mezzanine, de quelques rangements et d'un bureau. En enfilade, se trouve une deuxième chambre, celle de ses deux fils, également sur cour, avec un lit superposé, une petite mezzanine, ainsi que des rangements. Tandis que sa fille vit désormais dans un des logements du rez-de-chaussée, Lourdes me confie qu'elle préfère actuellement dormir sur le canapé convertible «confortable, comme un vrai lit !» dans la pièce de vie, plutôt que dans l'ancienne chambre de sa fille.

Enquêteur : Et comment trouvez-vous ce lieu ? Comment trouvez-vous votre loge, vous vous y sentez bien ?

Lourdes : Ah oui j'aime bien ! Le soir quand je passe des bons moments sur mon canapé, avec des petits livres, de la musique .. la télé j'aime pas, ça fait maintenant bientôt 3 ans que je ne regarde plus la télé, j'ai fait une coupure avec ça, je sais pas pourquoi, suite à un traumatisme sûrement .. oui oui je le sais. Voilà, mes enfants ils ont deux chambres la, et ma fille a un studio à coté, juste là.

Lourdes accorde une importance spécifique à son salon, elle y passe beaucoup de temps. Contrairement à la plupart des gardiennes qui vivent dans ce type de loge, Lourdes ne l'a pas aménagée en fonction de la télévision puisqu'elle ne la regarde plus.

A cela s'ajoute le mythe, qui n'en n'est pas un, du mari de la concierge portugaise, réputé pour être bricoleur : de nombreuses loges se sont ainsi transformées, optimisées afin de gagner le maximum d'espace vivable, par le biais de dispositifs récurrents tels que les mezzanines, parois amovibles, mobilier de rangement, etc. Les copropriétaires profitent ainsi des capacités du mari bricoleur de la gardienne pour envisager le moins de travaux possibles. Les gardien(ne)s tentent ainsi de repousser les limites construites de leur loge, ce que Lourdes appelle « la conquête du rez-de-chaussée ». Cette alternative – le fait de construire/remodeler la loge soi-même pour avoir plus de confort – persiste mais est cependant de moins en moins acceptée par les gardien(ne)s qui exigent un espace de vie décent et confortable.

Lors d'un entretien avec Alice, gardienne au 34, rue Guy Moquet d'un immeuble style Art déco situé dans le 17^e arrondissement, j'ai été confrontée à une situation dans laquelle la gardienne n'a pas souhaité me faire visiter sa loge, par respect pour son intime je suppose. A défaut de pouvoir visiter, je lui demande la manière dont elle considère la loge aujourd'hui. Elle me confie avoir effectué des travaux avec son mari (portugais), afin de créer une mezzanine pour la chambre. Alice est consciente des nouvelles exigences du métier par rapport au confort minimum que doit avoir une loge, et souhaite encourager les nouvelles gardiennes à refuser les loges indécentes, qui existent encore à Paris. Elle me fait part également de son sentiment d'insécurité vis-à-vis de l'aménagement de sa loge. Bien qu'en très bon terme avec les locataires de l'immeuble, elle estime dangereux le fait de devoir ouvrir la porte de sa loge à n'importe qui, sans pouvoir discuter au préalable avec la personne qui toque à sa porte. Elle regrette le fait qu'il n'y ait pas d'intermédiaire entre son espace de vie, privé, et son espace de travail.

Enquêteur : Et est ce que vous connaissez des immeubles récents, où il y a une loge ?

Alice : Non, non je ne connais pas.. C'est les promoteurs qui veulent pas ! Mais je connais une rue juste à coté, c'est incroyable, ils ont une loge, alors, vous rentrez, y a une petite passerelle comme ça, jusque là, une petite entrée, c'est là qu'il y a une petite fenêtre, la porte est blindée, ils ouvrent juste une petite fenêtre. Ca, c'est très bien, tout le monde devrait avoir ça. Moi je dois ouvrir la porte. C'est comme en face, ils ont une loge mais il y a un bureau. Il est collé à la loge mais elle peut fermer la porte à clé, le verrou et puis c'est fini elle se fait pas agresser. Alors ils ont fait là mais quand vous montez vous verrez et elle a une deuxième entrée ! Et ils ont fait dans cette petite pièce là, comme on pouvait rien mettre en bas, ils ont fait un petit escalier, en rond comme ça et en haut ils ont fait la cuisine, la douche et une petite pièce, mais riquiqui hein tout petit, alors qu'à coté, il y a un studio ! Voilà, comme ils veulent vendre, comme ça coute cher, ba plus ils vendent mieux c'est ..

Alice : Avec notre évolution qu'on est en train de faire, d'ici très peu de temps, il faut quand même qu'on ait un certain confort. Ca, ça va être obligé, moi maintenant on accompagne pas mal de gens, des jeunes femmes, visiter certaines loges, parce qu'elles sont intéressées, et c'est une catastrophe, c'est que eux, quand une concierge s'en va, ils se disent pas – Tient on va peindre la loge, on va la préparer, on va mettre le nécessaire pour que la personne qui viendra, elle trouve un confort minimum. Moi j'étais voir une loge, boulevard Bourgards, on rentre, écoutez, effrayée ! Je me rappelle de ça, j'ai la chair de poule, je rentre, c'était un carré comme ça, tout sale, les murs sales, ici dans cet mur la il y avait un évier, enfin le pied pour un évier ! Mais dessus, il n'y avait pas d'évier et à côté, il n'y avait même pas de plaque à cuisiner. Il faut que la gardienne mette ses propres plaques et son propre évier. Et je tourne, et qu'est ce que je vois ? Un petit lavabo pour laver les mains, et à côté elle avait une douche, et dans la douche, c'était là qu'elle faisait, comment dire, dans le petit coin de douche, c'est là que le monsieur, comme il n'y avait pas de plaque ni rien du tout, c'est là qu'il cuisinait ! C'est dangereux comme tout ! L'électricité à côté de la douche ! Un truc mais un truc !! Il était le propriétaire, et je dis – Mais c'est interdit ça ! - Ah mais vous savez ... En fait, comme ils disent, ils savent que les gardiennes portugaises, elles ont toutes un mari bricoleur, et alors ils laissent ça et c'est les gardiennes qui font les travaux ! Vous imaginez un peu ? C'est des lieux qu'on doit investir, dans une pièce, une chambre ou pas que c'est même pas à nous ! C'est n'importe quoi !

Alice confirme ainsi la diminution du nombre de loges à Paris, qui tendent à se transformer en logement afin de rentabiliser le prix du m². Selon elle, la conception architecturale devrait désormais prendre en compte l'évolution législative qu'est en train de connaître le métier de gardien. C'est à dire que la loge en tant qu'espace de travail devrait être dissociée de la loge en tant qu'espace de logement. Elle cite en exemple la loge d'une de ses amies :

Alice : Moi j'ai une amie à moi, on rentre, alors déjà sa porte c'est une porte blindée, on rentre, et il y a une petite porte qui va sur son salon, et si elle veut, elle peut la fermer, personne n'a besoin de voir ce qui se passe dans le salon, alors les gens ils viennent, pareil ils ont un petit carré pour prendre les clés ou courrier ou quoi, elle a un placard aussi, où elle peut ranger des choses, des paquets tout ça, elle a un petit bureau aussi où elle pose les lettres ou quoi. Après elle a un placard bien rangé avec un code, pour pas qu'on touche les clés des appartements de l'immeuble, voilà, elle tape un code, comme un coffre ! Voilà, les gens ils s'en vont et elle rentre dans sa loge, et bon dans sa loge, elle a un très joli salon, une très jolie cuisine, une très belle salle de bain, une chambre normale avec un lit, armoire tout ça, non c'est .. et puis une toute petite chambre.

Enquêteur: Et du coup, elle appelle ce lieu une loge quand même ? Ou son appartement ?

Alice : Ah oui oui c'est sa loge ! C'est toujours la loge, on peut pas dire que c'est son appartement, c'est la loge, la loge de la concierge. Sauf que elle est indépendante. C'est pas comme ici.

Ainsi, de nouvelles questions apparaissent vis-à-vis de la conception architecturale même de la loge. L'insécurité ressentie par certains gardiens face à leur position délicate est sans doute paradoxale avec le fait que son rôle principal est d'assurer la sécurité des habitants. Certaines situations ne peuvent trouver de vraies solutions étant donné la configuration spatiale du rez-de-chaussée, mais nous pouvons constater que ces nouveaux enjeux ont déjà été pris en considération, notamment dans le domaine public. En effet, les gardiens employés par les bailleurs ont tous à disposition une loge qui reflète la prise de conscience du statut de leur métier, celui-ci étant de plus en plus professionnalisé,

et régi par un code du travail de plus en plus précis. C'est la raison pour laquelle Pierre, gardien d'une résidence située au 137, rue Brancion à Paris, exerce sa fonction dans ce qu'il appelle un «bureau d'accueil», qui est accolé à son logement. Comment est alors perçu l'intérieur de la loge ?

• Cas d'étude n° 4 :

Loge séparative

137, rue Brancion, 75015 Paris

Bailleur Elogie, 2003

Pierre, gardien employé par la société Elogie depuis quatorze ans, exerce ainsi sa fonction dans une loge qu'il appelle « bureau d'accueil ». Celui-ci est relié à son logement principal par une simple porte, que je n'ai pas eu l'autorisation de franchir, par souci d'intimité. Ce refus de faire visiter l'espace purement intime qu'est le logement, confirme la volonté de dissocier la vie professionnelle de la vie privée du gardien. Pierre vit avec sa femme et ses deux fils de 17 et 23 ans, qui ont en partie grandi dans cette loge.

Ainsi la loge de Pierre est composée d'une seule pièce, située au rez-de-chaussée, et vitrée sur deux de ses façades. Le mobilier de la pièce se résume à un grand bureau, plusieurs étagères de rangement, porte manteau et coffre fort, ce qui explique l'appellation «bureau d'accueil». On n'observe aucune marque d'appropriation, pas d'effets personnels. Son logement est un appartement F3, configuré de la même manière que les autres F3 du site, il fait 48,5 m², et comporte une pièce avec un coin cuisine, deux chambres, une salle de bain avec wc. Ce qui signifie que les deux enfants dorment dans la même chambre. Pierre est également conscient que la professionnalisation du métier tend à transformer l'espace de la loge. Il explique que cette tendance a deux effets contradictoires. D'un côté, cela permet au gardien d'être mieux logé, et d'avoir plus de confort mais il constate que cela coûte plus d'argent pour le bailleur. Selon lui, la politique future du bailleur sera de supprimer le logement de fonction du gardien, en regroupant plusieurs gardiens de sites voisins au sein d'un même bureau collectif.

Enquêteur : Et vous, votre loge, enfin votre logement c'est un appartement ?

Pierre : Oui c'est un appartement, un F3. Mais oui il y en a euh, la loge rentre dans l'appartement hein ! Mais ça, au fur et à mesure, ils détruisent .. Dès qu'elle s'en va, pif paf on détruit, on en fait des fois un bureau, commun à trois gardiens. Ils ont un bureau comme ça par exemple avec trois gardiens. Et ils ont leur appartement, mais ils n'ont qu'un bureau. Par exemple, je dis des conneries hein mais on construit 200 appartements à côté et il n'y a pas la place pour faire un bureau, on partagera le bureau là avec un autre collègue. Parce que moi ma loge, elle est séparée. Vous voyez il y a une porte qui sépare là, c'est à dire que si j'ouvre cette porte je vais chez moi, je rentre chez moi. Je peux dissocier ma vie privée et ma vie professionnelle parce que sinon on est dérangé toutes les 5 minutes hein ! Là c'est dur, je porte plainte haha !

L'intérieur de la loge est perçu comme un habitacle par le gardien. Il correspond à son espace de travail, dans lequel il peut stocker les colis en sécurité, sans affecter son espace personnel. Cette nouvelle configuration spatiale tente de répondre aux problématiques soulevées par certaines situations observées dans le domaine privé et résultent d'une recherche spatiale vis-à-vis des nouvelles législations, dans une volonté d'affirmer la professionnalisation du métier.

Cependant, dans les deux cas, le gardien conserve la particularité si singulière d'habiter au rez-de-chaussée. Les enquêtes réalisées auprès d'eux ne révèlent pourtant pas spécifiquement l'importance que ceux-ci accordent à leur position au sein de l'immeuble. Alice affirme même qu'elle ne pourrait pas vivre à l'étage, elle a besoin de sentir les bus passer, les gens marcher près de sa fenêtre. Les attentes des gardien(ne)s, selon qu'ils employé(e)s par le privé ou le public ne semblent pas les mêmes. Les enquêtes révèlent d'ailleurs qu'un employé du privé ne souhaiterait pas travailler dans le public, car le métier devient trop impersonnel, pas assez familial, et réciproquement, Pierre ne souhaite en aucun cas retourner dans le privé, car celui-ci «exploite trop le gardien». Cette dialectique entre le privé et le public affirme l'ambiguïté du complexe loge-gardien dans un contexte où l'un tend à disparaître tandis que l'autre gagne en intérêt.

[Au delà du chez-soi]

Les gardiens employés par un particulier (domaine privé), et dont la gente est très souvent féminine (car les principales qualités requises consistent à effectuer des tâches ménagères⁴⁸), sont logés dans des espaces qui ne leur permettent pas toujours d'être dans de bonnes conditions pour s'exprimer en tant que personne. Car si la loge est l'habitat principal du gardien, elle constitue également son lieu de travail.

Cette ambiguïté génère le besoin permanent de dissocier l'espace plus intime du reste de la loge, par un système de paravent souvent, ou encore par la théâtralisation de la façade principale de la loge. On observe ainsi une sorte de hiérarchisation spatiale au sein de la loge qui différencie les coulisses de la scène principale, tantôt ouverte aux spectateurs, tantôt fermée par des rideaux.

Ces coulisses pourraient être comparées au rôle qu'a longtemps joué la cuisine « inadéquate pour la réception »⁴⁹ selon André Sauvage, nommant cet espace « la région postérieure », en opposition à la région antérieure. Cette région postérieure, qui correspondrait alors à la scène de la loge, « nécessite une maîtrise complète du cérémonial, et le respect d'une étiquette précise. Se donner les coulisses de la cuisine pour préparer un plat, ne pas se donner en spectacle avec le tablier, les gants, et les rictus de l'effort, de ne pas risquer au ridicule de la maladresse, des gestes incontrôlés et inconvenants, incitent sans doute à se mettre sous-couvert de tels paravents »⁵⁰.

Ainsi, il est fréquent de constater une attention particulière accordée à l'aménagement du premier front de la loge, celui visible par tous depuis la porte d'entrée vitrée et qui renvoie une image de la gardienne. Ce constat est particulièrement flagrant chez Lourdes, gardienne du 26, rue Gauthey. Celle-ci qui ne se considère ni inférieure ni supérieure aux habitants de l'immeuble, souhaite être considérée comme une simple habitante, comme une voisine lambda. N'ayant pas eu l'opportunité de faire des études étant plus jeunes, elle insiste sur le fait qu'elle prend actuellement des cours de philosophie. Sa curiosité et sa soif d'apprendre sont retranscrites physiquement par la présence de bibliothèques à l'entrée de la loge. Depuis le hall, nous voyons et entendons l'univers de Lourdes : radio allumée, multitudes de livres, peintures nous laisse penser qu'elle partage les mêmes centres d'intérêt que les habitants, dans un quartier qui se gentrifie à grande vitesse.

48 Ce constat au premier abord caricatural est malheureusement pourtant vérifié sur le terrain

49 SAUVAGE, André, Op.cit.

50 Ibid.

Enquêteur : Mais vous, comment est ce que vous considérez la loge ? Comme un espace de travail ? Ou plutôt comme un logement ? Ou les deux ?

Alice : Tout en même temps ! Tout inclus ! Voilà c'est pour ça que parfois je veux pas avoir de paquets parce que moi je suis quelqu'un qui aime bien avec des gens à manger, et puis bon il y a les paquets, je rends service, le paquet traîne là, j'aime pas ça ! C'est ... ça me contrarie beaucoup ..

Cette incertitude quant au statut de la loge – espace de vie professionnelle, espace de vie privée – pose problème dans certaines situations précises. En effet, la convention collective autorise les gardiens à prendre des vacances à la condition qu'ils trouvent une personne pour les remplacer durant leur absence. Ce remplacement implique alors le prêt de la loge. Pour de nombreux gardiens, comme Julia, gardienne au sein d'une copropriété, c'est une situation délicate de « devoir tout laisser, les effets personnels, tout ça .. Même si on connaît bien la personne, on n'a pas envie qu'elle voit tout, qu'elle peut toucher à tout.. » et qui renforce l'idée qu'elle ne se sent pas chez elle. Cette ambiguïté de la loge-appartement touche également le secteur public. Par exemple, Angele Jah, gardienne employée par Elogie (bâilleur) et membre d'un réseau social qui favorise les échanges entre gardien(ne)s, est également embêtée par sa situation. Elle explique que sa loge fait parti de son logement de fonction et qu'elle ne dispose pas de bureau d'accueil. Etant enceinte et souhaitant prendre un congé parental suite à la naissance de son futur enfant, la CFDT l'a informé qu'elle serait susceptible de devoir rendre la loge à son employeur durant ce-dit congé, malgré le fait qu'elle souhaite payer son loyer. Cette situation renforce l'idée que dans de nombreux cas, la loge est un logement de fonction, et que le gardien n'y est pas chez lui.

A cela s'ajoute l'étroitesse du lieu, coincé entre quatre murs, que les gardiennes tentent de repousser au maximum. A défaut de ne pas se sentir chez soi parfois, ou d'être étouffées par l'espace professionnel au point de ne pas profiter des instants de vie privée, certaines usent de subterfuges. C'est le cas d'Elizabeth, gardienne au 76, avenue Mozart.

Elizabeth: Moi la première année, ça a été extrêmement difficile, je ne sortais pas de la loge! Là pour ma salubrité mentale, haha mon équilibre mental, je pars très souvent à l'hôtel le week-end, et pas forcément loin de Paris, et pas parce que les gens m'embêtent, c'est pas du tout ça mais après ça me donne envie de revenir aussi, pour avoir mes choses. Je sors, je vois autre chose, j'aime beaucoup l'hôtel Paxton à Ferrière-En-Brie, on part souvent aussi à Bagnoles de l'Orne en Normandie, ouai je trouve toujours des bons plans avec piscine à l'intérieur pour Anthony, pour changer un peu. Mais ça c'est très personnel hein !

La notion du chez soi renvoie alors à celle d'un ailleurs. La plupart des gardiennes d'origine portugaise qui vivent dans ce type de loge – aux dimensions incongrues – voient en elle un refuge transitoire, une étape intermédiaire dans leurs vies respectives entre un avant (vie au Portugal) et un après indéterminé, flou. Le fait d'exercer le métier de gardienne leur permet d'élever leurs enfants (pour la plupart nés en France), et d'économiser afin d'acquérir un bien au Portugal, dans l'idée d'y retourner un jour ou d'y séjourner seulement de temps en temps. Ce lien étroit et permanent avec un ailleurs (rappelé sans cesse par la présence de bibelots, photos ou souvenirs liés au Portugal), sorte d'échappatoire repoussée ainsi les frontières de la loge au delà de la simple limite bâtie et renforce le sentiment de ne pas se sentir chez soi. Dès lors que l'on interroge ces gardiennes sur leur avenir, notamment sur leur retraite, les ambitions semblent floues. Ayant des enfants nés en France, et/ou un réseau d'amis qui s'est construit au fil des années, la volonté de « retourner au pays » est remise en question.

Lorsque les gardiennes d'immeuble employées par le secteur privé partent à la retraite, elles ont tendance à ne pas être remplacées. Les copropriétés semblent préférer se tourner vers des sociétés privées afin d'effectuer l'entretien des parties communes, par soucis de budget essentiellement. Ainsi, on observe un déclin important du nombre de gardiens dans le secteur privé. On constate également que ce déclin s'accompagne d'un développement massif des technologies qui permettent d'assurer la sécurité de l'immeuble. A l'image de la société de contrôle qui tend à remplacer l'humain par le robot, les gardiens perdent peu à peu leur statut d'acteur social, étant remplacés par un chaînon de dispositifs technologiques.

II.3. Société, sécurité et gestion : les dispositifs de contrôle

*Tous les progrès technologiques n'ont pas amélioré la rapidité des contacts :
On perd sur le plan social et personnel*

Constantin Doxiadis, 1965

GARDIENS ET TECHNOLOGIES

Monsieur Marquez : Là, grâce à cette réhabilitation, on va nous faire de beaux locaux, et fermés aussi, parce que les Roms, bon, les pauvres, c'est des pauvres, mais quand même, ils foutent le bordel. Ils fouillent dans les poubelles. Avant on n'avait pas de digicodes, c'était... les portes étaient grandes ouvertes, n'importe qui rentrait. On pouvait pas dire «qu'est-ce tu fous là ?» Le gars, la porte était grande ouverte, il rentrait, et il fouillait dans les poubelles. Là, ça va être sécurisé, il y aura des VIGIK, il y aura des visiophones, déjà c'est mieux, et puis le gars, s'il est là, je vais lui dire «qu'est-ce tu fous là ?» quoi. Je pourrais lui dire «comment t'as fait pour entrer ? Parce qu'il faut une clé. Vous voyez ? Là, c'est autre chose. »⁵¹

La surveillance est une thématique récurrente liée au métier du gardiennage. C'est un des rôles primaires associés au gardien d'un immeuble. La loge, cet espace construit qui fait office de seuil entre le monde du dehors -la rue- et l'intimité du logement, agit comme un filtre, un poste d'observation, un bouclier. Le gardien surveille les allées et venues de chaque personne qui entre et sort de l'immeuble. Cette surveillance, dans un premier temps rassure les habitants. Ceux-ci se sentent en sécurité, et leur donne une identité commune : par la présence du gardien, ils se sentent appartenir à un même groupe, protégé du milieu extérieur. Chaque étranger arrivant pour la première fois dans l'immeuble, est considéré comme un intrus qui doit en quelques sortes prouver

51 Extrait d'une enquête réalisée en 2014 par Pierre Gaudin avec monsieur Marquez, gardien de la barre Borel, dans le 17^e arrondissement de Paris et employé par Paris Habitat.

sa bienveillance à l'égard des habitants de l'immeuble et des règles établies propres au bon fonctionnement interne. Ce passage met en condition la personne qui entre pour la première fois dans l'immeuble. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience dont l'une m'a particulièrement été marquante.

Devant me rendre quotidiennement chez un ami afin d'effectuer un travail de recherche, j'ai été amenée à franchir plusieurs fois le seuil de son immeuble. La loge du gardien donne à la fois sur rue, et à la fois sur le hall d'entrée. Je suis restée quelques secondes au pied du digicode, dehors, le temps d'attendre que l'on m'ouvre après avoir sonné chez mon amie. J'ai pu voir le gardien qui a soulevé son rideau. Je suis entrée dans le hall, et le gardien m'attendait déjà au pied de sa porte. Nous nous sommes salués, puis je me suis engagée dans la deuxième cour pour prendre l'ascenseur. Il m'est arrivé de partir de l'immeuble dans la nuit, aux alentours de deux heures du matin. Surprise, je constate que le gardien est là, et m'observe. Il vérifie si je ferme bien la porte en sortant. Les jours suivants, j'ai pu assister au même rituel – lever du rideau, salutation -. Cette mise en scène s'est achevée au bout d'une semaine, J'étais comme admise au sein d'un groupe. Le comportement du gardien est passé du « je ne te connais pas mais je te signale ma présence » à « Je sais qui tu es, et où tu vas, Bonjour ! »

Ce double système de surveillance – gardien+digicode – tend actuellement à se résumer à la simple présence du digicode. La sécurité n'en n'est pas moins assurée, au contraire, puisque les dispositifs technologiques se renforcent peu à peu en se démultipliant. La mise en place de ces systèmes digitalisés révèle à ce propos, d'un certain anachronisme. On constate une certaine incohérence, particulièrement pour les anciens immeubles du XIX^e et XX^e siècle, entre la présence d'un dispositif technologique et l'architecture patrimoniale témoin d'un temps ancien, dans laquelle il intervient.

Le développement de la surveillance numérique qui s'opère depuis le début de ce siècle a entraîné une transformation radicale du métier de gardien. Le renforcement des dispositifs sécuritaires s'est amplifié ; du simple digicode est né l'interphone, le visiophone, le badge magnétique, puis plus particulièrement pour les opérations de logements à grande échelle, l'installation de caméras de surveillance, qui elles-mêmes tendent à devenir de plus en plus performantes (capacité de zoom, netteté de l'image, angle de rotation, etc.). La mise en place de ces derniers dispositifs, ainsi particulièrement associé au secteur public, accentue le fossé entre les gardiens employés par le secteur privé et ceux employés par les bailleurs.

Parmi les six enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude, il en ressort que tous les logements sont au moins équipés de digicode, et trois d'entre eux de caméra de surveillance. L'installation de ces caméras est essentiellement liée à l'importance de la taille du site et/ou à la présence de parking, permettant ainsi au gardien de sécuriser

l'ensemble du domaine, comme chez Pierre ou Dominique. Mais elle est également liée au standing de l'immeuble comme l'illustre le cas d'Elizabeth, gardienne dans le 16^e arrondissement.

Lors de son arrivée dans la loge, seul un digicode avait été mis en place. La vidéo-surveillance était cependant en cours d'installation. Les caméras appartiennent à l'ensemble de la copropriété et surveillent ainsi l'immeuble voisin. Elizabeth s'est vu confier la responsabilité de garder la centrale chez elle, pour la simple raison que la gardienne du 78 ne maîtrise pas les outils informatiques, mais les deux gardiennes détiennent les écrans de surveillance.

Elizabeth : Ils voulaient me mettre un écran énorme au début, j'ai dit – Attendez, on n'est pas vigiles hein ! On n'a même pas le droit de regarder ce qui se passe et donc du coup ils ont réduit à ça, l'intérêt c'est que si il se passe quelque chose, ça permet de sauvegarder les images, et après on peut les visionner sur ma télé par exemple ..

Elizabeth met en avant le fait que la présence de la vidéo-surveillance au sein de son immeuble sert à dissuader les éventuelles intrusions, mais elle ne lui permet pas de surveiller instantanément. Il s'agit de prévention plus que de surveillance à proprement parler. Elle n'y verrait d'ailleurs aucun intérêt étant donné la configuration spatiale de sa loge au sein de l'immeuble : elle voit et entend tout depuis celle-ci. Pourtant, la mise en place de ce système de sécurité fait suite à deux graves incidents qui se sont produits au sein de l'immeuble :

Elizabeth : Il y a eu deux agressions au niveau sexuel ici dans l'immeuble. Des enfants. Dont une, j'étais déjà là moi. C'est à partir de là qu'ils ont accéléré le processus.. Même si c'est la petite quand j'étais là, qui a ouvert la porte, elle rentrait de l'école, et le mec l'a suivie depuis l'école. Et la porte s'est refermée rapidement, mais il a tapé, et la gamine est revenue derrière lui ouvrir, et après elle s'est rendue compte trop tard que .. Voilà. Mais il n'a pas consommé. Moi après j'ai trouvé des écouteurs par terre au niveau du local poubelle, que j'ai remis à la police, et finalement il y avait l'ADN du mec qui a été arrêté après ..

Cette défaillance du système de sécurité de l'immeuble illustre la position délicate du gardien dans le secteur privé : Même s'il peut par sa simple présence dissuader l'étranger d'entrer dans l'immeuble, comment doit-il réagir en cas d'intrusion ? L'appellation de gardien nous incite à penser qu'il doit-être en capacité d'agir sur le terrain afin de défendre les habitants, de garder la maison au sens propre du terme. Elizabeth remet ainsi en question cette nouvelle appellation de gardien, qui remplace petit-à-petit celle de concierge, mais qui, selon elle, ne renvoie pas à une meilleure image.

Elizabeth : Oui, dans le public peut-être effectivement, qu'il y a plus ce rôle là, de gardien, mais dans le privé, on n'a pas le droit de regarder les images, de les visionner, il faut un code, il faut machin, par contre oui, on est vigilant, comme on est vigilant chez nous, on fait attention au bruit, moi je sens quand il y a quelque chose qui va pas, euh, et là oui, mais je n'irais pas risquer ma vie, je vois un mec masqué, euh je ne suis pas gardien quoi !

Si Elizabeth considère la vidéo-surveillance comme moyen de prévention, Dominique, gardien de la Cité des fleurs, en fait son principal outil de travail. C'est la raison pour laquelle sa loge prend la forme d'un bureau. En effet, ne résidant pas sur place, la loge est composée d'une première pièce d'accueil contenant un bureau, une armoire et un coffre fort. Cette partie bureau donne sur une autre pièce qui sert à stocker les nombreux colis que Dominique reçoit, et dans laquelle se trouve table, chaises, poste de télévision, lit une place, armoires. Deux portes desservent également une douche et un wc, ainsi qu'une kitchenette. Cette arrière-loge est utilisée par Gilles, le gardien qui remplace Dominique le week-end et pendant les vacances. Ainsi, bien qu'ayant accès à la pièce de vie, Dominique ne se sert principalement que de l'espace bureau. Celui-ci tient dans un espace de 4m², tel un cagibi. Un petit bureau occupe l'un des angles ; sur celui, deux écrans d'ordinateur sont installés. Les murs sont recouverts de nombreux post-it, feuilles volantes, photos, dessins d'enfants, clés, calendrier. Pourtant Dominique semble s'y retrouver.

Dominique : En tout j'ai 7 caméras qui tournent en permanence, pour avoir la sécurité de tout le monde. Si on veut vraiment voir, on peut zoomer. Voyez là j'ai zoomé une fois mais je peux zoomer vraiment plus. Celui-là, ça fait en gros à peu près un an que j'ai ça. Avant j'avais 6 images sur cet écran, un ondulateur en dessous, tandis que maintenant sur celui-là y a ça, et celui là gère ça, et j'en ai un autre qui gère tout ce qui est les codes, les accès, ça s'appelle les adresses mail si j'envoie des messages si y a besoin. Ah non j'peux pas dire que je m'ennuie ici !

Depuis sa loge, Dominique garde un œil permanent sur ce qui se passe dans la rue. Depuis son poste, il parvient à dissocier les passants des habitants, et contrôle les comportements de ceux-ci. Un témoignage d'une passante sur le net raconte que celle-ci s'est fait reprendre par le gardien lorsqu'elle a voulu prendre des photos des jardins privés qui se situent derrière les portails. La loge de Dominique est également reliée aux deux grilles d'entrée et de sortie, si bien qu'il peut les ouvrir depuis un boîtier électrique en activant l'ouverture automatique, et en vérifiant au préalable l'identité de la personne qui souhaite entrer grâce aux les vidéos de surveillance. A partir de l'instant où les grilles sont fermées, c'est à dire lorsque le gardien a fini sa journée de travail et quitte ainsi le site, les dispositifs technologiques et très spécifiques prennent le relai.

Dominique : La rue, à 19h, c'est fermé au public. La nuit, euh les gens qui ont des badges peuvent rentrer, et les gens qu'en n'ont pas ba ils restent à la porte. Quand y a des invités, ba ils tapent le code sur des appareils qui ya sur les cotés, et ça sonne sur leur portable, leur téléphone fixe. C'est une ligne téléphonique qui est sous terre, et ça sonne chez eux.

N'étant pas sur place de 19h30 à 6h30, Dominique spécifie cependant que les quatre personnes autorisées à visionner les vidéos de surveillance (Dominique, Gilles, le président et le sous président de la copropriété) visionnent régulièrement ce qui se passe la nuit. Ces mécanismes automatiques d'ouverture et fermeture des grilles ne laissent pas de souplesse pour les habitants. Il est impossible pour le gardiens de faire des exceptions.

Dominique : Une fois y en a une qui revient – Vous auriez pu m'ouvrir ! J'dis – Ah non madame, ça les horloges, je vais pas m'amuser à les démonter pour pouvoir .. hein ! C'est un programme qu'on a mis comme ça pour les portails ! Ca ferme à 19h et puis c'est tout ! Je vais pas m'amuser à déprogrammer le truc .. Mais je sais que quand y a des coupures de courant, c'est la première chose que je regarde !

De plus, la mise en place d'une cellule de veille⁵², à l'initiative de Dominique, ancien pompier, nécessite le port d'un téléphone portable 24h/24. Celui-ci est directement lié à la caserne de pompiers la plus proche. C'est alors tout un réseau de technologies, imbriquées les unes avec les autres, qui prennent le relai du gardien, l'assistant, voire le remplacent.

52 Cette cellule de veille consiste à réunir tous les membres de la voie privée qui ont les facultés de pouvoir venir en aide à une personne en danger, à n'importe quelle heure de la nuit. Elle regroupe ainsi médecins, secouristes, pompiers, etc.

Dominique: Ça fait que quand je me déplace moi, en plus j'ai 4 portables sur moi, ça fait que vous pouvez avoir .. Quand la dame âgée a fait sa crise cardiaque, j'ai appelé pour faire venir les secours, entre deux j'ai demandé à François de la-haut, de venir ici pour ouvrir pour accéder d'un coté et de l'autre parce qu'il faut ouvrir ce portail là, mais il faut ouvrir celui-là aussi pour ouvrir les accès, et puis ouvrir l'accès chez madame Cabosse pareil. Après, quand j'ai téléphoné, j'ai dit pareil – J'ai besoin d'un VSAV pour personne ayant une crise cardiaque donc pareil ...

Le cas particulier de la Cité des fleurs, appartenant au secteur privé, est révélateur de l'évolution des nouvelles technologies et de leur importance au sein du secteur public.

Pierre, employé par Elogie et gardien de 140 logements dans le 15^e arrondissement, exerce ses fonctions dans une loge-bureau. Le site sur lequel se situe la loge contient 30 logements, dont les entrées (bas de l'immeuble) sont placées sous vidéo surveillance, tout comme les deux cours communes et le parking sous-terrain. Il peut voir de manière instantanée ce qu'il s'y passe depuis sa loge grâce à l'un de ses deux écrans d'ordinateur. Depuis qu'il est employé par le secteur public, Pierre a ressenti les conséquences de l'évolution technologique dans sa pratique du métier au quotidien.

Enquêteur: Et depuis que la CMER115 est devenue Elogie, est ce que vous avez constaté des changements pour votre métier?

Pierre: Hmm, dans mon quotidien, non. Enfin si, dans la modernisation, j'avais pas la vidéo-surveillance il y a 14 ans, j'avais pas les PC avec les nouveaux logiciels, j'avais pas le portable avec le logiciel sur le portable aussi, parce que des fois on est ailleurs, et on peut faire le rapport directement depuis le téléphone, hein ! Euh donc ça a modifié pas mal de choses c'est vrai. J'avais pas non plus, tout ce qui est badge, euh par exemple pour le parking, je peux faire directement d'ici quand un locataire a un problème, tout ça, en fait je fais tout !

Pierre associe cette nécessité technologique à l'importance de l'échelle du site dans lequel il travaille. Selon lui, cette nouvelle manière d'exercer le métier de gardien est finalement proche de celui du « régisseur ». La technologie permet ainsi au secteur public d'employer moins de gardiens, car ceux-ci sont répartis sur plusieurs ensembles de logement. Cependant, cela implique que les gardiens doivent être plus qualifiés, et plus autonome vis-à-vis de l'informatique. On constate alors que dans la plupart de ce genre de résidence HLM, PLI ou autres catégories dépendant d'un bailleur, les hommes sont préférés aux femmes. La dichotomie entre la gardienne employée dans le secteur privé et le gardien employé dans le secteur public devient de plus en plus flagrante et résulte de l'évolution des qualités requises afin d'exercer ce métier.

Pierre : Donc, certains bailleurs préfèrent avoir une personne mais plus professionnalisée sur tout ce qui est informatique, état des lieux, faire des rapports, parce que maintenant on fait tout avec le portable hein, on a des p'tites dames un peu portugaises, haha très gentilles, elles sont adorables mais elles ont connu ça il y a 20 ou 30 ans, euh ça on leur donne ça maintenant, on leur dit – Faites nous un rapport, ou un mail ou une photo, elles sont dans le vague total ! Après on a des logiciels spécifiques pour tout réguler ... Mais là, elles ont du mal à suivre ... Alors certains bailleurs préfèrent avoir des gens comme moi à gérer plusieurs immeubles, par contre moi j'ai une société qui fait le ménage et les poubelles !

Pierre : J'vous dis, ça déjà là, en plus, je vais être référent, ça s'appelle la GRC, c'est un logiciel, j'étais le seul à y aller avec les directeurs en formation, là ils vont y passer au mois de janvier, hein, tout le monde va y passer, et je vais être référent pour tous mes collègues de l'agence sud. Bon on a plusieurs agences haha parce que je peux pas tout faire. Mais il y en a plein qui vont dire – Qu'est cheché cha ? Comment che fait cha ? Mais là, ils vont tous en stage au mois de janvier, et ça va paniquer ! Et je les comprends hein, y en a qui ont un certain âge, d'autres plus jeunes mais elles ont pas connu l'informatique hein, moi j'ai connu très tôt, tout ce qui est technologie

Sur ce genre de site, les tâches ménagères et la sortie des poubelles sont assurées par une société de ménage employée par Elogie. Les tâches quotidiennes de Pierre reviennent ainsi essentiellement à vérifier les éclairages, contrôler le travail effectué par les entreprises, assurer la petite maintenance (fermeture des portes), assurer la relation entre Elogie et les locataires en transmettant les diverses réclamations par exemples, distribuer le courrier, gérer les conflits et assurer la surveillance et sécurité du site. Les signatures de bail, et visites d'appartement sont également à sa charge. Pierre est ainsi souvent amené à quitter sa loge et à « être sur le terrain ».

Ce terrain étant élargi à plusieurs sites de logements au sein du même quartier, Pierre est amené à pratiquer quotidiennement la rue pour aller d'une résidence à l'autre. Ainsi, bien que l'on constate une effervescence technologique, les interactions entre le gardien et la rue n'en sont pas amoindries. Pierre s'est ainsi lié d'amitié avec deux gardiennes voisines et employées par le secteur privé ; ainsi qu'avec quelques commerçants du coin. Il fait parti intégrante du maillage social qui donne une certaine cohésion au quartier dans lequel il vit.

Ainsi, les dispositifs technologiques qui régissent désormais les opérations de grande échelle impliquent le besoin d'une maintenance, d'une certaine logistique du système informatisé. Celui-ci est assurée par le gardien qui tend alors à prendre le rôle de régisseur. Ce nouveau métier, déclinaison du métier de gardien-privé, requiert des qualifications précises, notamment la maîtrise de logiciels spécifiques. A cela s'ajoute sa forte présence sur le terrain, et, surveillant en permanence ce qui se passe sur le site, il doit être apte à réagir en cas de problèmes. Les contrats de travail restent cependant très flous à ce sujet et ne précisent pas quels comportements adoptés face à des situations complexes, qui pourraient mettre la vie du gardien en danger. Cette nouvelle facette du métier stigmatise ainsi la recrue des employés, essentiellement représentée par la gente masculine dans le secteur public. Il en découle également une autre manière de concevoir la loge. Celle-ci est désormais uniquement dédiée à un lieu de travail. Conçue alors comme un bureau, ses façades vitrées permettent une totale transparence entre le gardien et la rue.

Cette nouvelle conception de l'espace intermédiaire à la fois transparent et « accueillant » entre en contradiction avec le fait qu'il n'est pourtant pas considéré comme un refuge, ni comme un nid douillet par les habitants, mais plutôt comme un espace neutre et technocratique. Au contraire, les loges particulières, qui tentent de se protéger du milieu extérieur par plusieurs dispositifs tels que le rideau, ouvrent parfois grand leurs portes afin d'accueillir les habitants à « boire le thé » ou « manger un bout ». Par ailleurs, suite aux récents attentats que la capitale a connu, de nombreux témoignages ont porté les gardien(ne)s sur le devant de la scène, pour avoir accueilli au sein de leurs loges, les

victimes et blessés.

Afin de saisir les véritables enjeux liés à ces nouveaux dispositifs qui composent désormais les espaces intermédiaires, il semble important d'essayer de comprendre d'où vient cette soudaine évolution technologique et pourquoi ?

Le contexte sociétal dans lequel nous évoluons depuis le début de ce siècle est grandement régit par la sur-médiatisation de faits géo-politiques et culturels, ce qui instrumentalise ainsi la conscience de l'être humain. Depuis les années 2000, le terrorisme, entre autres, et les menaces qui règnent à notre égard pousse alors notre société à adopter une politique sécuritaire vis-à-vis de la conception, et donc de la pratique, de l'espace urbain. Cette stratégie politique globale s'applique à toutes les échelles de la ville et conditionne ainsi localement les interactions sociales qui s'y produisent. L'exemple de la résidence située au 137, rue Brancion à Paris, illustre parfaitement la volonté préventive de planifier l'organisation spatiale et de ne pas laisser place au hasard. Car malgré la présence d'un gardien, qui assure une cohésion sociale tout en facilitant les relations entre les locataires et le bailleur, les dispositifs spatiaux qui régissent la résidence résultent d'une planification qui laisse peu de place à l'appropriation du lieu et donc aux interactions sociales.

SURVEILLER ET PUNIR

La volonté de planifier l'espace urbain, qui répond à une politique sécuritaire, questionne alors la place de la loge-gardien au sein du territoire et les conséquences que sa position engendre sur nos comportements en tant qu'habitant mais également en tant que citoyen.

Si l'on reconsidère la configuration spatiale des rez-de-chaussée d'immeuble du XIX^e siècle, on constate que la position de la loge occupe une place centrale. Elle répond au rôle premier du portier qui consiste à surveiller la porte, et donc les allées et venues des habitants et des visiteurs. Très vite, le portier puis la concierge usent de subterfuges afin de se protéger du monde extérieur tout en ayant un regard sur ce qui s'y passe. La symbolique du rideau permet ainsi de voir sans être vu. Cette idée de «surveillance continue»⁵³ confère au gardien le sentiment d'un pouvoir qu'il exerce sur les habitants de l'immeuble «au travers de l'imposition de gestes, d'attitudes, d'usages, de répartitions dans l'espace»⁵⁴. Dès lors, la loge peut être assimilée à ce que Michel Foucault appelle le

53 BENTHAM, Jeremy, *Panopticon works*, 1791

54 BERT, Jean-François, «Ce qui résiste, c'est la prison.» *Surveiller et punir*, de Michel Foucault, Revue du MAUSS, 2/2012 (n° 40), p. 161-172. URL : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-2-page-161.htm>

«point central d'inspection»⁵⁵de l'immeuble. Sans celle-ci, «la surveillance cesse d'être assurée, continue et générale, car il est impossible d'avoir une entière confiance dans l'activité, le zèle et l'intelligence du préposé qui surveille immédiatement les cellules»⁵⁶. La loge, non pas dans sa conception architecturale mais plutôt par la position centrale qu'elle occupe au sein de l'immeuble suppose être une traduction construite du système de panoptique, imaginé par Jeremy Bentham à la fin du XVIII^e siècle. et repris plus tard par Foucault. En effet, ce dernier reprend l'idée du panoptique afin de décrire l'exercice du pouvoir de surveillance au sein du milieu carcéral.

*A la périphérie un bâtiment en anneau ; au centre une tour ; celle-ci est percée de larges fenêtres qui ouvrent sur la face intérieure de l'anneau ; le bâtiment périphérique est divisé en cellules, dont chacune traverse toute l'épaisseur du bâtiment ; elles ont deux fenêtres, l'une vers l'intérieur, correspondant aux fenêtres de la tour ; l'autre, donnant sur l'extérieur, permet à la lumière de traverser la cellule de part en part. Il suffit alors de placer un surveillant dans la tour centrale, et dans chaque cellule d'enfermer un fou, un malade, un condamné, un ouvrier ou un écolier. Par l'effet du contre-jour, on peut saisir de la tour, se découpant exactement sur la lumière, les petites silhouettes captives dans les cellules de la périphérie. Autant de cages, autant de petits théâtres, où chaque acteur est seul, parfaitement individualisé et constamment visible. Le dispositif panoptique aménage des unités spatiales qui permettent de voir sans arrêt et de reconnaître aussitôt. En somme, on inverse le principe du cachot ; ou plutôt de ses trois fonctions – enfermer, priver de lumière et cacher – on ne garde que la première et on supprime les deux autres.*⁵⁷

Ce qui nous intéresse alors lorsque l'on transpose ce modèle à celui de la loge, est la manière dont les corps (les habitants de l'immeuble) sont conditionnés, disciplinés par le simple fait de se savoir surveillés. Selon Bentham, à l'origine de cette pensée panoptique, «il faudrait également s'assurer que le gardien puisse tout entendre, tout écouter, sans être lui-même entendu»⁵⁸. L'image de la concierge, à qui les habitants se voient souvent confier leurs mœurs, prend alors ici tout son sens. La configuration ar-

55 FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Ed. Gallimard, Paris, 1975, P.223-34

56 Ibid.

57 FOUCAULT, Michel, Op.cit

58 BENTHAM, Jeremy, Op.cit

chitecturale de ce modèle – la prison panoptique, suppose ainsi un système de pouvoir vertical, où la position de l’observateur surplombe celle des prisonniers. Si l’on se permet de penser que la position de la gardienne au rez-de-chaussée admet tout de même ce schéma vertical du pouvoir, c’est parce qu’elle incarne en réalité l’autorité même du propriétaire. Le pouvoir prend alors une forme implicite et désindividualisé.

Que devient ce pouvoir dès lors que nous pensons à la loge-panoptique, dans le secteur public ?

Nos sociétés sont dominées par une nouvelle utopie, celle de la surveillance numérisée. ⁵⁹

Le développement de la vidéo surveillance au sein des résidences appartenant aux bailleurs, remet en question le schéma du pouvoir vertical. Le principe même de la vidéo-surveillance au sein du site semble être la version corrigée de la loge-panoptique du secteur privé. Ici, la surveillance généralisée est détachée de toute architecture et le panoptisme prend la forme d’un dispositif narratif.

L’effet du panoptique est d’induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir. [...] La surveillance est permanente dans ses effets, même si discontinuée dans son action. ⁶⁰

Si l’on applique ce principe à la résidence de Pierre, au 137, rue Brancion, la surveillance est appliquée de manière permanente par la présence de caméras situées dans les cours communes et dans le parking sous-terrain. Cela engendre deux effets simultanés : l’habitant se considère lui-même comme un potentiel « suspect », et remet en question ses gestes et attitudes quotidiens. Alain Damasio affirme d’ailleurs que « L’autocensure, le self-contrôle se sont développés encore plus avec les outils de surveillance du réseau »⁶¹. Par anticipation d’une éventuelle réprimande de la part du gardien ou d’un voisin, l’habitant préférera s’abstenir. Mais ce nouveau dispositif procure également un sentiment de méfiance vis-à-vis de son propre voisin :

Non seulement l’humain est surveillé à tous les échelons, mais chacun devient son propre surveillant. ⁶²

59 LAVAL, Christian, *Surveiller et prévenir. La nouvelle société panoptique*, Revue du MAUSS, 2/2012 (N° 40)

60 FOUCAULT, Michel, Op.cit.

61 Extrait d’un entretien sur «La société de surveillance» de Foucault, France Culture, 2014

62 DAMASIO, Alain, *La zone du dehors*, Ed. Cylibris, Paris, 1999

Le statut de la cour, conçue comme un objet technocratique, assurant les flux des habitants, ne laisse alors aucune place à une quelconque appropriation de la part des habitants, et ce qui semble appartenir au domaine de la liberté (mouvement, gestes, paroles) au sein de la zone habitée est finalement contrôlée, planifiée. Cela peut sembler paradoxal quand on constate que la réclamation d'une sécurité renforcée provient de la société elle-même. La conception architecturale de la résidence apparaît ainsi inefficace, à la fois régie par un système de pouvoir horizontal, dont la hiérarchie supérieure semble effacée (et nous devons faire le lien évident avec la présence de logements sociaux), mais qui empêche, du moins dissuade une pratique libre du lieu.

Ainsi, l'arrivée massive des nouvelles technologies liées aux moyens de surveillance et reprenant le principe du panoptique, a instauré à grande échelle l'autodiscipline évoquée par Foucault.

*Par l'intervention de services de nettoyage, de techniciens, de jardiniers, d'agent de la surveillance, de médiateurs, la gestions des espaces communs est tirée vers une logique d'espace public.*⁶³

Ce qui s'observe au sein des grandes opérations de logements peut être finalement envisagée comme la reproduction du système sécuritaire mis en place au sein de l'espace public. A ce sujet, Claire Laborey réalise en 2015 le documentaire «Mainmise sur les villes»⁶⁴ projeté à la Cité de l'Architecture dans le cadre d'un séminaire sur la marchandisation de l'espace public. Ce documentaire met en avant l'implication des acteurs de la ville, tels que les promoteurs, les urbanistes, les politiciens, dans la fabrique matérielle des espaces publics. L'un des exemples cités le plus représentatif est le Paternoster square, grande place circulaire située devant la bourses de Londres, conçue comme un panoptique: Certes, la place ne contient pas de tour d'observation afin de surveiller le site (quoique la grande statue centrale pourrait être considérée comme une métaphore) mais la place est encerclée d'un système de vidéo-surveillance qui observe et analyse chaque fait et geste des citoyens, ne laissant place à aucune expressivité citoyenne. Dans cette idée, les citoyens ne sont d'ailleurs plus considérés comme tels, mais plutôt comme des produits de consommation, ayant une valeur marchande. Ainsi, cette grande place, vide et circulaire, qui pourrait prétendre à une appropriation libre de la part des pratiquants de l'espace public, devient finalement une «enclave privatisée et contrôlée par le privé»⁶⁵. Le titre du documentaire n'est pas choisi au hasard. Il fait référence au film «Main basse sur la ville», réalisé par Francesco Rosi en 1963, et qui pointe du doigt l'exacer-

63 LEBOIS, Valérie, Op.cit

64 LABOREY, Claire, *Mainmise sur les villes*, film documentaire, 2015

65 Ibid.

bation pouvoir de la mafia sur les opérations de logement en Italie. En effet, les grandes opérations de logement qu'ils conduisent, visent à détruire les «taudis» et par la même occasion, délocaliser la population. L'Italie est en effet connue pour ses célèbres basses napolitaines, typologie d'habitat qui résulte de la réhabilitation d'anciens commerces de rez-de-chaussée en petits logements souvent précaires. Ceux-ci témoignent pourtant d'une forte interaction avec la rue, puisque tout le logement y est orienté, ce qui engendre de nombreux échanges sociaux entre les habitants et les passants.

Ainsi, la conception de la ville tend à répondre à une politique sécuritaire et marchande. De nouveaux dispositifs sont alors mis en œuvre afin de faciliter cette haute-surveillance, tels que les open-spaces notamment. Ce dispositif permet une totale transparence, et répond là encore à un système panoptique. En effet, dans ce type d'espace (de travail fréquemment), le pouvoir que représente le chef d'entreprise n'a plus besoin de faire acte de présence pour affirmer son autorité. Le dispositif architectural permet à chacun d'être le surveillant de son voisin. Celui-ci est retranscrit à l'échelle du logement, et notamment de l'espace intermédiaire que constitue le hall d'entrée. En effet, nous constatons que certaines opérations récentes de logements collectifs apportent un soin particulier à la conception de ce dernier. C'est le cas par exemple d'un immeuble situé sur le boulevard McDonald, construit en 2016 par l'agence d'architecture Brenac Gonzales. Le hall répond à une grande spatialité hexagonale, lisse, ceinturée par un ensemble de boîtes aux lettres centralisées, certains murs sont recouverts de grands miroirs, et la porte d'entrée est entièrement vitrée. Ce qui pourrait être considéré comme un luxe spatial souhaitant offrir des potentialités d'appropriation pour l'habitant n'est en fait que le moyen de répondre à une politique sécuritaire. La présence des miroirs n'est pas là pour donner l'impression d'un espace plus grand, mais plutôt pour avoir un regard permanent sur l'ensemble du hall aux proportions exagérées, afin d'éviter l'effet de surprise lorsqu'un intrus serait amené à entrer. La porte en verre, qui souhaite une transparence totale entre le dehors et le dedans permet de dissuader les personnes extérieures à venir s'installer dans le hall, car ils seraient dans ce cas, à la vue de tous. Cet exemple illustre bien le fait qu'actuellement, si l'on veut nous faire croire à l'impossibilité de créer de grands espaces de partage par manque de budget, la réalité en est tout autre. Et, les potentialités spatiales qui sont amenées à émerger (comme cet immeuble sur le boulevard McDonald) ne sont possibles qu'à des fins sécuritaires, de prévention.

Ces nouveaux dispositifs sécuritaires que sont le verre, l'open space, la vidéo surveillance, semblent être les réponses contemporaines aux problématiques liées à la conception du rez-de-chaussée.

La frilosité des maîtrises d'ouvrage, bailleurs ou promoteurs vis-à-vis de la

création d'espaces communs au sein du logement collectif est également générée par un soucis de gestion du site. Il semblerait d'ailleurs que cette question de la gestion soit à l'origine des décisions préventives qui régissent la manière de concevoir l'espace commun, l'espace intermédiaire. Valérie Lebois y consacre une réflexion dans une recherche liée aux «espaces ambigus entre le logement et la rue»⁶⁶:

Ce sont principalement les maîtres d'ouvrage qui traduisent dans leurs exigences de programmation cette volonté de contrôle et de surdétermination des espaces de l'entre-deux [...]

Les espaces entre privé et public tendent ainsi à se résumer à une liste de contraintes architecturales et financières à respecter [...]

Il existe en effet, une volonté dans la phase de programmation de neutraliser les lieux de l'entre-deux en les vidant de tout projet social. Il se dégage une conception selon laquelle plus l'espace est fonctionnalisé, plus il renferme une injonction claire à circuler et à ignorer l'autre.

Le refus de la part des bailleurs à vouloir créer des espaces communs pratiques se traduit plus simplement par le rejet de la création de lieux de sociabilité, qui seraient selon eux, «déconnectés des réalités sociales»⁶⁸. De plus, la mise en place de rondes de nuit, toujours dans l'objectif d'assurer la sécurité du site va à l'encontre des conceptions spatiales déjà créées dans ce même but. Cela révèle que non seulement les qualités spatiales ne sont pas exploitables, et qu'elles ne répondent pas aux logiques sécuritaires pour lesquelles elles ont été conçues. Valérie Lebois explique ainsi les retombées de ces décisions sur la vie de l'immeuble :

L'ensemble de ces services place l'institution gérante comme principal référent de l'organisation du groupe d'habitation. Elle tend à renforcer le sentiment d'autonomisation des locataires vis-à-vis de leur communauté de voisinage⁶⁹ en même temps qu'elle accroît leur dépendance à son égard.

Nombreux sont d'accord pour accuser les décisions des promoteurs dans la

66 LEBOIS, Valérie, Op.cit

67 Ibid.

68 Ibid.

69 Ibid.

non-fabrication de lieux communs. Certains pointent du doigt la politique séricitaire, quand d'autres dénoncent les volontés de conceptions préventives. A la question de la conception élargie des espaces intermédiaires, Matthieu Gelin, architecte, répond par une remise en cause des prises de décisions économiques de la part des maîtrises d'ouvrage:

Le point essentiel pour la maîtrise d'ouvrage concerne la surface habitable. C'est celle que l'on vend, qu'on loue, donc c'est pour ça qu'on entend toujours «le logement ça coûte 1500 euros du m2 habitable» parce que pour le client, lui ce qui l'intéresse c'est de faire son tableau entre la surface habitable qu'il va vendre à ses clients et ce que ça va lui coûter. Pour lui, tout ce qui n'est pas la SHAB est totalement inutile! Alors c'est un peu flippant parce qu'ils s'en fichent du reste ... Donc tous les fantasmes de «Je fais un espace en plus, je vais faire des grands locaux communs, il y aura une laverie commune, et il y aura un grand espace pour faire la fête au dernier étage, voire même il y aura des espaces extérieurs très généreux», euh, c'est pas que le client il s'en fout, c'est qu'il ne va pas le vendre! Et s'il ne le vend pas, et bien il ne veut pas le payer. Et comme c'est pas vendu, il faut vraiment se battre pour le maintenir⁷⁰. Déjà, au delà de 6m2 de balcons, le mec il tire la langue ...

Cet ensemble de données nous permet de mieux cerner les raisons pour laquelle le métier de gardien tend à disparaître. En effet, l'évolution des formes urbaines se technocratise, à des fins de préventions sécuritaires et de gestion mais aussi pour des raisons économiques. La figure du gardien se voit alors remplacée par des dispositifs architecturaux mis en oeuvre dans ce but, ainsi que par l'installation de technologies toujours plus performantes.

70 GELIN, Matthieu, Conférence sur l'économie du logement, dans le cadre d'un séminaire sur l'économie de l'architecture organisé par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, Décembre 2016.

11.4. Conception élargie des espaces intermédiaires

L'intérêt de cette recherche n'est cependant pas de conclure à une impasse, mais plutôt de chercher à reconsidérer les conditions à partir desquelles les espaces intermédiaires, communs ainsi que la loge de gardien, peuvent représenter une source de production plurielle.

Plusieurs cas de figures, que nous allons développer ici, ont réussi à répondre à cette politique sécuritaire, en créant des espaces harmonieux et disponibles pour des pratiques sociales, tout en pérennisant la professionnalisation du métier de gardien. Ces illustrations sont rendues possible selon trois prises de positions: la prise en compte de la présence du gardien dès la phase de conception, la création d'un ensemble de logements hybride géré par le gardien, et la souplesse architecturale au profit d'un pouvoir local.

• Cas d'étude n°1 :

La présence du gardien dès la phase de conception

Cité radieuse, Marseille, 1947

La particularité de ce projet réside dans son hybridation totale. En effet, conçue pour recevoir du logement, la cité radieuse contient également un gymnase, des commerces, une pataugeoire, un hôtel, une école maternelle et des bureaux. C'est ainsi une ville verticale qui prend ses racines sur un rez-de-chaussée entièrement traversant. Seuls deux entités fermées prennent place au milieu des gros pilotis de béton, afin d'accueillir les halls d'entrée. Ceux-ci sont dessinés dès les premières phases de conception du projet par l'architecte Le Corbusier.

L'étude des premières esquisses témoigne de l'intérêt de ce hall, non seulement dans ses qualités architecturales (circulation libre liée à l'époque moderniste, adaptabilité à la topographie du site) mais aussi pour les programmes qu'il accueille. En effet, la présence d'une hybridité programmatique implique dès le début de la conception le besoin d'une banque d'accueil et d'un local pour le gardien. Sa situation au sein de l'immeuble représente le socle de la ville, comme si métaphoriquement, il était voué à placer la rue sur un piédestal. Le plan du hall a connu de nombreuses modifications

entre les premières esquisses et l'esquisse finale, mais dans chacune d'elle, la présence du gardien était prise en compte. Sa loge, pensée comme l'assemblage d'un local et d'un bureau d'accueil, indique que le gardien n'y réside pas. Cependant une garde 24h/24h est assurée au sein de la Cité radieuse par plusieurs gardiens qui se remplacent mutuellement, dont Daniel Peiffe, embauché depuis 2013. La présence du gardien semble alors rendre possibles les différentes interactions entre les habitants et les pratiquants de la rue interne de la Cité Radieuse. Son rôle, s'il n'est pas de surveiller les éventuelles intrusions, est plutôt d'encadrer les pratiques sociales qui y sont encouragées. Cet exemple nous intéresse dans le sens où déjà en 1947, la relation entre gardien et hybridité programmatique est mise en évidence. Sa présence suppose la nécessité de palier aux besoins de gestions induits par la complexité du bâtiment.

La relation que le gardien entretient avec l'hybridité programmatique semble être appliquée dans plusieurs projets, ce qui témoigne là encore que l'évolution du métier et celles des formes urbaines sont intrinsèquement liées.

• Cas d'étude n° 2 :

La présence du gardien dans la gestion du projet construit

141 / 143 avenue de Clichy 108 / 110 rue Lemercier Paris 17^e

Cette grande opération de 187 logements (dont 147 en PLA et PLI) de 10000m² dessinée par l'architecte Catherine Furet présente la particularité de contenir des espaces complémentaires aux simples parties communes que constituent le hall, les paliers, et les cages d'escalier. En effet le programme contient un jardin, une cour, sept ateliers d'artistes, ainsi qu'un équipement sportif. Le plan nous indique que la parcelle est entièrement traversante et piétonne. Celle-ci présente une variété d'espaces collectifs au profit des habitants qui résident sur ce site. Ainsi, plusieurs activités se déclinent selon les saisons et les besoins: on y voit la pratique du vélo, ou d'autres jeux nécessitant de la place, ainsi que certains événements festifs comme la fête de la musique. Quant au local résidentiel, il permet d'accueillir les éventuelles réunions d'association de quartier, des vernissages, ou encore des ateliers pour les enfants. Valérie Lebois, qui tente par le biais de cet exemple d'exprimer les potentialités d'usages de certains projets affirme ainsi que «les usages recensés dans cette opération sont nombreux parce qu'ils bénéficient de la variété des espaces proposés, chacun offrant des possibilités d'appro-

priation différente»⁷¹. Si Valérie Lebois insiste sur les potentialités d'usages offerts par le site, elle prédit tout de même les conflits d'usage qui peuvent survenir. Les enjeux de la gestion de cet habitat hybride deviennent primordiaux afin d'assurer sa pérennité dans le temps. Celle-ci est assurée par deux gardiens qui «se plaisent à soutenir une dynamique sociale mais aussi à l'encadrer»⁷². Dans ce sens, afin d'éviter les conflits d'usage, le gardien prend le rôle de médiateur et par sa présence, permet l'équilibre entre la privacité du logement, et la pratique privée d'activités communes. Il est cependant nécessaire de préciser que l'architecte a été missionnée à la fois comme architecte coordinateur, mais aussi et surtout comme architecte d'opération, lui permettant ainsi de participer à l'élaboration du programme hybride qui compose le site.

• Cas d'étude n° 3 :

La souplesse architecturale au profit d'un pouvoir local

26, rue gauthey, 75 017 Paris

Le cas très particulier de cet immeuble tient dans le fait que les relations de voisinage se sont transformées en relations amicales et ont contaminé toute la rue. Ce qui nous intéresse dans le cadre de cette étude est d'étudier les dispositifs spécifiques mis en oeuvre qui ont contribué à la fortification des liens sociaux à l'échelle du quartier. Seulement, il n'y en a pas. Ou s'il y en a, ce sont ceux que l'on retrouve habituellement dans la conception de nombreux immeubles, tels le hall d'entrée, la loge, une petite cour. Seulement, ces dispositifs semblent suffire à créer une véritable émulsion collective. En effet, la vie de la rue Gauthey peut être assimilée à celle d'un petit village, dans lequel tout le monde se connaît, échange, festoie. La rue n'est pas piétonne mais la circulation des voitures se fait à sens unique. Si l'architecture de la rue, de l'immeuble et des espaces intermédiaires ne semble pas particulièrement influencer les relations de voisinage, elle n'y met cependant pas de limite. Il n'y a pas de planification urbaine qui incite à adopter tel ou tel comportement. L'utilisation du lieu semble libre, mais il est difficile d'en comprendre les raisons. Dans ce cas si singulier, les relations de voisinage au sein de la rue sont le résultat d'une dévotion totale de la part Lourdes Fernandes dans la vie du quartier. En effet, celle-ci, gardienne au 26, rue Moquet, a lancé plusieurs initiatives personnelles dans le but de réunir les habitants et de partager les lieux en harmonie. Sa loge est ainsi devenue le point névralgique de la rue. Lourdes représente le parfait

71 LEBOIS, Valérie, Op.cit

72 Ibid.

contre-exemple du pessimisme qui règne vis-à-vis du destin des gardiens. En effet, présidente de l'association «Chez Loulou, au village Gauthey», elle met en place plusieurs événements qui participent à la vie sociale de la rue, et cela se répercute sur la vie de l'immeuble. Les habitants petit à petit, ont construit une relation de voisinage par le simple fait d'échanger sur le palier de la loge de Lourdes. Puis Lourdes, avec la contribution de certains habitants, a modifié l'agencement de la cour afin de pouvoir y accueillir un barbecue, tables, chaises, plantes, guirlandes guinguette. Ainsi, les habitants se réunissent quotidiennement dans cet endroit, bénéficiant d'une appropriation libre et dégagée de toute politique sécuritaire. Là encore, Lourdes joue le rôle de médiateur, et cadre les pratiques des habitants. Un respect mutuel s'installe alors entre les différents acteurs de l'immeuble, y compris avec la propriétaire qui fait entièrement confiance à Lourdes dans le choix des locataires lorsqu'un logement se libère. Les différents anniversaires des habitants se fêtent les uns et chez les autres, souvent même dans la loge. Celle-ci a également été le refuge pour beaucoup d'entre eux suite aux attentats de novembre 2016, faisant de Lourdes la une de certains journaux. Un groupe de parole a été mis en place afin de permettre à chacun de ne pas se sentir isolé. Par cette situation singulière, c'est tout l'agencement de l'immeuble qui est perturbé, remis en question. La notion de privacité n'est plus la même, les habitants sortent parfois même de leur appartement sans vérifier s'ils ont bien fermé à clé leur porte d'entrée. Le rez-de-chaussée devient le salon commun de tout le monde, alors qu'il n'est pas conçu pour. Etroit, et composé de recoin, c'est pourtant dans cette configuration que le couloir et le hall semblent favoriser les échanges.

Alors, l'architecture doit-elle gagner en souplesse pour permettre aux relations sociales de s'installer? Doit-elle comporter des «accidents» afin de favoriser les rencontres? Le «moins planifier possible» serait-il une possibilité pour créer des opportunités? Le simple fait de pouvoir poser une chaise et de s'y installer procure-t-il à l'habitant le sentiment de liberté dans sa pratique de l'espace?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion

Les études contemporaines liées au sujet des gardien(ne)s tendent à démontrer un déclin du métier de celui-ci. Ce déclin s'observe différemment selon que l'on étudie le domaine privé et le domaine public.

En effet, dans le privé, les nouvelles opérations immobilières ne prennent plus en compte le poste de gardien, jugé inutile et trop onéreux, et suppriment ainsi les « espèces d'espaces » qui lui sont liés, en particulier la loge du rez-de-chaussée. Cette nouvelle manière de penser l'espace du seuil, cette zone intermédiaire et indéfinie qui sépare la rue du logement, bouleverse les codes et rituels quotidiens des habitants. Le processus d'identification, qui répond à la transformation de l'être lambda marchant dans la rue et respectant ses codes qui lui sont propre, à l'habitant qui vit dans un lieu ayant des codes différents, est désormais réduit à une suite de chiffres confidentiels qu'il faut retenir et taper pour franchir la porte d'entrée avant de se réfugier, plus ou moins précipitamment dans son chez-soi.

A cela s'ajoute le fait que dès la conception du projet de logement, plusieurs acteurs prennent part aux décisions programmatiques et budgétaires : ainsi, en premier lieu, les promoteurs immobiliers étant réticents face aux débordements et à l'insécurité qui peuvent potentiellement régner dans des espaces communs, préfèrent mettre de l'argent ailleurs et réduisent ces potentialités spatiales à leur minimum fonctionnel (couloir, palier, hall d'entrée). Les possibilités d'appropriation de tels lieux sont alors restreintes, et les échanges sociaux limités. Par ce fait, la morphologie du logement collectif, qui façonne la rue, le quartier et à plus grande échelle la ville, est dirigée selon une logique de « gestion préventive » et répond à une politique sécuritaire plus largement appliquée à l'espace public.

Il existe un autre cas de figure dans le privé, qui concerne les loges des anciens immeubles parisiens. Le nombre de loges parisiennes diminuent ; les gardien(ne)s partent à la retraite et les copropriétés y voient l'opportunité de vendre la loge afin de la reconvertir en logement, et de réduire par la même occasion les charges des propriétaires. Le hall, conçu comme un puzzle dont la loge devient la pièce manquante, perd alors sa vocation initiale. D'ailleurs, l'anagramme de « loge » est « lego » : tel un morceau s'imbriquant dans un autre, si l'espace de la loge disparaît, c'est toute la construction spatiale du rez-de-chaussée qui s'affaiblit.

Dans d'autres cas, la loge est conservée, et habitée par un(e) gardien(ne). Ce type de loge est très singulier : conçus comme des espaces donnant à la fois sur rue, sur cour et/ou sur hall, leur emplacement au sein du rez-de-chaussée donne lieu à des espaces

biscornus, sans lumière, étroits mais avec de grande hauteur sous plafond, et parfois dissociés en plusieurs parties, dans le cas par exemple, où les sanitaires ou chambres annexes sont de l'autre côté de cour par rapport au foyer principal de la loge. La gardienne doit alors se vêtir et traverser la cour commune pour se rendre dans l'autre partie de sa loge. La plupart des gardiennes portugaises habitent dans ce type de loge et ne font pas valoir leurs droits, issus de la convention collective des gardien(ne)s. En effet, les syndic ou copropriétés tendent à profiter de la méconnaissance des gardiennes vis-à-vis de leurs droits, qui évoluent très rapidement, tout en laissant des parts d'ombre sur ce qu'on attend réellement des gardien(ne)s. A cela s'ajoute le mythe, qui n'en est pas un, du mari de la concierge portugaise, connu pour être bricoleur : de nombreuses loges se sont ainsi transformées, optimisées pour gagner le maximum d'espace vivable, par le biais de dispositifs tels que les mezzanines, parois amovibles, mobilier de rangement, etc. Cette alternative – le fait de construire/remodeler la loge soit-même pour avoir plus de confort – persiste mais est cependant de moins en moins acceptée par les gardien(ne)s qui exigent un espace de vie décent et confortable.

A l'inverse dans le public, surtout dans les opérations de logement social, qui dépendent des bailleurs, on voit une émergence du nombre de gardien. Cette émergence est accompagnée d'une nouvelle conception de la loge, qui tend à devenir un bureau. En effet, le rôle du gardien devient similaire à celui d'un régisseur qui contrôle, surveille les allées et venues depuis sa loge, grâce à un système de vidéo surveillance et à une panoplie d'écran, ou encore à garder les doubles de clés sous protection dans des « coffres fort ». Les nouveaux moyens techniques et le mobilier qui en découle, nécessitent une reconsidération de la loge, qui ressemble de plus en plus à un bureau. Ces nouvelles organisations spatiales sont accompagnées d'espaces dits « communs », surveillés et parfois entretenus par les gardiens, mais ces espaces sont contraints par des droits d'usages. En effet, ils ne disposent pas d'une libre appropriation de part de l'habitant et sont réduits à des lieux de passage, une sorte de prolongement de la rue, dont le statut serait plus ou moins privé.

Et l'on constate que ce genre de résidence est construit de manière introvertie, le plus souvent autour d'une cour commune, aseptisée, goudronnée et sans mobilier apparent. Celle-ci, en proie à un voyeurisme se retrouve inutilisée : les habitants ont peur d'être vus et observés par leur voisin, plus encore que par les passants de la rue. A cela s'ajoutent les habitants de la résidence qui vivent au rez-de-chaussée de cette cour, et qui se protègent du milieu extérieur par un dispositif de volet, rideau, plantes. Ces lieux stériles et amorphes, et qui sont entourés par du logement, sont parfois ouverts sur la rue, séparés par une grille, pour plus de transparence avec l'îlot. Ainsi, la frontière qui sépare le logement de la rue devient plus difficilement appréhendable par les habitants. Cette volonté de transparence n'est que le résultat d'une politique sécuritaire, observable au

sein de l'espace public et en proie à contaminer les espaces intermédiaires. Le citoyen devient l'objet de consommation même au sein de l'espace public, tandis qu'il tend à jouer le rôle du client au sein son habitation.

Il existe en effet des alternatives, des projets réalisés qui prennent en considération ces enjeux contemporains de la ville, en tentant d'apporter à l'espace une dimension sociale, et dont le gardien en est l'élément moteur en tant que médiateur. L'agence d'architecture Gulgonen par exemple, articule ses réflexions sur le rez-de-chaussée autour de la loge de gardien(ne). De nouveaux espaces sont ainsi conçus, et sont basés sur la différenciation entre l'espace privé et l'espace professionnel du gardien, tout en conservant les dispositifs propres à la loge : la porte vitrée, le rideau, la fenêtre, etc. L'émergence de nouveaux espaces communs, quand les décisions programmatiques et budgétaires le permettent, invitent à plus d'échange au sein de l'immeuble : c'est le cas du projet de logement sociaux, construit à Saint-Nazaire, où « des celliers d'étage sont perçus comme des véritables annexes du logement »⁷³ et dans lesquels se tiennent des réunions de quartiers, des repas entre voisins. Ce projet prend racine dans un contexte où c'est la gardienne qui s'occupe de la gestion de cet espace et qui permet ainsi l'hybridation du logement.

Le cas très particulier de Lourdes Fernandes, gardienne d'une propriété dans le 17^e, mais, plus largement gardienne de la rue Gauthey, est le contre-exemple du pessimisme qui règne vis-à-vis du destin des gardien(ne)s. Par le biais d'actions locales et engagées, elle permet l'organisation d'événements dans la rue (allant même jusqu'à interdire la circulation des voitures dans sa rue durant la fête des voisins, suite à un arrêté préfectoral). Le rez-de-chaussée de « son immeuble » peut être considéré comme l'extension de sa loge, avec la mise en place de bibliothèque participative, de mobilier, tels que bancs et chaises, et l'habitation collective préserve ainsi sa dimension familiale. C'est tout le trottoir qui est impacté par ces dispositifs à petite échelle, à la manière du *bassi napolitain*⁷⁴. Ces tentatives sont le témoin d'une volonté de faire profiter ces espaces à la rue.

En parallèle, on constate depuis quelques années, que la suppression du poste de gardien au sein d'un immeuble, au profit d'un gain d'argent en faisant appel à des sociétés de nettoyages, ne répond pas aux attentes, ni aux besoins des habitants. Dans de nombreux cas, « la période test » qui consiste à vivre, habiter, sans gardien pendant un certain laps de temps pour évaluer le pour et le contre, s'avère être un échec.

Vers un retour des « gardien(ne)s » ?

73 LEBOIS, Valérie, Op.cit

74 Logement traditionnel du rez-de-chaussée napolitain, qui résulte d'une reconversion de petites boutiques en logement

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Sources :

Bibliographie

- AGAMBEN, Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif*, Ed. Rivages, 2014
- BALZAC de, Honoré, *Le Cousin Pons*, Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1847, chapitre XII
- BENTHAM, Jeremy, *Panopticon works*, 1791
- BRONNER, Gérard et STEBE, Jean-Marc, *Figure et métamorphoses des concierges*, article pour Les annales de la recherche urbaine N° 88, 2000
- CELINE, Louis-Ferdinand, *Voyage au bout de la nuit*, Ed. Gallimard, 1972
- CHAVETTE, Eugène, *Aimé de son concierge*, Ed. E.Dentu, Paris, 1877
- DAMASIO, Alain, *La zone du dehors*, Ed. Cylibris, Paris, 1999
- DAUMIER, Honoré, *Physiologie de la portière*, Ed. Aubert et Cie, Lavigne, Paris 1841
- DEAUCOURT, Jean-Louis, *Premières loges. Paris et ses concierges au XIXe siècle*, Ed. Aubier, 1992, France.
- DIBIE, Pascal, *Ethnologie de la porte*, Ed. Métailié, 2012
- DUTOURD Jean, *La chose écrite*, Ed Flammarion, 2009
- FOUCAULT, Michel, *Dits et écrits, volume 3: 1976-1979*, Ed. Gallimard, 1994
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Ed. Gallimard, Paris, 1975, P.223-34
- HEIDEGGER, Martin, « Batir, habiter, penser », *Essais et conférences*, Ed. Gallimard, 1958
- HUGO, Victor, *Han d'Islande*, Ed. Charpentier, Paris, 1841
- HUGO, Victor, *Les misérables*. Cosette, Paris, 1862
- HURD, Richard, Principles of City Land Values, dans MARSHALL, WRIGHT, Field, *Materials for the study of Elementary Economics*, 1913
- LAVAL, Christian, *Surveiller et prévenir. La nouvelle société panoptique*, Revue du MAUSS, 2/2012 (N° 40)
- LYNCH, Kevin, *L'image de la cité*, Ed. Dunod, 1998, traduit de la version originale, *The image of the City*, Ed. MIT Press, 1960
- MAIN, Elizabeth, *La concierge dans l'imaginaire parisien 1830-2004*, article publié dans Imaginaires urbains, du Paris romantique à nos jours, sous la direction de Myriam Tsikounas, Ed Le manuscrit, Paris, 2011, p.269
- MCKENZIE, D. Roderick, «Le voisinage. Une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, textes traduits et présentés par Isaac Joseph et Yves Grafmeyer, Ed. Les éditions du Champ Urbain, CRU, Aumier, 2004
- MERCIER, Louis-Sebastien, *Tableau de Paris, Nouvelle édition originale corrigée et augmentée*, Amsterdam, 1783, Volume 5, chapitre CCCLXX
- NORBERG-SCHULZ, Christian, *Genius Loci*, Ed Electa Editrice, Milano, 1979
- PARISIS, Jean-Louis, LOTT, Emmanuel, *Les aléas du hall, réhabilitation symbolique*

- et nouveaux dispositifs architecturaux*, Rapport de recherche, PCA, Marseille, 1988.
- PEREC, Georges, *Espèces d'espaces*, Ed. Galilée, Paris, 1974
 - PEREC, Georges, *La vie mode d'emploi*, Ed. Hachette, 1978
 - SAUVAGE, André, *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux*, Ed. L'harmattan, coll. Villes et entreprises, 2000
 - SEGALEN, Martine, *Sociologie de la famille*, Ed. Armand Colin, 2010
 - SEGONZAC de, Patrice, *De la cité à la résidence*, Ed. Union sociale pour l'habitat, 2004
 - STEBE, Jean-Marc, et BRONNER, Gérald, « Figures et métamorphose des concierges », *Les annales de la recherche urbaine* n° 88, décembre 2000, p.98
 - VEUVE, Philipon et cie, « Petit journal pour rire », illustrations caricaturales issues du journal satirique numéro 161, 1878
 - VILLANOVA de, Roselyne et BONNIN, Philippe, *Loges & Gardiens*, Ed. Créaphis, Paris, 2006
 - ZOLA, Emile, *Les œuvres intégrales, Edition augmentée*, Ed. Ligram, janvier 2014

Webographie

- Site officiel du musée de l'immigration, URL : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/caracteristiques-migratoires-selon-les-pays-d-origine/portugais>
- Extrait d'une interviewée organisée par la mairie du 17e arrondissement de Paris. URL : http://www.mairie17.paris.fr/mairie17/jsp/site/Portal.jsp?page_id=987
- BERT, Jean-François, « Ce qui résiste, c'est la prison. » Surveiller et punir, de Michel Foucault », *Revue du MAUSS*, 2/2012 (n° 40), p. 161-172. URL : <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2012-2-page-161.htm>
- CAMIP 2011-4, *Revue de la santé et du travail*. Article publié en avril 2011, « Du xe au XIVe siècle, le Palais de la Cité, résidence des rois, disposait d'une conciergerie, dirigée par le Comte des cierges, un officier royal chargé de la sécurité du Palais. », URL : <http://www.camp.info/Gardien-d-hier-et-d-aujourd-hui.html>
- GINESTE, Bernard, "Concierge", in *Onomastica* 01, URL : <http://www.corpuse-tampois.com/var-onomastica01.html#concierge>, 2 mai 2009.
- FOURNIER-PLAMONDON, Anne-Sophie, et RACINE-SAINT-JACQUES, Jules, « (Re)Constituer la trajectoire », *Conserveries mémorielles* [En ligne], 2014. URL : <http://cm.revues.org/1740>
- LEBOIS, Valérie, « Entre le logement et la rue, des espaces ambigus ouverts à un processus de production plurielle », *Revue géographique de l'Est* [Online], vol. 54/n° 3-4, 2014. URL : <http://rge.revues.org/5258>
- MAUPASSANT de, Guy, *Intégrale des œuvres*, Ed. Grandsclassiques, version numérique mise en ligne en janvier 2016 URL : <https://books.google.fr/booksid=pRp2CwAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>
- L'écho des concierges, URL : <http://www.lechodesconcierges.com>
- Convention collective nationale des Gardiens, Concierges et Employés d'immeubles, Brochure n° 3144, 11 janvier 2016. URL: http://www.journalofficiel.gouv.fr/publications/bocc/pdf/2016/0018/boc_20160018_0000_0011.pdf

- RIVAIS, Rafaëlle, « Les concierges s'effacent au profit des gardiens », article paru dans le journal *Le Monde*, 2010. URL : http://www.lemonde.fr/vous/article/2010/01/12/les-concierges-s-effacent-au-profit-des-gardiens_1290650_3238.html
- L'écho des concierges, 2004, URL : <http://www.lechodesconcierges.com/reflexion.php>
- VOLOVITCH-TAVARES, Marie-Christine, Les phases de l'immigration portugaise, des années vingt aux années soixante-dix, Article paru en 2011. URL : <http://barthes.ens.fr/cliio/revues/AHI/articles/volumes/volovitch.html>
- VINCK, Dominique, De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement, *Revue d'anthropologie des connaissances*, volume 3, N° 1, 2009, p.51-72. URL : <http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2009-1-page-51.htm>
- « Branche professionnelle des gardiens, concierges et employés d'immeuble », étude publiée par le Service Etudes et Statistiques (AGEFOS PME), 2013. URL : http://www.agefos-pme-iledefrance.com/fileadmin/user_upload/10-Master/10-Employeur/00-Branches/Activites-services/Gardiens-concierges-employes-immeubles/Etude_metier_gardien_rapport-final_2014_AGEFOS_PME.pdf
- Site officiel de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, URL : <http://www.foph.fr/oph/Actualites/Gardiens+d'immeuble+%3A+la+confirmation+de+Mme+Lebranchu>
- Site officiel de l'association La fête des voisins, immeubles en fête. URL : <http://www.immeublesenfete.com/histoire>

Filmographie

- ACHACHE, Mona, *Le hérisson*, long-métrage, 2009.
- ALVES, Ruben, *La cage dorée*, long métrage, 2013
- AUDIARD, Jacques, *Dhepan*, long-métrage, 2015
- GODARD, Jean-Luc, *Vivre sa vie*, long-métrage, 1962
- JEUNET, Jean-Pierre, *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, long-métrage (comédie), 2001.
- MALLÉ, Louis, *Vie privée*, long-métrage, 1962
- NANTY, Isabelle, *Le bison*, long-métrage, 2003
- TATI, Jacques, *Mon oncle*, ong-métrage, 1958
- TRUFFAUT, François, *Domicile conjugal*, long-métrage, 1970
- Emission « Les nouveaux chemins de la connaissance », VAN REETH, Adèle et PETIT, Philippe, *Le quotidien : esclavage des temps modernes ?* Enregistrée le 25 mai dans le cadre du Festival Philisophia: Festival Européen de la Philosophie à Saint-Emilio du 22 au 26 mai 2013.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR